L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1522 - VENDREDI 12 AVRIL 2019 2,20 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232



Grand débat national



L'agriculture déjà en transition, mais très attendue

Photo: Réussir

Après plusieurs semaines de concertation, de propositions, de contributions, les conclusions du Grand débat national ont été restituées le 8 avril en présence du Premier ministre et du gouvernement. Le secteur agricole, qui partage une grande partie des problématiques soulevées par le monde rural, est aussi au travail sur un certain nombre de problématiques évoquées dans le cadre des discussions, notamment en matière de transition écologique, a rappelé la présidente de la FNSEA. *Page 3*

Côte d'Or

› Bovins allaitants

La tentation de la vente directe



Nièvre

› Économie

Une année exceptionnelle pour la viticulture



Yonne

› Viticulture

Un nouveau réseau météo pour plus de précision

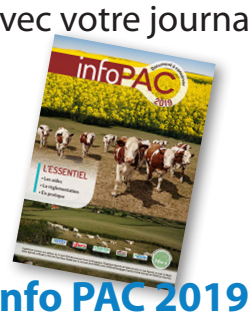


Technique **Grandes cultures**

Le semis direct sur couverture végétale

Le semis direct sous couvert, qu'il s'agisse de repousses du précédent cultural ou d'un couvert implanté, reste encore une pratique minoritaire. Ses nombreux avantages agronomiques attirent cependant l'attention d'une part croissante d'agriculteurs. Arvalis Institut du végétal fait le point sur cette technique. *p.20-21*

Avec votre journal



Info PAC 2019

Encarts: Info PAC 2019 (destiné aux agriculteurs) - France Solar (Côte d'Or)





Sommaire

Côte-d'Or
04 • Simmental: Joli travail d'équipe et supers résultats
05 • Bovins allaitants: La tentation de la vente directe
06 • Mirebeau-sur-Bèze: ça va vrombir
07 • Afdi: *«À 1000 lieues de notre quotidien»*

Nièvre
08 • Économie: Une année exceptionnelle en viticulture
09 • Bio'Ti Full Day: Un rendez-vous pour réussir son projet d'exploitation bio
10 • Enseignement: Le Legta de Château-Chinon a ouvert ses portes
11 • Communication: Accueillir des scolaires avec les fermes ouvertes

Yonne
12 • Circuit court: Ils se regroupent pour créer leur propre filière
13 • Viticulture: Un nouveau réseau météo
14 • 3 000 hectares de photovoltaïque au sol dans l'Yonne
15 • Tourisme: Yonne touristique, Yonne dynamique

Région et ailleurs
16 • Trufficulture: Un fruit du sol porteur d'espoir
17 • Diversification: Du fromage made in Morvan en projet
18 • Europe, PAC, projet agricole régional… Trois questions à Marie-Guite Dufay
19 • Agriculture et changement climatique: L'importance de se baser sur les données observées
20-21 • Technique: Le semis direct sur couverture végétale

Filières
22 • Cultures «Groupes 30 000»: Un nouvel appel à projets
23 • Cultures Soja: Le bel avenir du non OGM
25 • Élevage Ovins: Les trois gestes après une naissance difficile

Infos Services
26-27 • Analyses et tendances
28-29 • Petites annonces
30-34 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 105 € - Prix au numéro : 2,20 €
Imprimeries : Roto Centre - 348, Rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » : P tot 0,01 kg/tonne

Négociations commerciales

Un premier bilan en demi-teinte ?

Quelques jours après la fin des négociations commerciales 2019, la loi Égalim a-t-elle porté ses premiers fruits ? Si les industriels ont déploré la permanence des mauvaises pratiques, la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, Agnès Pannier-Runacher, a dressé un bilan plus nuancé devant la commission des Affaires économiques du Sénat.

« *Cette année encore, les négociations commerciales continuent d'être centrées uniquement sur le prix : près de 49 % des entreprises ont ainsi signé en déflation* », a déploré l'Association Nationale des industries alimentaires (Ania) le 3 avril, à l'occasion de sa conférence de presse économique annuelle. Une déflation qui se chiffrerait, selon l'Ania, à -0,5 % en 2019 pour l'ensemble des entreprises. Pour Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, présentés d'une autre façon, ces chiffres indiquent que la majorité des entreprises n'a pas connu de baisse de prix. Auditionnée le 4 avril devant la commission des Affaires économiques du Sénat, la secrétaire d'État a indiqué que d'après les 300 contrôles qui se sont déroulés sur ces négociations commerciales – et qui ont concerné 150 PME, 100 ETI et 4 très grosses entreprises — la tendance serait plutôt à « *-0,27 % de déflation par rapport à l'entame des négociations commerciales* ». Une déflation qui était de - 3 % en 2018.

Renforcer les sanctions

D'après les premiers retours de la DGCCRF, « *certains groupes de produits tirent leur épingle du jeu* », a précisé Mme Pannier-Runacher, citant notamment le frais en libre-service, dont les prix ont augmenté de + 1 %. Dans ce secteur, l'appréciation du comportement des acheteurs a été jugée « *très bon* », et les contreparties jugées « *bonnes* ». Par ailleurs, ce sont les plus grosses entreprises qui estiment avoir eu le plus de difficultés, alors « *tout ce qui était proche des agriculteurs a plutôt été mieux traité* », indique la secrétaire d'État. Si l'Ania demande « *où sont passés les 600 millions d'euros gagnés par les distributeurs suite au relèvement du SRP* », Agnès Pannier-Runacher rappelle de son côté que la mesure n'a été mise en place que le 1er février, « *on n'est pas dans une phase de redistribution massive de l'argent* ». Néanmoins, après une première phase de plus de 1 300 contrôles, qui ont surtout mis l'accent sur le rappel à l'ordre, plusieurs contournements ont été relevés au niveau de l'encadrement des promotions : « *les dispositions sur les promotions ne sont pas respectées, on a observé des contournements par le cagnottage et les cartes de fidélités* », reconnaît la secrétaire d'État qui ajoute que les contrôles vont donc « *monter en pression* ». Les sanctions devraient donc être renforcées, comme le demandent l'Ania et la FNSEA, qui a rappelé dans un communiqué du 5 avril que « *la loi doit s'appliquer* ». « *La FNSEA et son réseau vont redoubler de vigilance sur la bonne application de l'encadrement des promotions dans les magasins et dénonceront les tentatives de contournement* », prévient également l'organisation. Un bilan officiel des négociations commerciales doit être publié fin avril par la Médiation des relations commerciales agricoles.

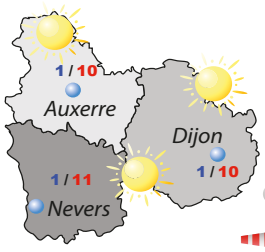
ACTUAGRI

TVA à 0% sur les produits de première nécessité
«Pas l'idée la plus facile»

Une baisse ou un effacement de la TVA sur les produits de première nécessité «*n'est pas l'idée la plus facile à mettre en œuvre, ni le meilleur moyen de soutenir le pouvoir d'achat*», a estimé Gérald Darmanin, ministre des Comptes Publics dans une interview au Journal du Dimanche le 7 avril. «*Il ne faudrait pas qu'une perte de recettes pour l'État se traduise seulement par une augmentation des marges des distributeurs*», a ajouté le ministre qui estime par ailleurs que la mesure pourrait demander de «*débattre des années avec la Commission européenne*» car «*instaurer une TVA à 0% n'est pas possible dans le cadre des règles actuelles*». La proposition, une demande récurrente du mouvement des Gilets Jaunes, avait été reprise par Xavier Bertrand le 14 mars dernier qui proposait notamment d'instaurer une TVA à 0% sur «100 à 200 produits».

la météo présentée par Dijon Céréales

Vendredi 12 Avril

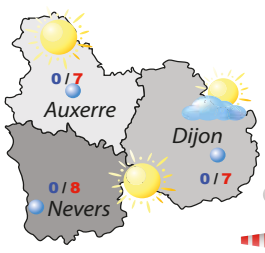


Ensoleillé
Le soleil s'imposera assez facilement sur votre département dans un ciel le plus souvent bleu azur.

T° mini : 0 à 2°C
T° maxi : 9 à 11°C
Vents : Nord-Est 30 km/h

Saint Jules
Soleil : 07h07 - 20h37
Lune : 11h57 - 03h14

Samedi 13 Avril



Agréable
Nous profiterons d'un temps très agréable sur l'ensemble du département avec de larges apparitions du soleil.

T° mini : -1 à 1°C
T° maxi : 6 à 8°C
Vents : Nord-Est 20 km/h

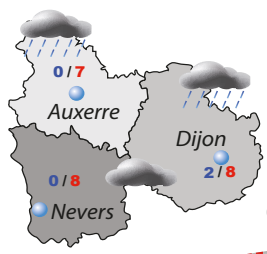
Sainte Ida
Soleil : 07h05 - 20h38
Lune : 13h03 - 04h07

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 14 Avril



Maussade
Le temps s'annonce couvert sur l'ensemble du département avec la possibilité de quelques gouttes

T° mini : -1 à 1°C
T° maxi : 4 à 8°C
Vents : Nord-Est 20 km/h

Saint Maxime
Soleil : 07h03 - 20h40
Lune : 14h16 - 04h52

Prévisions à 7 jours

Lundi 15 Avril au Mercredi 17 Avril
pluie faible / ensoleillé / très nuageux
Vents : Sud-Est à 10 km/h
T° mini : 5 à 7°C T° maxi : 17 à 19°C

Du Jeudi 18 Avril au Dimanche 21 Avril
couvert / couvert / belles éclaircies / couvert
Vents : Est à 20 km/h
T° mini : 7 à 9°C T° maxi : 19 à 21°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Grand débat national

L'agriculture déjà en transition, mais très attendue

Après plusieurs semaines de concertation, de propositions, de contributions, les conclusions du Grand débat national ont été restituées le 8 avril en présence du Premier ministre et du gouvernement. Le secteur agricole, qui partage une grande partie des problématiques soulevées par le monde rural, est aussi au travail sur un certain nombre de problématiques évoquées dans le cadre des discussions, notamment en matière de transition écologique, a rappelé la présidente de la FNSEA.



Réussir

Mobilité, accès aux soins ou aux services publics, les agriculteurs partagent évidemment les préoccupations des ruraux.

Le grand débat national, qui s'est tenu du 15 janvier au 15 mars, a fait émerger de multiples propositions autour de quatre thèmes principaux : transition écologique, accès aux services publics, fiscalité, et fonctionnement de la démocratie.

Dans ce cadre, plus de 250 organisations ont contribué à la réflexion, dont la FNSEA, forte à la fois de son expérience en tant que corps intermédiaire, et de sa proximité immédiate avec le monde rural. Les agriculteurs partagent, évidemment, les préoccupations des ruraux, notamment en matière d'accès aux soins ou de mobilité : ainsi, si 52 % des gens estiment avoir accès aux services publics dont ils ont besoin, cette proportion chute à 36 % en milieu rural, avec en parallèle l'impression grandissante de crouler sous une administration de plus en plus titanesque liée à l'éloignement physique. *«La priorité absolue, c'est l'accès aux soins»*, souligne Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, qui a assisté aux travaux. *«Cet éloignement des services dans le monde rural, nous le dénonçons depuis des années. Avec le grand débat national, enfin la voix des territoires a été portée au plus haut niveau»*, poursuit-elle. Autre préoccupation forte du monde rural, la question des transports, problématique pour 43 % de la population, un sujet qui touche à la fois à la mobilité mais aussi la fiscalité sur les énergies fossiles, comme l'a montré la crise des gilets jaunes. La question doit néanmoins être traitée en étant conscient que ce n'est pas la taxation qui permettra de changer les comportements. Une idée que soutient d'autant plus la FNSEA que l'évolution des mentalités est déjà à l'œuvre dans le secteur agricole : *«on avait commencé dans les années 1990, accéléré avec le Grenelle de l'environnement, puis l'agroécologie, et nous sommes aujourd'hui dans une phase d'appropriation et de déploiement qui donne des résultats»*, témoigne Christiane Lambert.

Transition écologique et agriculture

Dans les remontées des débats, il est clair que l'agriculture est particulièrement attendue sur un grand nombre de sujets, comme sur la réduction de l'utilisation des pesticides (26 % des citations en matière de transition écologique, 21 % pour le changement de modèle). Mais le secteur a également son rôle à jouer en tant que solution, répondant au besoin d'une alimentation de proximité. *«Les participants ont insisté sur l'importance d'arrêter de manger du carbone»*, souligne ainsi Christiane Lambert, qui salue également la possibilité, évoquée dans les débats, de taxer plus fortement les produits importés. Néanmoins, dans un débat où la fiscalité, notamment la baisse des impôts, a été l'une des problématiques centrales, la présidente de la FNSEA se demande également comment résoudre l'équation *«moins d'impôts, plus de bio et moins d'euros»* pour les repas pris dans les cantines. D'autant que l'agriculture a besoin de cette revalorisation, car si l'un des objectifs des États généraux de l'alimentation était de rehausser les prix des produits agricoles, les effets tardent encore à se faire sentir. Et les attentes sociétales à ce sujet restent élevées, ce qui s'est également senti dans les contributions du Grand débat national. *«Il y a des tenants d'une écologie plus dure, qui prônent une action coercitive, l'interdiction des pesticides, la taxation des gros pollueurs… mais la transition écologique doit commencer par le changement des comportements individuels avant le changement législatif, sinon cela ne fonctionne pas, on l'a vu pour les voitures»*, ont souligné les rapporteurs. *«Les agriculteurs ont à cœur de chercher des solutions pour le climat, la protection des plantes, la protection des sols… mais nous devons mieux communiquer sur ce que nous faisons déjà»*, rappelle Christiane Lambert, pour tempérer l'inflation réglementaire et les critiques récurrentes. *«C'est le chantier de l'agriacting, l'agriculture qui agit, fortement évoqué lors du congrès de Nancy, qu'il nous faut réussir»*. Enfin, la FNSEA se reconnaît dans les valeurs qui ont été rappelées de façon transversale dans tout le débat : *«proximité, solidarité, citoyenneté, des valeurs fondatrices pour les corps intermédiaires, c'est notre quotidien, notre esprit de responsabilité»*, souligne Christiane Lambert, qui attend désormais les annonces du Président de la République dans les jours qui viennent, suite au bilan du grand débat national.

ACTUAGRI



Simmental Française

Un joli travail d'équipe, pour de supers résultats

La Côte-d'Or a obtenu d'excellents résultats en concours, les 30 et 31 mars en Haute-Marne.



Tous les jeunes de l'association J'éleve 21, lors du Show Open Pisani, avec Bastien Gervasoni, Laurette Millot, Axel Aubry, Sabine Fercoq, Justine Aubry, Killian Ehret, Maxime De Waele, Justine Millot et Alexis Magnière. Manquent sur la photo : Thomas Cotiby, Marc-Antoine Terreau et Clara Aubry. Également sur la photo : les éleveurs et François Chevallier, le juge du concours.

Le département s'est particulièrement illustré le dernier week-end de mars à Choignes, près de Chaumont, où se tenait un grand concours de génisses laitières.

Plus de 110 animaux de races Prim'Holstein, Montbéliarde et Simmental Française étaient exposés. Une douzaine de membres de l'association J'élève en Côte-d'Or avait fait le déplacement avec 12 génisses de race Simmental issues du Gaec Magnière, de l'EARL Lachot et du Gaec Aubry.

Bravo les jeunes

Le travail d'équipe, ça paye ! Dans le concours des jeunes présentateurs, Laurette Millot a décroché le plus grand titre mis en jeu lors de cette journée : celui de grande championne suprême après avoir remporté son premier prix de section et le championnat Simmental/Montbéliard.

Axel Aubry réalise une très belle performance en signant la première place de sa section et le championnat junior. Sabine Fercoq s'adjuge, elle aussi, le premier prix de sa section. Clara Aubry, Justine Millot et Maxime De Waele se classent tous les trois à la seconde place de leurs sections respectives.

Un bilan très positif à l'issue de ce concours présentateurs pour l'équipe de J'élève en Côte d'Or !

La razzia côte-d'orienne

Pour le concours morphologique génisses, la championne senior et grande championne ne nomme Narcisia, appartenant au Gaec Aubry.

L'élevage de Jours-lès-Baigneux se distingue également avec Orée (première de section), Nonette (deuxième de section et réserve championne jeune), Nines et Ondine (secondes de section) et enfin Nation (troisième). Nora, du Gaec Magnière, se classe pour sa part troisième de sa section.

Le travail d'équipe de tous les jeunes présents ce week-end pour mettre en valeur les génisses des éleveurs Côte-d'oriens a porté ses fruits. L'association J'élève en Côte-d'Or donne désormais rendez-vous pour les Journées châtillonnaises, qui se dérouleront le premier week-end de juin.

AG



Laurette Millot remporte le championnat suprême des jeunes meneurs, toutes races confondues.



Narcisia, génisse du Gaec Aubry, championne sénior et grande championne du concours Simmental.

FDSEA

Salle comble



Le 27 mars à Gerland, la FDSEA organisait, avec la participation de la DDT et des organismes de contrôle, une réunion d'information sur les réglementations nitrates et produits phytosanitaires. Plus d'une centaine de personnes ont fait le déplacement pour s'informer et poser des questions plus spécifiques à leur exploitation. En 2018 en Côte-d'Or, 339 exploitations ont fait l'objet de contrôles dont 32 au titre du domaine *«environnement»* (lié à la directive nitrates) et 32 au titre du volet *«phytosanitaires»*. Ces contrôles ont donné lieu à plusieurs non-conformités avec incidence financière (six pour le domaine environnement, une pour le dossier phytosanitaire). *«Si vous êtes averti d'un contrôle sur votre exploitation, n'hésitez pas à demander au contrôleur qui vous a contacté les points de contrôle prévus et les documents à préparer»*, conseille la FDSEA.

Bovins allaitants

La tentation de la vente directe

La Ferme de la Mouillotte propose des colis de viande de 5 et 10 kg depuis le début de l'année.



Mickaël Pacaut-Mimeur élève 120 vaches charolaises à Sivry, sur la commune de Voudenay.

La vente directe a le vent en poupe. Près d'Arnay-le-Duc, Mickaël Pacaut-Mimeur s'est laissé tenter il y a peu par cette nouvelle activité : *«Jusqu'à présent, mon père et moi avions l'habitude d'envoyer une bête par an à l'abattoir d'Autun pour notre propre consommation. Nous avons voulu aller plus loin en nous adressant aux particuliers. Aujourd'hui, nous vendons une vache tous les deux ou trois mois»*. Le jeune éleveur de 33 ans, installé depuis 2011 sur la ferme familiale, affiche la volonté de renouer le contact avec le consommateur, tout en obtenant une plus-value sur ses bovins : *«dans la plupart des régions de France, il est facile de se procurer des produits du terroir directement dans les exploitations. Chez nous, ce n'est pas si évident que cela, c'est bien dommage. La vente directe permet de combler cette lacune et représente une satisfaction personnelle pour l'éleveur : celle d'emmener le produit jusqu'au bout, dans l'assiette du consommateur. Aussi, avec tout ce que l'on entend dire sur l'agriculture, il apparaît essentiel que les producteurs parlent de leur métier, ce sont les mieux placés pour le faire. Ces rencontres avec le grand public représentent une belle opportunité pour échanger. Il y a bien sûr l'intérêt économique dans la démarche : la vente directe génère une meilleure rentabilité du travail, même s'il y a des frais de découpe et de mise sous vide à déduire»*.

De bons débuts

La clientèle de Mickaël Pacaut-Mimeur réside principalement dans les secteurs voisins d'Arnay-le-Duc et d'Autun. Son début d'activité est prometteur et laisse entrevoir une augmentation des volumes d'ici l'année prochaine : *«les gens recherchent de la proximité et veulent une viande locale, la demande est importante. Si cette dynamique perdure, il serait intéressant d'arriver à écouler une bête par mois dès l'an prochain»*. Les prix de vente pratiqués par la Ferme de la Mouillotte s'élèvent à 14 euros/kg pour le colis de 5 kg et 13 euros/kg pour le colis de 10 kg. La viande est emballée par catégorie en morceau (bœuf bourguignon) ou individuel (rôti, steak…). Celle-ci est étiquetée, prête à consommer ou à être congelée. Une porte-ouverte organisée en février a attiré plus d'une centaine de personnes, au plus grand plaisir de Mickaël Pacaut-Mimeur : *«l'idée première était de présenter l'exploitation et notre élevage. Même des personnes habitant la campagne ne savent pas toujours ce qu'il se fait dans une ferme. Forcément, nous avons abordé la vente directe à cette occasion, plusieurs visiteurs étaient déjà intéressés»*. Motivé et pas avare d'idées, le Côte-d'orien proposera des saucisses et autres pièces à griller dès le mois de juin. Renseignements : page Facebook *«La Ferme de la Mouillotte»* ou 06 11 86 49 72.

AG



Les colis sont à retirer à la ferme ou livrés dans différents points de livraison.

Travaux dans la ferme

Rencontré la semaine dernière sur son exploitation, Mickaël Pacaut-Mimeur préparait la mise à l'herbe de ses bovins. Celle-ci devait être effectuée ces dernières heures, selon les conditions climatiques. Les vêlages n'étaient pas encore terminés, huit veaux étaient encore attendus. L'exploitation de Sivry relevait un bon déroulé de la campagne, sans la moindre césarienne pour le moment. L'acquisition de taureaux typés vêlage facile au Marault, à Jalogny et Créancey commence ainsi à porter ses fruits. *«Environ 80 % des vêlages se sont effectués sans notre intervention»*, indique l'éleveur, *«notre présence lors des autres naissances n'était pas forcément pas nécessaire. C'est un confort de travail appréciable et les économies réalisées sont importantes. En contrepartie, il faut le reconnaître, nous perdons un peu de poids de carcasse, nous allons tenter de corriger ce défaut»*. Mickaël Pacaut-Mimeur va procéder à des vêlages de septembre dès cette année afin de proposer de la viande aux particuliers sur un plus large créneau.

▶ Agenda

18/04 Trophées de l'agriculture

La troisième édition des trophées de l'agriculture se déroule au palais des Congrès de Dijon jeudi 18 avril à partir de 18 heures. Cette soirée de remise de trophées vise à mettre en lumière les professionnels du secteur en mettant à l'honneur agriculteurs, producteurs et éleveurs se démarquant par des savoir-faire et des initiatives en matière d'innovation, de productivité ou encore de solidarité.

16 au 18/04 Rencontres méteils

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or organise, du 16 au 18 avril, trois demi-journées consacrées aux mélanges céréales-protéagineux immatures (MCPI) récoltés en fourrages pour l'alimentation des bovins laitiers et allaitants. Le principe est simple : voir sur une après-midi plusieurs parcelles de MCPI différentes afin de mieux connaitre cette culture et d'acquérir les clés pour optimiser la conduite, la récolte et la valorisation de ces fourrages selon votre type d'élevage et vos objectifs de production. La première demi-journée aura lieu sur le secteur de Mirebeau-sur-Bèze le 16 avril, la seconde aura lieu le 17 avril sur le secteur de Baigneux-les-Juifs et la troisième le 18 avril se déroulera près de Saint-Seine-l'Abbaye. Pour recevoir les coordonnées précises des parcelles où se dérouleront les visites, contacter Florent Gavard, conseiller bovins viande et fourrages au 06 49 81 32 38 ou par mail à florent.gavard@cote-dor.chambagri.fr

au 18/04 Marché de Pâques à Baigneux

La MFR de Baigneux-les-Juifs organise un marché de Pâques dans ses locaux, dimanche 14 avril de 10h à 18h.
Les visiteurs pourront faire des tours de calèche gratuitement, les enfants pourront participer à une chasse aux œufs de Pâques à 11h30 et 15h. Une structure gonflable, et une mini ferme seront présentes. Les élèves animeront des activités de sculpture de ballons, maquillage et origami. Contact : 03 80 96 50 89.



Mirebeau-sur-Bèze

Ça va vrombir

Le comice de Mirebeau organise une grande fête agricole dimanche 28 avril. Du moiss'batt cross fait partie des grandes animations.

Les membres du comice de Mirebeau-sur-Bèze préparent une grande et belle fête agricole pour la fin du mois d'avril.
En plus d'un marché de producteurs, d'un bœuf à la broche, d'un spectacle, d'une fête foraine, d'un concert spécial années quatre-vingt et d'un feu d'artifice de 20 minutes, plusieurs sessions de moiss'batt cross animeront cette belle journée organisée à la Zac de Bocanon. Une quinzaine de bolides ont d'ores et déjà pris rendez-vous sur un circuit spécialement aménagé.
«Les deux tiers de ces moiss'batt viennent du village de Frettes, en Haute-Saône, où une association s'est constituée autour de cette activité. Nous aurons aussi des machines venant du canton d'Aignay-Baigneux, de Lux et d'Auberive en Haute-Marne», annonce Clément Leclerc, vice-président du comice de Mirebeau.

L'agriculteur de Fontenelle, en charge de l'organisation des courses, rappelle le principe de l'épreuve : *«il s'agit avant tout d'une course d'endurance. Une fois le départ donné, les moiss'batt s'élancent pour 10 minutes. Le commissaire agite alors son drapeau pour annoncer le dernier tour. Si une machine a déjà franchi la ligne, celle-ci devra parcourir deux tours avant d'en finir. Pour limiter les écarts entre les pilotes, nous instaurons deux catégories de moiss'batt selon leur puissance et leurs performances. Deux courses se succéderont donc à chaque fois»*.

Très spectaculaire, le moiss'batt cross reste une course *«folklorique, sans réel enjeu de compétition»*, tient à préciser Clément Leclerc. L'organisation nécessite néanmoins le strict respect d'un cahier des charges établi par la commission départementale de la sécurité routière. *«Nous avons obtenu l'agrément il y a quelques jours. Les membres de cette commission viendront vérifier nos installations l'avant-veille de l'épreuve»*, précise le vice-président du comice.

AG



La communication autour de l'évènement bat son plein.


Une quinzaine de machines sont attendues à partir de 11 h 15.

Tart-le-Haut

«Gallas, son univers impitoyable»

La classe de BTSA *«Développement, animation des territoires ruraux»* de la MFR de Quetigny organise un spectacle samedi 27 avril de 14 heures à 21 h 30 à Tart-le-Haut, près de Genlis. La thématique s'intéresse au général Gallas, commandant de l'armée impériale serbe pendant la Guerre de Trente Ans, qui traversa la région de Dole à Dijon en passant par le territoire de la Plaine Dijonnaise. Des scènes de vie pour découvrir le quotidien des soldats de Gallas, de la voltige équestre, des combats d'épées, la destruction de l'Église de Tart-le-Haut en mapping vidéo et un repas d'époque seront proposés avec la participation de la communauté de communes de la Plaine Dijonnaise. Un coin buvette, une ferme et stands seront mis à disposition tout au long de l'après-midi. Le repas est proposé en soirée au prix de 12 euros (réservations sur evenement@plainedijonnaise.fr ou 07 81 74 70 16, 06 70 56 80 04). Renseignements : page Facebook *«Gallas, son univers impitoyable !»*.

AG


Onze étudiants de BTSA DATR réalisent un travail valorisant les ressources touristiques locales.

Un peu d'histoire

En 1636, le général Gallas installe son quartier général à Tart-le-Haut lors du siège de Saint-Jean-de-Losne. Informé par le Duc de Weymar que les assiégés veulent percer la digue de l'Ouche et lâcher les étangs de Cîteaux pour inonder le pays, le général saccage les *«3 Tart»* avant de quitter la région.

Jeunes agriculteurs

Ça va être la course

Les JA d'Aignay-Baigneux préparent une course pédestre en marge de la fête départementale.

La fête départementale de l'agriculture se déroulera dimanche 1er septembre à Poiseul-la-Ville. Les Jeunes agriculteurs d'Aignay-Baigneux profitent de cette longue attente pour commencer la communication autour de leur grand rendez-vous festif et populaire.

Celui-ci sera précédé la veille de deux autres évènements : le concert Festiv'Agri et le tout nouveau Agri'Run.

Cette course pédestre invitera les participants à courir une dizaine de kilomètres dans la vallée de la Seine.

Divers obstacles agricoles comme des bottes de paille compliqueront la tâche des sportifs, qui partiront depuis le site de la fête. *«Nous recherchions une animation supplémentaire, susceptible de nous amener un maximum de monde pour notre soirée musicale»*, indique Cyril Bret, président du canton d'Aignay/Baigneux, *«certains JA nous ont suggéré l'idée d'un trail. Ce type d'évènement sportif attire beaucoup d'adeptes, nous espérons que les futurs participants resteront avec nous pour le concert !»*



Thibaut Riotte et Florent Moyot ont communiqué sur leur événement fin mars à Massingy, lors du trail de la côte châtillonnaise.

Les inscriptions seront mises prochainement en ligne, des tarifs préférentiels seront adoptés pour celles et ceux qui réserveront les premiers. *«La course sera chronométrée avec des puces introduites dans les dossards. L'épreuve, ouverte aux plus de 16 ans sur présentation d'un certificat médical, est inscrite sur l'agenda de la Fédération Française d'Athlétisme. Nous réfléchissons à la mise en place de douches à l'arrivée pour que personne ne manque de rien»*, informe Cyril Bret. Renseignements : page Facebook *«Agri'Run»*.

AG

Afdi

«à 1000 lieues de notre quotidien»

Deux Côte-d'oriens membres d'Afdi BFC évoquent un voyage à Madagascar.


Le groupe de Côte-d'oriens, en voyage d'étude en pays malgache.

Afdi accompagne les organisations paysannes des pays en développement. Cette association de solidarité est présente en Bourgogne Franche-Comté et entretient des partenariats au Cameroun, au Sénégal et surtout Madagascar.

Une dizaine de Côte-d'Oriens sont impliqués dans la démarche qui invite parfois à la découverte de ces différents pays. Le dernier voyage d'étude s'est déroulé en territoire malgache en compagnie, notamment, de Sylvie Lemaire, conseillère énergie à la Chambre d'agriculture et de Gérard Paillet, agriculteur retraité à Fenay. Ces derniers partagent ici leur riche expérience.

Une exploitation de 0,5 ha

«Nous étions à 1 000 lieues de notre quotidien», confie Sylvie Lemaire, qui décrit une agriculture très différente de celle de la Côte-d'Or : *«le choc est rude. Nous avons été hébergés dans un village sans eau courante, ni sanitaires, ni électricité. La famille qui nous a reçus est composée de quatre jeunes garçons orphelins qui vivent sur une exploitation agricole de 0,5 ha. Sur cette surface, en grande partie immergée, ils cultivent du riz, des patates douces, du manioc, des haricots. La seule richesse de la famille est un zébu, parqué devant la maison. Grâce à VFTM, partenaire de l'Afdi, ils peuvent valoriser le riz et les haricots en production de semences. Seul le plus jeune des garçons va à l'école, quand la famille a assez de riz pour la payer»*. Les paysans rencontrés dans ce village ont tous interrogé le petit groupe français sur leur modèle agricole, visiblement très envié : *«ils se demandent comment agrandir leurs surfaces, comment abandonner les cultures associées pour des cultures uniques. Ceux qui ont un peu plus de revenus utilisent les engrais chimiques. Le chef du village nous a dit vouloir monter un poulailler de plusieurs centaines de poulets, avec des panneaux solaires pour les éclairer la nuit et pour qu'ils grossissent plus vite. Nous sommes partis en étant conscients qu'il est inutile d'envisager de proposer là-bas un développement agricole qui soit calqué sur le nôtre. Mais nous pensions qu'une fois sur place, nous aurions peut-être une idée plus claire de ce qui peut être fait. Au final, après avoir rencontré tous ces paysans, pratiquant des types d'agriculture bien différentes, on sait juste qu'il faut éviter de reproduire les erreurs de l'agriculture productiviste mise en place chez nous»*.

Développement de l'agrobusiness

Un modèle d'agrobusiness se développe au sud du pays, comme l'explique la salariée de la Chambre d'agriculture : *«nous trouvons des structures de plusieurs milliers d'hectares avec des cultures de maïs et des productions de géraniums, le tout à grand renfort d'intrants, sans exclure les OGM. Des sociétés étrangères au pays jouent le rôle de gestionnaires, elles équipent les villages en panneaux solaires et écoles, favorisant ainsi l'acceptabilité de ces projets»*. Selon Sylvie Lemaire, *«un autre modèle est à inventer : certainement plus résilient que le modèle traditionnel malgache, mais sans créer une situation de dépendance aux intrants et à leurs fournisseurs, le tout dans une solidarité nécessaire entre nord et sud. Ce pays à la population très jeune va vite devoir trouver des solutions pour faire face à l'insécurité alimentaire, résultant à la fois de la jeunesse de la population et des conséquences concrètes du réchauffement climatique»*.

«Les choses avancent»

Gérard Paillet avait déjà effectué un premier séjour à Madagascar il y a près de 20 ans et a pu comparer l'évolution de l'agriculture locale : *«Il y a davantage de zones cultivées en riz et une forte évolution des techniques culturales. Malgré cette intensification, la production de riz est encore insuffisante face à l'évolution de la population. La rencontre avec les organisations paysannes partenaires d'Afdi et le séjour chez l'habitant nous ont montré que malgré toutes leurs difficultés et leur extrême pauvreté, ils font des efforts et s'organisent. En 20 ans, les leaders ont réussi à se former, prendre des responsabilités, construire et faire vivre des organisations professionnelles alors qu'il n'existait pratiquement rien au début des années 2 000. La montée en puissance de structures économiques et syndicales les amène à une participation dans les ministères pour débattre de la mise en place des projets de développement».*

Dijon Céréales

Club Optimisation, des nouvelles options et de l'accompagnement

Un nouveau club vient d'être lancé chez Dijon Céréales autour de l'optimisation du prix de campagne.


Romain Guéritaine et Victor Moulins, de la cellule marchés Dijon Céréales

Le service céréales de Dijon Céréales propose, en ce début de printemps 2019, une nouvelle offre d'accompagnement sur les marchés aux adhérents de la coopérative : le club Optimisation, auquel 150 agriculteurs ont déjà décidé de s'inscrire, était présenté officiellement lors de deux réunions de lancement à Longvic les 28 et 29 mars derniers.

«La philosophie du club est de s'appuyer sur le cadre de gestion sécurisant de la coopérative, tout en captant les opportunités des marchés à travers des options structurées innovantes», explique Romain Gueritaine, responsable Marchés et Risques chez Dijon Céréales. *«Le club Optimisation propose désormais un accompagnement du débouclage des options, sous la forme d'une délégation au service Céréales, avec l'assurance de capter le meilleur de la hausse sur une période définie. Sur la récolte 2018, l'option Primax allait déjà dans ce sens avec une bonne performance»*.

Le dossier prend aussi une dimension digitale. Grâce à la *«Bourse aux grains»*, nouvel outil diffusé via l'extranet *«Macoopenligne»* de Dijon Céréales, les agriculteurs sont autonomes dans leur prise de décision. La souscription aux offres se fera en engageant le tonnage souhaité sur cette plateforme. *«Nos adhérents auront la possibilité de choisir l'offre correspondant le plus à leurs attentes parmi les quatre construites cette année (Prix max/min, Opti +, Protec +). Ce club dynamise le prix de campagne tout en apportant sérénité et performance à l'agriculteur»* ajoute Romain Gueritaine. Prochain rendez-vous du club en fin de campagne pour faire un point sur la valorisation de ces offres. N'hésitez pas à contacter l'équipe pour tous compléments d'informations.

Contact : service céréales : service.marches@dijon-cereales.fr

▸ Formations

29/03 Mairie, Saint Seine l'Abbaye
Directive Nitrates : faire le point sur les évolutions
Contact : Anne Hermant, CA21
Tél. 03 80 68 66 61
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

7 et 23/05 Pôle Agricole, Créancey
ACTE agir pour ma cessation et la transmission de mon exploitation
Contact : Elise Bartoletti, CA21
Tél. 03 80 68 66 42
elise.bartoletti@cote-dor.chambagri.fr

EXPERT DeLaval ROBOTIQUE

CHAPUIS FRÈRES

Votre spécialiste de la traite sur les secteurs Côte d'Or, Yonne et Aube



NOUVEAU Robot V300


Roto


Salle de traite

21450 Saint Marc/Seine - 03 80 93 22 28
Alexis Chapuis - 07 78 87 26 57
www.chapuis-freres.fr

DeLaval

Économie

Les chiffres de la Ferme Nièvre dévoilés aux adhérents

CER France Alliance Centre a présenté mardi 9 avril au lycée agricole de Challuy, le résultat de son observatoire agricole pour 2018.


Sans surprise, l'élevage allaitant souffre des effets de la sécheress.

Le,chargé de missions Études et Références à CerFrance Alliance Centre, a présenté ce mardi devant un parterre d'étudiants et d'adhérents les résultats économiques pour la Ferme Nièvre en 2018. En grandes cultures, *«il s'agit de la meilleure des six dernières années»* a précisé le chargé de missions. Dans le détail, le niveau des prix de ventes des céréales est en hausse sensiblement sans retrouver leur niveau de 2010-2012. Les rendements des céréales sont voisins de leur niveau de 2017 et un peu supérieurs à la moyenne des 10 ans. En revanche, il est médiocre en colza, inférieur de près d'1 t/ha à ce qu'il était en 2017. La période de sécheresse peut expliquer en grande partie ce résultat. Du côté des charges, elles sont en hausses de 3 %. Le coût des engrais, des charges sociales et les carburants augmentent également pour la deuxième année consécutive. Enfin dernière donnée pour ce type de culture, l'EBE qui varie de 50 000 à 60 000 euros par UTAF. Pour CERFrance, la priorité est à donner à la consolidation financière sur les réinvestissements.

En système bovin viande l'année a été évidemment marquée par une forte sécheresse. Les cours de bovins sont stables malgré un tassement en fin d'année. Du côté des charges, le cabinet comptable note une augmentation de 7 %. Conséquence : les exploitations se fragilisent lentement. La sécheresse agit comme révélateur plus que comme cause de la fragilisation. D'ailleurs, il existe toujours une forte variabilité de la productivité, des coûts de revient et des revenus entre exploitations. *«Les effets de la sécheresse vont encore se poursuivre cette année»* a signalé Nicolas Roche qui entrevoit une situation sans marge de manœuvre du fait d'un recul de l'EBE de 25 000 à 30 000 euros.

De manière générale, il existe une part importante d'entreprises qui restent en situation fragile, malgré une légère amélioration depuis deux ans dans les systèmes grandes cultures et les systèmes bovins lait.

Pour en savoir plus, contacter CerFrance Alliance Centre au 03 86 71 92 50

THÉOPHILE MERCIER

Une année exceptionnelle pour la viticulture

Le centre de comptabilité Cerfrance Alliance Centre a dévoilé le 28 mars dernier les résultats économiques dans la viticulture. Tour d'horizon des données clefs à retenir.


Pour CerFrance Alliance Centre, les chiffres de rendement de 2018 sont exceptionnels.

Après deux années marquées par des aléas climatiques dus notamment au gel, les exploitations viticoles de la région Centre Val-de-Loire retrouvent des couleurs et des résultats exceptionnels à quelques exceptions près. Ce jeudi 28 mars, Nicolas Roche, chargé de mission Études et Références à CerFrance Alliance Centre, a présenté un panorama économique complet pour des appellations de Sancerre, Pouilly-Fumé, Menetou-Salon et Quincy-Reuilly. Pour réaliser son enquête, CerFrance Alliance Centre a croisé les données avec le Bureau Interprofessionnel des Vins du Centre-Loire. (BIVC). *«Le résultat de cette étude est obtenu grâce un échantillon représentatif du vignoble»* a expliqué Nicolas Roche en préambule. Dans le détail ce panorama économique reprend les données de 117 entreprises viticoles. À signaler que deux tiers de ces entreprises ne font que du vin. D'autres sont parfois tournées en même temps en Grande Cultures. À signaler également que les résultats présentés sont ceux de 2018 pour la récolte 2017. L'enquête révèle également que la SAU viticole est de 11,24 ha pour 3,84 UTH. Le Capital d'exploitation moyen par entreprise est de 775 300 euros et de 69 000 euros par hectares de vignes.

Des rendements 2018 exceptionnels.

Ce qui est marquant en 2018 ce sont les chiffres de rendements. Toutes appellations confondues, on obtient un résultat à l'hectare entre 62 à 64 hectolitres/ha. *«Sur 15 ans, les chiffres de l'année dernière sont exceptionnels»* a estimé Nicolas Roche. Traduite en euros constants, l'évolution des résultats par hectare permet aux appellations de se donner de l'air. Sur Sancerre (appellation qui profite le mieux), ils sont 12 000 euros en 2018, un peu plus de 10 000 euros pour le Pouilly-Fumé, 8 000 euros pour Menetou-Salon et 6 000 euros pour Quincy-Reuilly. Si l'on regarde un peu plus en arrière, depuis 6 ans l'appellation Sancerre et Pouilly ont des revenus en progression. Autres indicateurs mis en avant c'est celui de l'évolution des charges. *«De manière générale, nous constatons une évolution à la hausse depuis 7 ans en particulier chez les exploitants qui vendent en bouteille»* a indiqué Nicolas Roche .

Le vrac se porte bien à l'export

Autre donnée importante à retenir c'est l'évolution du cours du vrac. Le prix se rapproche progressivement de celui de la bouteille. Sur Sancerre, il représente 680 euros/hl et pour le Pouilly-Fumé il est de 686 euros/hl. À titres de comparaison, le prix de la bouteille pour ces deux appellations est de 873 euros/hl et 876 euros/ha.
Selon Nicolas Roche, *«les entreprises qui ont les moins bons rendements se trouvent parmi celles qui ont le moins d'entretien de la vigne»*.

Enfin le dernier volet de l'enquête concerne la commercialisation à l'export en autre. Selon les chiffres du BIVC l'ensemble de la région Centre-Loire exporte aux États-Unis (pour 34 %) et Grande-Bretagne (20 %). Une incertitude demeure sur le devenir de ces marchés en raison d'une part d'une politique protectionniste mise en place par le président Trump et l'application du Brexit outre manche. Néanmoins, il a été démontré durant la présentation qu'à charges constantes, les viticulteurs qui vendent à l'export valorisent mieux leur production. En revanche, la recherche de nouveaux marchés par ces derniers n'est pas quantifiable. CerFrance et le BIVC sont d'accord pour dire que le vrac se valorise mieux que la bouteille, dans notre pays, c'est du 50, 50. Enfin à l'export, il faut noter que le sancerre se vend bien. Le prix de vente moyen par hectolitre est de 847 euros. Malgré ces bons résultats, l'étude révèle globalement une variabilité des revenus très forte dans tous les vignobles, indépendamment du mode de commercialisation.

THÉOPHILE MERCIER

Bio'Ti Full Day

Un rendez-vous pour réussir son projet d'exploitation bio

La Chambre d'agriculture organise le mardi 30 avril une journée dédiée au projet en agriculture biologique. Un événement qui va se dérouler sur l'exploitation du Gaec Baumier situé à Brinon-sur-Beuvron. Détails de ce qui vous attend pour cette journée.

Réussir son projet d'exploitation en agriculture biologique. Tel est l'objectif de cette journée du mardi 30 avril organisée sur l'exploitation des Baumiers à Brinon-sur-Beuvron.

Au programme dès 14 heures, Judith Nagopae, conseillère Grande Culture de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre reviendra sur les raisons de se tourner vers l'agriculture biologique et exposera la réglementation en vigueur pour ce type de conduite. Ensuite Caroline, Didier et Thomas Baumier présenteront les résultats technico-économique de l'exploitation.

Une présentation de la conduite de l'exploitation qui sera accompagnée par un éclairage de Philippe Jaillard, conseiller AB à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre. En fin d'après-midi, Judith Nagopae reprendra la parole pour faire le lien entre la fertilité du sol et la gestion des adventices.

Un temps d'échange avec les conseillers est prévu autour d'un verre de l'amitié pour conclure cette journée technique.

Contact : Noémie Sansoit 07 86 73 08 37



L'engagement de la Chambre d'agriculture pour l'agriculture biologique

Engagée dans le développement de l'agriculture biologique, la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté accompagne tous les agriculteurs ayant un projet de conversion mais également les exploitants bios qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques.
Organiser des formations technico-économique ou des démonstrations de matériel de désherbage mécanique, mettre en place des essais et des journées portes ouvertes, font partie des missions de la Chambre d'agriculture de la Nièvre.
La conversion à l'agriculture biologique ne s'improvise pas ! Il est important d'acquérir un certain niveau de compétences avant de se lancer et d'être accompagné dans ce processus.
Ces journées permettent d'aller à la rencontre des exploitants bio, de partager des expériences, de comprendre les clés d'une conversion réussie mais aussi d'échanger avec les conseillers…

Zoom sur le Gaec Baumier

Ces exploitants ont fait le choix en 2002 de se convertir à l'agriculture biologique. *«Mon père souhaitait réduire ses produits de traitements»* explique, Thomas, le fils. À eux trois, ils exploitent 260 hectares dont 150 sont en culture (blé ; triticale ; épeautre ; lentille ; cameline ; tournesol, soja, luzerne ; trèfle et féverole). *«Depuis que nous sommes passés en bio, nous valorisons mieux nos céréales»* estime-il. « Nous espérons que les agriculteurs viendront nombreux. Nous sommes là pour répondre à leurs questions ».
Gaec Baumier :
10 rue de Château Baron - 58420 Brinon-sur-Beuvron

Circuit Court

Une légumerie bio va bientôt sortir de terre à Clamecy

L'Esat de Clamecy s'est lancé dans un projet de légumerie bio. Elle devrait être en service au premier trimestre 2020. Explication.

Atteindre 20 % de produit bio d'ici 2020. C'est l'ambition que s'est fixée l'Adapei pour l'Esat de Clamecy à l'origine du projet de légumerie bio. Au départ, ce projet est né de la volonté de créer des emplois.

Puis a germé dans l'esprit des responsables de l'établissement l'idée d'approvisionner en bio leur cantine située juste à côté mais également les circuits scolaires, et l'Ephad. Pour mener à bien ce projet, l'Esat a embauché Émeline Plançon, une chargée de mission. *«L'idée serait de trouver des producteurs dans un rayon de 30 km»* précise la jeune femme. Une étude est en cours de réalisation pour évaluer la faisabilité du projet. *«Nous avons déjà un bâtiment de 700 m² mais il reste à régler le problème du modèle économique. Pour qu'il soit viable, ce projet doit intégrer de gros volumes. Il nous faut donc trouver un maximum de producteurs. Nos premiers échanges avec le monde agricole sont positifs, plusieurs céréaliers nous ont affirmé qu'ils seraient prêts à s'engager dans le projet»* explique Mario Da Costa, chef de service du pôle travail à l'Adapei. Concrètement, une fois le projet lancé la légumerie achèterait les produits aux producteurs et elle se chargerait de laver et de conditionner les légumes.



De gauche à droite : Mario Da Costa (chef de service - pôle travail) ; Émeline Plançon (chargé de mission) et Jean Liberatore (directeur de l'Esat de Clamecy).

L'autre mission d'Émeline Plançon c'est aussi de trouver des financements. *«Notre projet nécessite un investissement de 200 000 euros. À ce jour, nous avons le soutien de l'Ademe, le Feder, la Région Bourgogne Franche-Comté»* précise la chargée de mission en conclusion.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le projet, vous pouvez contacter Émeline Plançon au 03 86 27 37 38 ou par mail à e.plancon@adapei58.org.

THÉOPHILE MERCIER

Lycée agricole de Challuy

Un pot de départ bien particulier



Le directeur d'exploitation du lycée Agricole de Challuy a officiellement pris sa retraite après 27 ans d'engagement au service du monde agricole. Une cérémonie émouvante a été organisée en son honneur le 28 mars dernier au lycée agricole de Nevers. Un pot de départ peu commun où les conversations étaient très orientées vers la génétique Charolaise, la génomie, les index génétiques… C'est donc dans cette stabulation que s'est regroupée une trentaine de personnes pour remercier et souhaiter une belle retraite à Georges Lapalu, directeur de l'exploitation du Lycée agricole de Challuy depuis 1992. Date à laquelle l'exploitation du lycée migre de Magny-Cours vers Challuy avec déjà un troupeau charolais reconnu pour sa génétique. Réputation, qui sera entretenue et améliorée pendant pas moins de 27 ans par un passionné et qui lui vaudra une médaille d'argent du Herd-book charolais, une belle consécration. Il ne nous reste plus qu'à lui dire merci pour ce bel héritage génétique et lui souhaiter une bonne continuation dans sa réforme, pardon retraite.

SARAH GHIBAUDO

Retour sur la 5ème édition du salon Agroéquipement

La Chambre des métiers et de l'artisanat a organisé samedi 30 mars, la 5ème édition du salon de l'agroéquipement et de la viticulture. Plusieurs organismes de formations étaient présents pour présenter et promouvoir les métiers qui recrutent dans le secteur à savoir les CFA de Marzy, Challuy et Cosne-sur-Loire mais aussi le lycée Iperma, spécialisé en machisme agricole et l'Anefa (Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture.) Une cinquantaine de personnes ont poussé les portes de ce salon accueilli cette année par l'entreprise Alabeurthe. Cette entreprise est spécialisée dans la motoculture et la viticulture et emploie 200 personnes en Bourgogne et dans le Cher. Cette entreprise recrute environ trente personnes par an et elle est à la recherche de profils techniques et commerciaux. Au-delà de l'exemple d'Alabeurthe, une cinquantaine d'offres d'emploi étaient à pourvoir. Preuve s'il en est que le secteur offre des possibilités de débouchés importants.

THÉOPHILE MERCIER



Enseignement

Le Legta de Château-Chinon a ouvert ses portes

Le lycée agricole de Château-Chinon a organisé le samedi 28 mars une journée portes ouvertes.



Le marché de produits de terroirs a été organisé dans le hall de l'établissement.

C'est un moment important de l'année d'un établissement scolaire. Les journées portes ouvertes sont toujours l'occasion de créer un lien de confiance avec les futurs élèves et leurs parents. Encore une fois, le programme de cette journée portes ouvertes a été relevé. Des navettes ont été mises en place du Legta jusqu'à l'exploitation piscicole de Corrancy et sur le nouveau site de transformation de Vermenoux. Le lycée utilise les installations de la «*pisciculture du Morvan*» pour les besoins de sa formation en bac pro aqua. Un marché de produits de terroirs, organisé par la classe de Bac agri a également été proposé. «*Les Ruchers du Morvan*», «*La ferme des Sapins*», «*La ferme de Roussillon*», «*Pattati-Pattata*» et «*La cave Cidricole*» ont été les principaux exposants de ce marché. À l'extérieur du bâtiment, une ferme pédagogique a été installée grâce au soutien des Jeunes Agriculteurs de Château-Chinon. À l'heure de faire les comptes, l'équipe pédagogique était plutôt satisfaite de la journée. Plus de 70 contacts ont été pris pour des formations de la 4ème jusqu'au BTS DATR. Le Bac pro aqua est la formation qui a suscité le plus d'intérêt chez les visiteurs.
Si vous êtes intéressés par l'une des filières proposées par le Legta de Château-Chinon, vous pouvez contacter l'établissement au 03 86 79 49 30 ou par mail : cfppa.chateau-chinon@educagri.fr

Iperma de saint-Saulge

Un voyage enrichissant

Les élèves de BTSA GDEA Promotion de lycée Iperma à Saint-Saulge ont effectué en octobre dernier un voyage dans la région de l'Illinois, aux États-Unis. Ils nous ont livré il y a quelques jours leur compte rendu et leurs impressions sur ce voyage pédagogique.

Nous les avions suivis l'année dernière dans leur préparation. Cette fois les élèves de BTSA GDEA sont revus dans la Nièvre avec plein de belles images en tête. Ce voyage d'étude s'insère dans leur parcours de formation durant leur 2ème année de formation dans le but de développer leur chance d'insertion professionnelle, augmenter leur niveau de compétence professionnelle en particulier dans le domaine technique et dans l'expression anglaise et accroître leur culture générale par la découverte d'autres cultures. Durant sept jours, accompagnés de leurs professeurs, ils ont sillonné l'Illinois. Un périple de 1 435 km qui a débuté par une immersion à Chicago. Ils ont ensuite visité plusieurs entreprises comme l'usine Elobau qui fabrique des capteurs et des éléments de commandes pour les cabines de tracteurs mais aussi l'usine d'assemblage de John Deere. Ces différentes visites, ont permis à ces étudiants de découvrir de nouvelle méthode de travail et d'échanger avec des professionnels. «*Ce qui nous a frappés c'est surtout la taille de leurs machines agricole. Elles font parfois le double de ce qu'on peut avoir en France. Les techniques sont aussi différentes. Dans la région de Chicago où nous étions, il n'y a pas par exemple de travail de sol. Les normes sont également différentes. En France nous avons le droit de charger les camions de grains jusqu'à 25 tonnes, au États-Unis c'est jusqu'à 44 tonnes*» ont expliqué les étudiants. Ces derniers ont aussi eu la chance d'arriver durant la période de moisson du Maïs. Ils ont pu comparer les différents de techniques de travail. Autant d'éléments qui peuvent leur servir sur leur lieu de stage en France.



Les élèves et leurs professeurs devant l'usine John Deere.

THÉOPHILE MERCIER

Communication

Accueillir des scolaires avec les fermes ouvertes

Cette année encore, la FDSEA 58 organise dans le département l'opération *«fermes ouvertes»* initiée par le réseau FNSEA depuis plus de vingt ans.



Les écoliers découvrent la traite.

La semaine passée, une nouvelle école, la maternelle de Pouilly-sur-Loire, a été accueillie dans le cadre de l'opération Fermes ouvertes sur une exploitation agricole de la Nièvre.

Initiée depuis plus de vingt ans en partenariat avec le Crédit Agricole et l'Inspection Académique, cette opération vise à ouvrir les fermes, dans un cadre scolaire et pédagogiquement adapté avec les enseignants, aux élèves de maternelle et de primaire du département afin de les sensibiliser aux réalités de la production alimentaire en France. Le 8 avril, c'est à Garchy que les élèves des très petites et petites sections de l'école de Pouilly sur Loire ont été reçus dans le prolongement d'un projet scolaire portant sur l'alimentation au quotidien, initié par Arlette Jourde, l'institutrice.

L'objectif étant de faire distinguer ce qui compose l'alimentation des enfants, des produits laitiers aux légumes, en passant par les céréales, et le tout se terminant par un goûter composé de l'ensemble des produits qu'auront pu découvrir les enfants durant leur année scolaire.

Accompagnés des *«anciens»* du foyer-logement de Pouilly qui s'associent aux sorties des enfants chaque année, les tout jeunes élèves ont pleinement mis à profit l'heure passée sur l'exploitation pour découvrir l'origine du lait et se familiariser avec l'élevage des animaux - en gambadant parmi les chevreaux - et la traite : *«Oui la chèvre mange du foin…Non le cacao ne sort pas du pie avec le lait !»* Des futurs consommateurs qui, quoi qu'il en soit, seront repartis conquis de leur courte découverte de l'élevage et des produits de la ferme.

SERVICE SYNDICAL **FDSEA 58**

Syndicat

La 73ème assemblée générale de la FDSEA se prépare

«L'agriculture Nivernaise face aux défis climatiques et sanitaires», c'est le thème de la 73ème édition de l'assemblée générale de la FDSEA organisée le jeudi 18 avril à la salle des fêtes de Cossaye.

Au programme dès 14 heures : Assemblée générale à huis clos avec proposition d'évolution des articles 20, 21, 22 et 25 des statuts de la FDSEA. Ce vote sera suivi par la présentation des comptes 2018 et rapport du commissaire aux comptes, Christian Perrin Bondoux.

La présentation du budget prévisionnel 2019 et le vote des résolutions clôturera la première partie de l'après-midi. 0 partir de 15 h 30 : ouverture au public avec un mot d'accueil du Maire de Cossaye et rapport d'activité en vidéo. Le temps fort de cette après-midi, la table ronde sur l'activité des sections sociales et spécialisées. À noter l'intervention de Joël Limouzin, vice-président de la FNSEA et président de la FMSE. Sylvie Houspic, la préfète de la Nièvre interviendra pour clôturer l'après-midi.

«J'invite tous les adhérents à venir à cette assemblée générale. Car c'est finalement l'unique moment où nous pouvons publiquement leur rendre des comptes. L'année a été riche dans tous les domaines que ce soit sur la question du prix avec la loi Égalim, des phyto ou encore les dégâts de sangliers qui continuent encore aujourd'hui. La feuille de route 2019-2020 c'est en AG qu'elle se décide. Mais pour cela, il faut qu'il y ait un maximum de monde. D'autant que le sujet principal de l'après-midi est tourné vers le climat qui sera je le pense une de nos préoccupations majeure pour les prochains mois» estime Stéphane Aurousseau, le président de la FDSEA Renseignements au 03 86 93 40 92.

Sanitaire

FCO - Information

De nombreux cas de veaux naissant avec des symptômes de FCO (aveugles, troubles locomoteurs, difficultés à téter…) ont été signalés pendant la campagne de vêlage 2018-2019. Ces cas ont commencé à apparaître vers la mi-décembre.

D'après les analyses réalisées au laboratoire départemental (virologies positives sur prélèvements sanguins de veaux), il est très probable que ces symptômes soient à attribuer au sérotype 8 de la FCO. En effet, les PCR positives sur plusieurs jeunes animaux (moins d'une semaine) nés en période d'inactivité vectorielle et virale semblent indiquer une contamination intra-utérine des veaux.

Une enquête menée dans les élevages nivernais en janvier à ce sujet et les indicateurs EDE de mortalité de veaux des 2 premières semaines de janvier (en hausse de 1,7 % par rapport à la même période 2018) ont confirmé cette tendance.

Le Laboratoire National de Référence indique aussi que le BTV 8 a circulé très largement dans de nombreux départements français. Face à cette importante circulation de virus sérotype 8 de la FCO qui a et qui aura certainement un impact sanitaire fort, le GDS , la DDCSPP et les représentants de la profession vétérinaire du département encouragent les éleveurs à vacciner le cheptel souche (mères et taureaux).

GDS-VÉTÉRINAIRES-DDPP

▸ Agenda

12/04 AG JA
Les Jeunes Agriculteurs organisent leur assemblée générale le vendredi 12 avril à la salle des fêtes de Cercy-la-Tour à partir de 14h. Thème de l'AG, Loi Egalim : «*L'argent des consommateurs reviendra-t-il réellement aux producteurs ?*» En présence notamment de Régis Amiotte et Annie Marien, de l'UFC que Choisir, Emmanuel Bernard, vice-président de la FNB et président de la section bovine FDSEA Nièvre et Guillaume Gauthier, JA Nat. Repas ouvert à tous sur réservations : 07 86 95 37 96

18/04 AG FDSEA
La FDSEA organise sa 73ème assemblée générale sur le thème des défis climatiques et sanitaires. Rendez-vous le 18 avril à 15h30 à la salle des fêtes de Cossaye. Joel Limouzon, vice-président de la FNSEA et Sylvie Houspic seront les invités de de cette AG.
Renseignements : 03 86 93 40 92 ou fdsea58 @wanadoo.fr

18/04 AG Herb Book Limousin
Le Herd Book Limousin organise son assemblée générale le jeudi 18 avril à partir de 10h à la salle des fêtes de Diennes-Aubigny. Les travaux seront suivis de la visite de l'exploitation de David Thoulé, éleveur limousin à Diennes Aubigny au lieu-dit le Couault.
Renseignements :
05 55 06 46 00. ou 06 10 09 65 69

Atelier abeilles
Le Parc du Morvan organise une série d'initiation à l'apiculture les samedi 20 avril et 4 mai à la Maison du Parc à Saint Brisson. Réservé aux personnes possédant au moins une ruche souhaitant avoir une ou plusieurs ruches.

Ateliers à la journée (de 10h à 17h), prévoir son pique-nique
Le nombre de places est limité, d'où une inscription au préalable obligatoire : adhésion annuelle au Syndicat des Apiculteurs Nivernais Morvan : 18€/ personne.
Renseignements : 03 86 78 79 57



CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Zone d'activités sur la Nièvre
18350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

▸ Agenda

Pac: Réunions d'information
Ces réunions ont pour objet la présentation des évolutions réglementaires 2019 et du logiciel TélePAC. La dernière demi-journée d'information à destination des agriculteurs est organisée dans l'Yonne le jeudi 25 avril à Ancy-le-Franc - salle Polyvalente - Grande Rue à 9h30 (accueil dès 9h15)

13 et 14 avril Marché à la ferme à Méré
Les producteurs de foie gras Rabuat et fils organisent un marché à la ferme, avec une quinzaine de producteurs locaux offrant de nombreux produits. Un repas avec les produits de la ferme est proposé samedi midi, samedi soir et dimanche midi (réservation conseillée au 03 86 47 40 56). 2 rue Fontaine Cidex 401 - Méré.

13 et 14 avril Marché e Pâques à la Chablisienne
Samedi 13, de 9h à 12h30 et de 14 à 19h et dimanche 14 avril de 10h à 13h et de 14h à 18h30, le caveau de la Chablisienne accueille des producteurs locaux et propose des accords mets et vins

16/04 Permanence Apecita
La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra le mardi 16 avril à la chambre d'agriculture 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 52 93 52- dijon@apecita.com

23/04 Parlons forêt ! Saint-Léger-Vauban
RDV à 14h30 devant la Mairie de Saint Léger Vauban. Balade nature : découverte de la forêt, des essences forestières et des métiers de la forêt. Prévoir des chaussures/ vêtements adaptés à la météo. Renseignements et inscriptions : 03 86 78 79 57 contact@parcdumorvan.org

Terres de Bourgogne



Retrouvez tous nos dossiers
www.agribourgogne.fr/dossier

Circuit court

Ils se regroupent pour créer leur propre filière

Cinq céréaliers en agriculture biologique se sont rassemblés pour monter leur propre filière et reprendre la main sur le devenir de leur production. Leur association, Terres du pays d'Othe, commercialise leurs produits transformés auprès de collectivités.



Dominique Goffart et Jérôme Vincent, deux des cinq agriculteurs de l'association Terres du pays d'Othe.

Dans la Vallée de la Vanne dans le nord de l'Yonne, 13 sources fournissent entre 15 et 20 % de l'eau potable de la ville de Paris. Pour préserver la qualité de l'eau, Eau de Paris, organisme public qui gère l'alimentation de la capitale en eau potable, encourage le développement de l'agriculture biologique sur ces zones, en partenariat avec l'agence de l'eau Seine Normandie et Bio Bourgogne. C'est dans un groupe d'accompagnement technique de Bio Bourgogne que Jérôme et Florence Vincent, Jérôme Forgeot, Zoltan Kahn et Dominique Goffart, cinq agriculteurs bios, ont eu l'idée de se regrouper pour créer leur propre filière locale. Leur projet de transformation et commercialisation, en plus d'offrir la maîtrise du produit de la production au consommateur, répond à leur philosophie : la consommation de produits bio doit être locale. En 2017, ils créent l'association Terres du pays d'Othe après avoir réalisé une étude de marché et identifié les produits demandés.

Des produits transformés valorisés

À eux cinq, ils exploitent un total d'environ 1 000 ha. Les produits bruts sont transformés pour fournir une gamme d'aliments répondant à la demande des clients cible. Pour le moment, ils proposent des huiles de colza, tournesol, cameline et chanvre, des lentilles, des pois chiches, mais aussi de la farine, du pain et des pâtes au blé tendre de formes différentes, sous les marques déposées *«coquill'Othe»*, *«tortil'Othe»* et *«rigol'Othe»*. S'ils ont rapidement investi dans une machine et un séchoir à pâtes, offrant une capacité de production de 150 kg/jour, le reste des opérations de transformation est réalisé en prestation, localement. *«Notre priorité était de développer la commercialisation avant de développer la transformation. Quand on aura suffisamment de débouchés assurés, on investira pour faire la transformation nous-mêmes»* explique Dominique Goffart, l'un des associés. Niveau organisation, chacun met la main à la pâte à tour de rôle pour fabriquer et livrer la marchandise. *«Ça représente environ une journée de travail par semaine chacun»*.

La commercialisation aux collectivités

«La première chose que nous avons faite quand le groupement est né a été de faire le tour des collectivités pour leur dire : on peut fournir des produits locaux bios pour faire manger les enfants» raconte Dominique Goffart. Grâce au regroupement de plusieurs agriculteurs, les volumes importants demandés par les collectivités ne sont plus un frein pour que les producteurs puissent répondre aux appels d'offres. À ce jour, le collectif fournit ses produits à une douzaine de lycées et collèges icaunais, mais aussi dans quelques magasins de proximité à Paris et dans l'Yonne. Grâce à leur partenariat avec les eaux de Paris, ils ont pu se rapprocher du 11ème arrondissement de la capitale, qui achète leurs produits pour la restauration collective. A raison de 9 000 repas par jour, le débouché est plutôt intéressant. *«C'est un cercle vertueux : pour protéger la qualité de l'eau qu'ils boivent, nous produisons en agriculture biologique et ils achètent et mangent ce que nous faisons. Ça nous offre un débouché intéressant et ils ont accès à de la qualité !»* explique l'agriculteur. *«Nous sommes aussi dans une démarche équitable : c'est le groupement qui fixe les prix, qui sont bien acceptés par les clients. Le commerce équitable n'est pas réservé qu'à certains pays !»* Seuls 5 % de leur production est commercialisée via le collectif, chacun ayant son propre débouché à côté, coopérative ou négociant. *«Dans les circuits «classiques», il y a un bon prix de vente en bio pour l'instant, mais maîtriser notre propre petite filière permet de se prémunir d'une éventuelle baisse des prix»*.



De forme similaire aux conchigli, les «rigol'Othe », petites nouvelles de la gamme de pâtes au blé tendre, sèchent tranquillement.

Développer la filière

Les projets ne manquent pas pour les cinq agriculteurs. Pour atteindre leur objectif de vendre environ 100 tonnes de produits, tout type confondu, le groupe a embauché une commerciale à mi-temps, pour développer leur clientèle. La demande allant en grandissant, l'association souhaite également acquérir un bâtiment pour augmenter leur capacité de production et leur autonomie. Aujourd'hui locataires d'un petit local servant au stockage et à la transformation des pâtes au blé tendre, un plus grand espace permettrait d'installer tout le matériel nécessaire à leurs opérations de transformation. Sur une vision à plus long terme, une fois que la production et le chiffre d'affaires seront suffisants, le projet serait d'embaucher quelqu'un qui ferait tourner la production, et élargir la gamme de produits.

ORIANNE MOUTON

Viticulture

Un nouveau réseau météo pour plus de précision

À l'initiative de la Chambre d'agriculture, l'Yonne est désormais le premier vignoble bourguignon à utiliser un réseau de stations météo pour aider les viticulteurs à conduire leurs vignes au mieux grâce à des données précises.



Arnaud Delestre, président de la Chambre d'agriculture, Etienne Henriot et Jean-Baptiste Thibaut, élus et Guillaume Morvan, spécialiste vigne et vin, dans les vignes de la Chambre où une station vient d'être installée.

De drôles d'arbres ont subitement poussé aux abords des vignes. De petits arbres connectés capables d'enregistrer les données météorologiques en direct : pluviométrie, température, hygrométrie, et vent pour certains, pour les transmettre via un logiciel à ceux qui le désirent. Une centaine de stations météo de la marque Sencrop viennent tout juste d'être mises en réseau par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, qui a investi dans une cinquantaine d'entre elles. Elles viennent compléter les cinquante stations déjà installées chez certains viticulteurs, aujourd'hui connectées au réseau de données. L'objectif est de proposer un maillage complet du vignoble sur le Chablisien, l'Auxerrois, le Tonnerrois, le Vézelien et le Jovinien.



10 minutes top chrono, c'est le temps nécessaire à l'installation d'une station météo comme celle-ci. Elles ne nécessitent aucun entretien, le viticulteur qui l'héberge doit seulement retirer les feuilles qui pourraient être dans le pluviomètre.

Le numérique au service des agriculteurs

À l'origine de la réflexion, ce sont les viticulteurs, abattus par les conditions météo de 2016 et 2017, qui ont fait remonter le besoin de données météo précises lors des 17 réunions de consultations de la Chambre d'agriculture, auxquelles 130 vignerons ont participé. Leur souhait : avoir de meilleures informations pour gérer au mieux leurs vignes en fonction des aléas climatiques, de plus en plus localisés. Aujourd'hui, le développement de stations météo connectées abordables, simples d'utilisation et permettant un accès direct aux données enregistrées offre de nouvelles possibilités au vignoble. *«Nous voulons mettre au service des agriculteurs des outils numériques pour les aider dans leur quotidien»* précise Loïc Guyard, élu à la Chambre d'agriculture.

Faciliter la conduite des vignes

Grâce à ce dispositif, les vignerons pourront raisonner leurs interventions à la parcelle, adapter la conduite de leur vigne pour, par exemple, prévenir les maladies le plus efficacement possible ou encore prévoir sa fertilisation ou son travail du sol dans les meilleures conditions. Les conséquences d'événements climatiques très localisés, que les viticulteurs ont pu observer avec les orages de 2018 par exemple, pourront être analysées et les décisions pourront être prises en conséquence, à la parcelle. Comme le rappelle Jean-Baptiste Thibaut, viticulteur et céréalier à Quenne, les différences de pluviométrie entre deux parcelles engendrent *«une pression des maladies comme le mildiou qui n'est pas la même»*.

Un réseau météo disponible pour tous

La Chambre d'agriculture a choisi d'investir 400 € dans chaque station météo puis de proposer la mise à disposition des informations du réseau. Chaque viticulteur peut accéder aux données sur abonnement à la Chambre d'agriculture au prix de 280 € HT/an ou 150 € HT/an s'il possède une station et met à disposition ses données pour le réseau. *«Ce n'est pas réservé qu'aux viticulteurs ! Les données météo peuvent être très utiles pour les arboriculteurs ou les céréaliers. Tout le monde peut s'abonner»* précise Jean-Baptiste Thibaut. Les informations sont disponibles sur ordinateur ou directement sur smartphone, comme l'explique Guillaume Morvan, responsable des actions viticulture à la Chambre d'agriculture. : *«Quand il s'abonne, le viticulteur peut sélectionner les stations qui l'intéressent en fonction de leur localisation, et il aura accès aux informations en direct. Il pourra également programmer des alertes sur certaines stations : s'il a une parcelle très sensible au gel par exemple, il peut définir un seuil de température à laquelle il recevra une alerte, pour pouvoir anticiper sur la protection»*. Jean-Baptiste Thibaut ajoute : *«On peut aussi définir une alerte sur le cumul de pluies pour savoir quand il faudra refaire un traitement sur une parcelle»*. Grâce à toutes ces données stockées, la Chambre d'agriculture peut aussi imaginer aller plus loin, et développer des outils d'aide à la décision pour les viticulteurs, avec des modèles pour prévoir les maladies, gérer la fertilisation ou toute autre opération dépendante des conditions météorologiques.

ORIANNE MOUTON

▸ Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Formation «TELEPAC»
8 dates avec des lieux différents ont été arrêtées pour des formations d'1 journée entre le 16/04/19 et le 9/05/19 - Inscription auprès de: Valérie Rousseau, 03 86 94 28 48

Avoir un bon chien de troupeau - pour un travail efficace au sein du troupeau
(formation qui s'adresse aux éleveurs ayant déjà suivi une formation d'initiation)- le 17 avril - Contact : Valérie Rousseau, 03 86 94 28 48

Gagner en immunité pour réduire les problèmes sanitaires en élevage ovin viande
Le 25 avril - Contact : Catherine Bonin, 06 88 63 22 18.

Bâtir mon projet
Les 9 et 14 Mai - Contact: Emeline Richard, 03 86 94 28 41.

Le semis direct est-il fait pour moi ?
Le 22 mai - Contact : Louis Gabaud, 03 86 94 21 91.

J'améliore la résistance de mes chevaux grâce aux plantes et aux huiles essentielles
Le 28 mai - Contact: Sandra Martinet, 03 86 94 28 42

Optimiser les réglages de ma moissonneuse batteuse
Le 4 juin - Contact: Richard Wylleman, 03 86 94 22 24.

Mieux gérer la fertilisation dans un système d'agriculture de conservation des sols
le 5 juin - Contact: Marie Wager, 03 86 94 28 97



3 000 hectares de photovoltaïque au sol dans l'Yonne ?

La FDSEA met en place sa commission «énergie agricoles»

Alors que les projets de production d'énergie se multiplient dans l'Yonne, les adhérents de la FDSEA se réunissent en vue de réfléchir ensemble, pour *«réguler»* la consommation foncière, mais aussi pour trouver des solutions communes pour produire de l'énergie.


Réflexion collective à la FDSEA 89.

Les objectifs du gouvernement en matière de transition énergétique sont sans précédent, pas moins de 30 000 hectares de photovoltaïque au sol sont attendus en France… L'ambition de notre pays est d'être exemplaire en matière d'énergies renouvelables. Pour autant, la FDSEA n'est pas pour distraire de la production agricole 3 000 hectares de terres dans l'Yonne.

Une forte mobilisation des adhérents

Dans ce contexte, le conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne vient de décider, ce lundi 25 mars, la création d'une commission *«Énergies agricoles»*. Ce sont les premières conclusions du séminaire *«Énergies agricoles»* mené trois jours plus tôt à la FDSEA qui ont fini de convaincre les administrateurs…

Il y avait 25 participants à ce premier groupe de travail animé vendredi 22 mars à la FDSEA de l'Yonne. Sans cette météo magnifique, ce sont 9 personnes de plus qui auraient pu écouter les interventions de Laurent Paquin, agriculteur et producteur d'énergie non loin de Metz (54), porteur du dossier énergie à la FNSEA, accompagné de Carole Lejeune, chargée de mission à la FNSEA. Les réflexions de la journée ont amené les exploitants vers un certain nombre de recommandations qui seront mises en place dans les prochaines semaines.

La réponse graduée du conseil d'administration

Faire un état des lieux du dossier *«énergies agricoles»* dans l'Yonne, préparer une position syndicale et un programme de travail sont les objectifs fixés par le président de la FDSEA au groupe d'agriculteurs.

Revue de détail des propositions du groupe de réflexion…

Le monde bouge… les adhérents de la FDSEA bougent

Préparer une position syndicale dans l'Yonne : si le contexte législatif et réglementaire évolue, il est normal que les positions syndicales le fassent aussi. Le positionnement est encore prématuré, et au-delà des CDPENAF, il y a aussi la capacité du monde agricole à se saisir d'opportunités financières importantes sur des territoires où le revenu agricole n'est pas toujours au rendez-vous. Le débat a été lancé ce 22 mars, les espaces agricoles ne doivent-ils produire que des denrées alimentaires ?

Accompagner les adhérents

- Accompagner les porteurs de projets agricoles dans l'Yonne est l'objectif de la FDSEA. La commission sera amenée à proposer des solutions, en complément des conseils de la Chambre d'Agriculture. Sandrine Vatinelle, animatrice syndicale, est dès à présent chargée de l'animation de ce dossier à la FDSEA.
- Étudier les différentes possibilités en matière de photovoltaïque : si les panneaux sur toitures ne posent pas de problème, il faut évaluer l'ensemble des possibilités en matière d'installation au sol qui font couler beaucoup d'encre. L'installation des jeunes est toujours un enjeu premier dans le département. Les adhérents de la FDSEA entendent proposer des orientations qui ne menacent pas la capacité du département à installer. L'objectif est d'évaluer sereinement l'acceptabilité des dossiers.
- Explorer les possibilités en méthanisation. Les étapes de développement d'un dossier sont compliquées, les pièges nombreux. Il est décidé de réunir un groupe dédié sur la méthanisation.
- Maintenir un œil sur la capacité éolienne. Les projets éoliens collectifs ou individuels sont encore d'actualité dans le département. La commission sera chargée de réfléchir aux modalités d'accompagnement des projets.

Un groupement d'achat

Évaluer la possibilité de travailler de façon groupée afin d'obtenir des avantages financiers aux porteurs de projets. Des initiatives locales montrent la voie. Les adhérents de la FDSEA sont appelés à signaler dès à présent les projets dont ils sont porteurs afin d'évaluer l'opportunité de la création d'une société d'approvisionnement groupé. En effet, les projets individuels ont l'inconvénient d'exposer l'exploitant à une concurrence quelquefois trop peu efficace.

Place à l'innovation

Innovation : les interventions de la FNSEA ont montré que le dossier de la production d'énergies dans le monde rural est à l'aube de nouveaux développements. La commission sera chargée d'explorer les nouvelles possibilités dans le département en vue d'améliorer les opportunités pour les exploitants icaunais.

PHILIPPE LOUSSOT, DIRECTEUR DE LA FDSEA DE L'YONNE

Une histoire d'hommes avec Cichy Manutention



«Nous ne recherchons pas forcément un prix. Nous sommes très attentifs à la qualité du SAV. Avec Cichy Manutention, le critère est rempli.»

«L'extension de garantie sécurise nos charges de mécanisation.»

«En cas de panne, Cichy Manutention intervient dans la demi-journée»

Retrouvez le reportage intégral sur www.cichy-manutention.fr

CUMA de Saint Privé
Bruno Letellier, président
Route de la Maison Haute
89220 Saint Privé

37 adhérents, 1 salarié,
40 machines en parc

Moneteau - Saran

À déjà fait confiance à Cichy Manutention pour :
- dix chargeurs télescopiques Manitou en 15 ans, deux modèles identiques renouvelés tous les 3 ans.

MANITOU HANDLING YOUR WORLD

UPVY

Oléo 100 un carburant très végétal

L'Oléo 100, carburant 100 % végétal à base d'huile de colza français et mis à disposition des flottes captives, ce nouveau produit a été présenté au conseil d'administration de l'UPVY.

La filière oléagineuse a choisi de développer un nouveau carburant 100 % pour répondre aux exigences environnementales des collectivités et des entreprises ayant une flotte de transport. Opportunité pour la filière, ce nouveau débouché a été présenté au conseil d'administration de l'UPVY du 26 mars dernier. Pour convaincre les différents interlocuteurs pouvant être intéressés, l'Oléo 100 possède des arguments imbattables. Il permet, entre autres choses, de diminuer de 60 % les émissions de gaz à effet de serre et de réduire significativement la production de particules. Sans investissements lourds, il participe au développement d'une filière basée sur l'économie circulaire. Mais au-delà des avantages non négligeables pour les utilisateurs, il reste un atout pour les producteurs. Carburant uniquement à base de colza français, garanti sans huile de palme, il permet de participer au maintien de la filière et à l'indépendance protéique de la France. Séduit par ce nouveau débouché, le conseil d'administration de l'UPVY a choisi d'étudier plus avant l'utilisation potentielle de ce produit par une analyse technique de faisabilité et pouvoir en faire ultérieurement une présentation plus large à d'autres opérateurs.

SANDRINE VATINELLE, ANIMATRICE UPVY

Tourisme

Yonne touristique, Yonne dynamique

Yonne tourisme, l'agence de développement touristique (ADT) du département, a tenu son assemblée générale le 28 mars dernier à Auxerre, rendant compte des actualités de la structure.

L'Yonne a accueilli 1 531 046 visiteurs sur un panel de 22 visites en 2018. L'attractivité du territoire icaunais est entre de bonnes mains avec son agence de développement touristique (ADT). En 2018, Yonne tourisme a poursuivi ses actions de développement conjointes à d'autres structures, dans le cadre des stratégies territoriales départementales et régionales du tourisme. Parmi ces actions, on retrouve la valorisation de l'artisanat et des savoir-faire via des actions de communication ou encore le déploiement de la marque Bourgogne avec les trois ADT voisines et l'entité régionale, axé sur une campagne d'affichage à Paris et Lyon et un dispositif web. Yonne tourisme a également instruit des dossiers de subvention de meublés et chambres d'hôtes aux côtés du Conseil régional, pour aider les acteurs du logement à se développer. Dans le secteur viticole, toujours aussi attractif pour les touristes, l'ADTY, avec les professionnels de la filière, a permis la labellisation du vignoble du Tonnerrois en tant que territoire *«Vignobles et découvertes»* et a participé à la promotion de la Saint-Vincent Tournante de Vézelay.

La famille : clientèle phare du tourisme icaunais

En 2018, Yonne tourisme a continué le développement de l'offre famille, axe fort du tourisme départemental, dont le Label Famil'Yonne, comprenant 200 activités ou sites adaptés, est un des piliers. Yonne tourisme met tout en œuvre pour mettre en avant les atouts du département pour l'accueil et les activités des familles, avec notamment la participation au salon Kidexpo à Paris et la communication forte envers le public cible.
On peut également ajouter l'organisation d'événements comme la Family week qui s'est tenue les 6 et 7 avril, regroupant une quarantaine d'activités du département à retrouver toute l'année.
En 2019, le développement de la thématique famille restera une priorité pour l'ADTY.

Un travail de diagnostic pour la gestion de l'ADT

Le Conseil départemental a fait faire une étude afin d'analyser les moyens financiers, humains, et les missions de Yonne tourisme, dans l'idée de vérifier l'adéquation et l'équilibre des trois éléments. Outre des finances saines et équilibrées et une équipe professionnelle et volontaire, il en est ressorti que l'ADT de l'Yonne a conservé trop de missions au regard de la baisse de moyen des dernières années. Dès 2019, l'organisme va donc mettre en place des pistes d'évolution pour corriger ces éléments.
Ce ne sera pas le seul changement pour l'ADTY, qui projette de déménager dans les locaux du conseil départemental « le 89 » dans l'année. Autre nouveauté, la mise en place d'un dispositif pour renforcer les systèmes d'observation : Flux vision, un nouvel outil, permettra d'obtenir plus de données sur les fréquentations touristiques, le tout en temps réel.


Bénédicte Nastorg-Larrouture et Anne Jérusalem, directrice et présidente de Yonne Tourisme, pendant l'assemblée générale.

Un nouveau visage de l'Yonne sur internet

En 2019, l'ADTY participe également au développement de la filière fluvestre, véritable atout touristique du territoire. L'organisme souligne aussi son accompagnement envers les porteurs de projets touristiques publics ou privés, grâce à des études de marchés réalisés avec la CCI.
L'assemblée générale s'est clôturée avec la présentation du nouveau site internet www.tourisme-yonne.com, mis en ligne le jour même.
Un coup de jeune pour la vitrine touristique internet du territoire, avec une belle interface dynamique et fonctionnelle qui met merveilleusement bien en avant le département et ses nombreux atouts, pour que chacun y trouve son bonheur.

ORIANNE MOUTON

Journées nationales de la Trufficulture à Leuglay (21)

Un fruit du sol porteur d'espoir pour tout un territoire

Les Journées de la Trufficulture viennent de se dérouler en Côte d'Or à Leuglay les 2 et 3 avril derniers. L'occasion de mettre un coup de projecteur sur l'un des berceaux de la truffe de Bourgogne et sur une filière discrète. Leuglay a ainsi rassemblé pendant ces deux jours des chercheurs, des techniciens et des acteurs de la trufficulture venus des quatre coins de la France.



Dans cette truffière plantée en 2013, il s'agit de reconstituer un environnement forestier propre à favoriser l'implantation des truffes, elle a livré sa première récolte au bout de dix années.

Quarante-cinq participants aux Journées nationales techniques de la Trufficulture, c'est une belle réussite pour des rencontres de haute tenue scientifique organisées annuellement par la Fédération française des trufficulteurs (FFT) et l'Inra. Techniciens et scientifiques issus des Chambres d'agriculture, des CRPF, de l'Inra… ont ainsi convergé vers Leuglay, petite commune qui abrite en territoire truffier, une truffière expérimentale, ainsi qu'une Maison de la Forêt et son centre d'interprétation de la truffe.

Truffe Noire ou de Bourgogne… Des produits complémentaires

La tenue de cette réunion à Leuglay témoigne de la volonté de dépasser les clivages habituels entre truffe noire du Périgord et truffe de Bourgogne. Les deux truffes intéressent désormais autant l'une que l'autre les trufficulteurs français, du fait de leur complémentarité en matière de gamme et de récolte. Elles ouvrent une voie de diversification intéressante grâce à l'étalement des périodes de récolte et de consommation, ce qui permet d'augmenter le potentiel de production et donc la rentabilité de l'activité. Encore faut-il que le terrain s'y prête, car la truffe noire du Périgord (melano sporum) et la truffe de Bourgogne (acenatum) ont des caractéristiques et des exigences différentes.

La récolte de la truffe reste encore largement une activité de cueillette soumise à de nombreux aléas. Quant à développer la culture en créant des truffières, cela nécessite des investissements importants alors que la truffe conserve toujours une part de mystère. C'est ainsi que la culture de ce champignon rare et délicat passionne les chercheurs comme les initiés.

Consciente des enjeux économiques et de territoire, la filière entreprend de se structurer et de faire la chasse aux indélicats qui ne manquent pas sur ce créneau à haute valeur ajoutée. L'enjeu est d'importance pour la trufficulture française, précise Christine Dupaty, présidente de la Truffe Côte d'Orienne et vice-présidente de l'Association régionale des Truffes en Bourgogne, car *«la France ne produit que 40 % de sa consommation de truffes»*. Les perspectives sont donc intéressantes, alors que *«nous exportons nos belles et bonnes truffes en négligeant souvent la qualité de nos importations»*.

La truffe naturelle aiguise bien des appétits et pas seulement autour d'une bonne table. Elle se trouve confrontée à la concurrence de produits bas de gamme (importés de Chine et de certains territoires européens) et à celle de la chimie et des arômes artificiels. Autant d'ersatz à bas prix qui trompent le consommateur mais pas le nez des professionnels… Christine Dupaty insiste sur les efforts de la filière pour moraliser le marché, combattre le braconnage et les *«pilleurs de truffières»*, tout en démasquant les fraudeurs qui tentent de maquiller des truffes hors d'âge en produit frais. Le travail des 300 adhérents de la filière régionale concourt ainsi à la rendre irréprochable et transparente.

Une filière soutenue par l'Europe et les Régions

La trufficulture bénéficie désormais de la reconnaissance et du soutien de l'Europe grâce à un projet européen nommé *«Incredible»*, qui intéresse les truffes et les champignons forestiers. Ce soutien doit permettre d'accélérer les progrès dans les domaines technique, agronomique et génétique. La culture de la truffe reste en effet auréolée d'un certain mystère, car ce fruit souterrain ne livre pas facilement ses secrets. Dame nature fait d'ailleurs en sorte de protéger ce joyau, puisque l'on évalue que plus de 40 % des truffes restent inaccessibles au flair ou au groin des auxiliaires canins et porcins des trufficulteurs.

La présidente de l'association La Truffe Côte d'Orienne compte aussi beaucoup sur la création du Parc National des forêts de feuillus en Champagne Bourgogne, qui concerne directement ce territoire du Châtillonnais, *«vraie terre à truffes et potentielle source de diversification pour les agriculteurs et les forestiers locaux»*.

Les acteurs de la filière peuvent ainsi y trouver de nouvelles voies de développement économique et d'ouverture au monde, notamment en s'investissant dans l'agrotourisme. Une façon comme une autre d'ancrer un peu plus économiquement et culturellement la trufficulture dans son territoire de prédilection.

ANNE-MARIE KLEIN



Christine Dupaty, présidente de la Truffe Côte d'Orienne et vice-présidente de l'Association régionale des Truffes en Bourgogne (au centre) milite activement afin que la filière se structure et se développe. Elle a accueilli Marie-Guite Dufay, présidente du Consul Régional BFC en visite lors de ces journées.

Une truffière *«pilote»* à Leuglay

En 2013 un projet expérimental a amené l'implantation d'une truffière à Leuglay grâce au soutien de nombreux partenaires (la Maison de la forêt, la municipalité de Leuglay, les pépinières Naudet, Vitagora, l'Université de Bourgogne, l'Inra, le CRPF…). La truffière depuis s'est agrandie et les premières truffes ont fait leur apparition au bout de dix années. Sur ces parcelles les passionnés qui l'entretiennent et veillent à sa meilleure expression testent différentes essences d'arbres et de plantes compagnes. La volonté étant de recréer *«une ambiance forestière»* favorable à la truffe de Bourgogne. L'installation d'une telle truffière représente un lourd investissement, car il faut tenir compte des exigences du champignon, tout en choisissant les essences adaptées au sol et aux conditions locales de croissance. La truffe de Bourgogne aime en effet les situations plutôt ombragées, un sol argilo-calcaire riche en calcium, bien drainé et pas trop argileux.

Zoom sur… Une filière régionale bien implantée

La Bourgogne a une très longue tradition depuis les Capétiens (Eudes IV, duc de Bourgogne - 1344) de consommation et de récolte des truffes dont Tuber aestivum var uncinatum, la truffe de Bourgogne est le fleuron du territoire.

La truffe se récolte et se consomme en Bourgogne de septembre à janvier. De nombreux marchés de détail labellisés FFT-Circuits courts, se développent sur la Bourgogne et la Franche-Comté. On compte 5 marchés sur le département de la Côte d'Or dont le plus ancien se déroule à Is-sur-Tille. Signe de l'intérêt local pour cette production, les agriculteurs et les forestiers contribuent à la plantation de vergers truffiers et à la préservation des truffières naturelles.

La filière en BFC compte 300 adhérents, pour un chiffre d'affaires à haute valeur ajoutée de 5 millions d'euros. Y contribuent, les caveurs, les trufficulteurs, les pépiniéristes, les éleveurs de chiens, l'agrotourisme…

La trufficulture régionale compte sur la création du Parc national des forêts de feuillus en Champagne et Bourgogne pour élargir sa sphère économique et accélérer sa reconnaissance et son développement. Elle est reconnue au titre du PRDA 2017-2022. C'est à ce titre que la présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, Marie-Guite Dufay, s'est rendue sur le terrain, le 2 avril dernier pour participer notamment à la visite de la truffière pilote de Leuglay, dans le cadre de ces 26ème Journées nationales techniques en Trufficulture.

Diversification

Du fromage made in Morvan en projet

Après la mise en place de la marque «*Porc plein-air du Morvan*», le Parc Naturel Régional du Morvan réfléchit au développement d'un nouveau fromage. Il faut pour cela relancer la filière lait au sein du Parc.

C'est un projet né il y a trois ans : relancer une filière laitière pour réaliser de la transformation fromagère. «*L'idée est d'imaginer un fromage à pâte pressée. C'est un marché en croissance car c'est un produit qui s'exporte bien en raison notamment de sa bonne conservation*» précise Sylvain Mathieu, président du Parc Régional du Morvan (PNRM). Un état des lieux a été dressé sur ce sujet le 21 mars dernier. 27 producteurs ont été interrogés. Une grande majorité des éleveurs laitiers sont concentrés dans le sud du Parc. L'effectif des cheptels est de 17 exploitations caprines, 7 bovines et 2 ovines. L'état des lieux fait ressortir également trois races prédominantes : la chèvre Alpine, la vache Montbéliarde, la brebis Lacaune. Enfin dernier enseignement de ce tour d'horizon de la filière lait c'est l'orientation des exploitations. 10 sur 27 sont certifiés en Agriculture Biologique et 6 sont labellisées Marque Parc. De manière générale, les éleveurs interrogés ont exprimé le souhait «*d'être et de rester acteur de leurs produits et ne pas perdre la valeur au profit de groupes industriels*». Le principe de la fruitière a donc été retenu.

Une feuille de route ambitieuse

Pour réaliser ce projet, le parc va s'appuyer sur ce qui existe déjà. «*Plusieurs axes de travail ont été établis. Premièrement, s'appuyer sur toutes les communes de Côtes d'Or qui sont dans le Parc du Morvan sous l'AOP Époisses. Nous recherchons la manière avec laquelle nous pourrions les intégrer sous une appellation PNRM. Ensuite le deuxième axe se trouve dans la filière bovins-lait où l'idée est de créer une tomme du Morvan et une tomme de chèvre. Pour ces deux produits, nous voulons nous inspirer du modèle du Comté*» précise Sylvain Mathieu.

Ce projet tient à cœur au président du Parc très soucieux de l'attractivité du territoire. «*J'ai constaté que les régions qui ont en leur sein des signes de qualité vivent beaucoup mieux. Je pense de toute manière que le système d'élevage actuel est arrivé à son terme. Dans le Morvan, la déprise foncière devient un sujet majeur et certaines exploitations sont à l'abandon et certaines parcelles sont laissées en friche. Mon inquiétude c'est d'avoir des investisseurs qui reprennent des fermes pour y planter du Douglas. Je veux donc par l'intermédiaire de ces projets de diversification, maintenir une agriculture vivante avec des paysages ouverts. Car il ne faut pas oublier qu'il y a derrière un enjeu touristique important*» explique Sylvain Mathieu. Pour l'heure, même si ce projet de fromage morvandiau n'est pas encore palpable, il semble susciter l'intérêt des éleveurs bovins. Pour en savoir plus, contacter Alexis Trimoulinard au 03 86 78 79 24 ou alexis.trimoulinard@parcdumorvan.org

THÉOPHILE MERCIER



Réussir

Bientôt une tomme du Morvan ?

Pétition

Indication de l'origine des produits : Demandons à l'Europe une mention obligatoire !

Les consommateurs français, mais aussi européens, sont de plus en plus attentifs et exigeants en ce qui concerne leur alimentation. Ils expriment fortement leurs attentes pour une meilleure connaissance de l'origine de leur alimentation. C'est une demande légitime que nous devons soutenir pour que nos produits français soient reconnus et identifiables.

La FNSEA a décidé avec JA, UFC Que Choisir, Familles rurales, Coop de France, la Coldiretti et d'autres partenaires de lancer, au niveau européen, une Initiative Européenne des Citoyens pour faire pression sur la Commission concernant l'enjeu de la transparence de l'origine des produits.

L'initiative européenne citoyenne est une démarche prévue par la législation de l'UE, qui oblige la Commission Européenne à répondre officiellement.
L'objectif est d'obtenir l'obligation de déclarer l'origine pour tous les produits, y compris les produits transformés. L'objectif est de rassembler 1 million de signatures sur 1 an issues d'au moins 7 pays différents de l'Union Européenne.

Pour atteindre cet objectif, il faut se mobiliser et signer la pétition pour faire entendre notre voix au niveau européen !
Pour signer la pétition rendez-vous sur www.eatoriginal.eu/fr





Europe, PAC, projet agricole régional…

Trois questions à Marie-Guite Dufay

La construction européenne est arrivée à un tournant et l'on peut légitimement se demander si un budget européen correspondant à 1 % du PIB de chaque pays, peut suffire eu financement des différentes politiques prévues au titre de l'agriculture, de la défense, de l'innovation, de la recherche… Qu'en pensez-vous et comment pressentez-vous les futurs arbitrages qui ne manqueront pas d'intervenir ?

«La Commission européenne a en effet présenté, en mai 2018, sa proposition de cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027, dans le contexte particulier de la préparation de la sortie de l'Union du Royaume-Uni, troisième contributeur net au budget de l'UE. Globalement, je partage les enjeux et défis ayant guidé les propositions de la Commission en mai 2018 : climat, environnement, énergie, place de l'UE dans le monde (migration, sécurité, défense, frontières), Brexit. Il convient de trouver une nouvelle voie pour financer les politiques européennes. Le contexte est difficile d'un point de vue institutionnel et politique : Brexit, montée des nationalismes, méfiance vis-à-vis de l'UE. L'échéance des élections européennes de mai 2019 est cruciale pour l'avenir du projet européen.

Bénéficiaire de 1,4 milliard d'euros au titre des politiques de cohésion et de développement rural, la Région Bourgogne Franche-Comté est directement concernée par les négociations sur le CFP 2021-2027. Il faut ajouter à cette somme, les aides dont bénéficient les agriculteurs au titre du 1er pilier de la PAC (aides aux revenus). Par ailleurs, nombreux sont les organismes de recherche, établissements scolaires, étudiants à bénéficier de fonds européens grâce à différents programmes communautaires consacrés à la recherche, à mobilité en milieu scolaire, à la jeunesse…! Je suis donc avec grand intérêt et vigilance ces négociations. Je me suis rendue à Bruxelles par deux fois sur le second semestre 2018, dont un déplacement avec la chambre régionale d'agriculture, pour faire valoir nos positions, notamment sur la PAC, auprès des décideurs européens. La Commission propose un budget européen pour 2021-2027 de 1135 milliards d'euros en crédits d'engagement, soit 1,11 % du revenu national brut (RNB) d'une UE de 27 États membres alors que le Parlement européen demande des engagements de dépenses à hauteur de 1,3 % du RNB de l'UE-27. Je me suis officiellement prononcée pour une augmentation du budget européen, conformément aux propositions du parlement qui refuse notamment la baisse actuelle de la PAC.



Dans le contexte difficile dans lequel vont se tenir les prochaines élections européennes, je suis en effet très inquiète du sort réservé à la PAC : 1er pilier et développement rural. Les risques sont importants pour les agriculteurs et les territoires. Il faut aussi considérer que l'agriculture est et sera utile pour faire face aux enjeux climatiques, environnementaux, sociaux et territoriaux à venir».

En tant qu'autorité de gestion comment vont se terminer les deux PDRR en Bourgogne et Franche-Comté ? Il y a des mesures en tension comme les bâtiments d'élevage, d'autres mesures qui fonctionnent moins bien… Quelles mesures sont prises pour optimiser les moyens disponibles ? Les programmes leader sont-ils maintenant pleinement opérationnels ?

«Oui nos deux Programmes de développement rural (PDR), [puisque le périmètre de ces programmes est adossé aux anciennes régions], fonctionnent désormais à plein ! Nos taux de programmation sont de 66 % pour le PDR de Bourgogne et de 64 % pour le PDR de Franche-Comté. Au sein de chacun de ces programmes, des mesures sont en effet en fortes tensions comme le Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE). Nous avons dû réviser nos maquettes régulièrement, en lien avec la profession agricole, pour optimiser les moyens disponibles en faveur de nos agriculteurs ! Ce programme est donc une mesure phare des politiques publiques agricoles à mobiliser pour 2019.

La sécheresse exceptionnelle constatée en 2018 a consacré le rôle central du PCAE dans les outils disponibles pour une adaptation des élevages au changement climatique. La concertation avec la profession agricole et les financeurs a permis de faire évoluer les PCAE Bourgogne et Franche-Comté 2019 pour notamment prendre en compte des investissements liés au stockage de l'eau et du fourrage au sein des exploitations agricoles. À cet effet, une mobilisation supplémentaire du Feader à hauteur de 3,5 millions d'euros en cofinancement des aides des Départements pour la Région pour abonder le dispositif bâtiment d'élevage du PCAE 2019 a été validée lors du comité de suivi de novembre 2018 pour accompagner les investissements dédiés à la sécheresse.

S'agissant des programmes Leader de BFC, après des débuts très difficiles liés au retard du déploiement du système d'information, les conditions de déploiement de la programmation sont désormais réunies. J'ai la plus grande confiance en notre intelligence collective entre les équipes de la région, les GAL pour que désormais nous mettions toute notre énergie en œuvre vers la programmation des aides en faveur du développement de nos territoires ruraux».

Où en est-on de la préparation des prochaines programmations 2021-2027 ? Les défis restent-ils les mêmes ? Quelles évolutions peut-on prévoir sur les priorités à dégager dans le cadre des prochaines programmations et compte tenu de l'évolution présente et à venir du contexte agricole régional ?

«J'ai choisi d'engager très tôt les travaux sur les programmes européens pour la période post 2020. Nous avons déjà organisé une première instance régionale de concertation le 14 février dernier pour mobiliser le partenariat sur les nouveautés réglementaires notamment. Nous allons poursuivre les travaux ardemment sur le diagnostic de notre territoire et l'expression de nos besoins. Le maître mot de nos travaux est l'anticipation ! Quelles que soient les décisions qui seront prises sur les modalités de mise en œuvre du Feader, je souhaite que nous mettions toutes les chances de notre côté pour être prêts quand les nouveaux programmes commenceront. Je souhaite également me mobiliser aux côtés de la profession agricole pour le calcul des futures enveloppes qui seront allouées à notre région et pour que celles-ci soient à la hauteur de nos besoins !

Les négociations sur la réforme de la Politique Agricole Commune sont en cours à Bruxelles et le projet de règlement concernant le PSN regroupant le 1er et 2e pilier positionne l'État dans un rôle majeur d'élaboration de ce plan en concertation avec les Régions. Toutefois, au sein de Région de France, la Région Bourgogne Franche-Comté participe aux travaux de co-construction de ce PSN qui s'engage afin de faire valoir les enjeux et les besoins de son territoire.

Les Régions françaises ont investi beaucoup de moyens humains et financiers pour mettre en place les PDR et ont su exploiter le levier des crédits du Feader au service de l'accompagnement des agriculteurs dans leur changement de pratiques. En dépit de difficultés internes à l'État Membre et d'organisation initiale entre elles et le Ministère de l'Agriculture et l'organisme payeur unique imposé l'ASP, elles dépassent aujourd'hui leurs voisins européens en termes de taux d'avancement, voisins qui ont pourtant une expérience plus ancienne de la gestion du 2nd pilier. Dans ce contexte, aux côtés des autres régions françaises, je milite pour que la Région conserve l'autorité de gestion du Feader.

En termes de priorités, la Région Bourgogne Franche-Comté a adopté, en assemblée plénière le 30 mars 2018, une position sur l'avenir de la politique agricole commune. Pour répondre aux grands enjeux actuels de l'agriculture, nous proposons que la PAC favorise l'émergence de nouveaux modèles agricoles, alimentaires et forestiers, axés sur l'innovation préservant l'emploi ; la diversité des productions et assurant un revenu à l'ensemble des acteurs de ces filières, au travers de quatre objectifs stratégiques :

- favoriser le renouvellement des générations ;
- sécuriser les exploitations et les exploitants agricoles en préalable, face aux aléas climatiques et sanitaires, aux risques de marché ;
- conforter la vocation multiple de l'agriculture et de la forêt ;
- répondre aux enjeux environnementaux et du changement climatique.

Nous avons aussi adopté un vœu sur l'avenir de la politique agricole commune, le 28 juin 2018. Demandant aux autorités françaises d'œuvrer au maintien du budget de la PAC pour faire face aux enjeux du secteur (compétitivité et innovation, environnement et changement climatique, emploi et revenu des agriculteurs) et au maintien d'un 2e pilier fort pour accompagner efficacement la transformation des systèmes agricoles et alimentaires».

Terres de Bourgogne
Retrouvez toutes nos vidéos sur
YouTube

Agriculture et changement climatique

L'importance de se baser sur les données observées

Si le secteur agricole, l'un des premiers à subir de front le changement climatique, réfléchit aux adaptations nécessaires pour préparer l'avenir, les données observées sur le terrain diffèrent de celles utilisées dans les modèles de projection qui servent pourtant de base de travail. Or, ces divergences peuvent avoir des conséquences très importantes dans les choix à effectuer pour adapter les systèmes d'exploitation.



Photo : Réussir

D'après les données observées, l'ensilage pourrait remplacer le foin pour plus de sécurité.

Entre les modèles de projection utilisés pour anticiper les conséquences du changement climatique, et les observations sur le terrain, de grosses divergences existent, a expliqué Vincent Cailliez, climatologue, à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération nationale des groupes de développement agricoles (FNGeda) le 4 avril. L'expert, qui a travaillé pour Météo France pendant plusieurs années, est désormais responsable du projet AP3C, un projet de recherche et développement innovant et ambitieux pour l'adaptation des systèmes d'exploitation au changement climatique dans le Massif Central. Le projet réunit les chambres d'Agriculture, les coopératives, et de nombreux acteurs agricoles de la zone. Il est le seul à utiliser les données observées aujourd'hui sur le terrain pour mieux anticiper les conséquences du changement climatique. Or, le delta peut être particulièrement important : ainsi, l'augmentation des températures serait, d'après les données empiriques, quatre fois plus rapide que ce que décrivent les projections. Même plus minimes, ces divergences peuvent avoir des conséquences très importantes. Par exemple, les modèles prévoient au printemps une légère augmentation de la température, et une légère augmentation des précipitations, ce qui peut paraître positif pour l'agriculture, et ne nécessiterait pas de se pencher sur l'adaptation nécessaire. Mais lorsque l'on regarde les données recueillies dans le cadre du projet AP3C, il y aurait en fait une forte augmentation des températures, et une légère baisse des précipitations, un scénario beaucoup plus catastrophique pour l'herbe.

Applications agronomiques du projet AP3C

À partir de ces données observées, trente indicateurs agronomiques ont été définis pour réaliser des projections à 2050. Par exemple, le ratio entre les précipitations/ETP pour la mise à l'herbe était, en 1980, de 1,52. Il est aujourd'hui de 1,14, et serait de 0,77 en 2050. Autre exemple, le ratio précipitations/ETP pour la fauche du foin est passé de 1,08 en 1980 à 0,83 aujourd'hui et serait à 0,58 en 2050. Conséquence pour l'élevage : *«on va conseiller de plus en plus d'abandonner le foin et de passer à l'ensilage pour plus de sécurité»*, indique Vincent Cailliez. Parmi les autres indicateurs figure également le nombre de jours où la température dépasse les 32 °C entre le 1er juin et le 30 septembre pour le maïs, un nombre de jours passé de 10 en 1980 à 26 en 2015, et prévu à 45 en 2050. Si certaines zones étaient favorisées par le changement climatique, comme la moyenne montagne, ce sera loin d'être la majorité de l'agriculture française. Cependant, les agriculteurs peuvent envisager de nouvelles cultures, qui n'étaient auparavant pas réalisables dans leur zone – du soja en Normandie, par exemple, car le climat se décale de 100 à 150 km tous les 10 ans – mais à condition d'augmenter la technicité des exploitations, estime le météorologue. Et cela pose également la question de l'accès à l'eau, dans un contexte actuel de blocage des projets de territoires. Car si les agriculteurs, qui subissent de plus en plus fréquemment les aléas climatiques et des plafonnements de rendement, sont parfaitement conscients de la réalité du changement climatique, la prise de conscience collective n'a toujours pas eu lieu… Or, quand on se base sur l'observation des données actuelles, comme dans le projet AP3C, les températures prévues en 2040 dans les projections sont en réalité celles que l'on observe déjà aujourd'hui sur le terrain.

ACTUAGRI

Adapter l'élevage au changement climatique

Face aux conséquences déjà visibles du changement climatique, l'élevage laitier doit commencer à s'organiser pour garantir l'avenir, sur un territoire français qui pourrait connaître des hausses de températures allant jusqu'à 6 °C à la fin du siècle, et des impacts sur la production de lait et de fourrages.

«Aujourd'hui, on a deux hivers, puisque l'été, avec la sécheresse, nous avons aussi besoin de fourrage. Face au changement climatique, il nous faut des solutions pour nos exploitations !», explique un éleveur de l'est de la France, à l'occasion de la journée Grand Angle lait organisé le 2 avril par l'Institut de l'Élevage. Le changement climatique est en effet une réalité tangible dans les fermes, et si l'on s'en tient au scénario le plus négatif, les températures pourraient augmenter en France d'un à deux degrés d'ici 2040-2050, et la pluviométrie serait modifiée, plus importante dans les montagnes de l'Est, plus faible sur les bordures atlantiques.

Impact sur les fourrages

Le projet Climalait, initié par le Cniel et l'Institut de l'élevage, a étudié les impacts de ces changements sur les élevages laitiers. Ainsi, quelle que soit la zone étudiée en France, on constaterait une évolution de la dynamique de pousse, avec davantage d'herbe au printemps, un creux en été et un rebond d'automne. Ce qui nécessiterait d'accroître fortement la fauche au printemps, dans des conditions moins évidentes qu'aujourd'hui. Les conditions d'accès à l'herbe, plus tôt dans l'année, devront aussi être réunies (pas de pluie, par exemple) pour pouvoir exploiter au mieux cette ressource. Les rendements du maïs ensilage connaîtraient, de leur côté, une tendance à la hausse, avec un intervalle réduit entre les dates de floraison et de récolte. «*On pourra ensiler vers le 15 août, ce qui peut être intéressant pour l'installation des cultures dérobées, mais ce qui veut dire aussi que l'intervalle de jours pendant lesquels on peut récolter dans de bonnes conditions se réduit, impliquant parfois de sacrées difficultés à récolter au bon moment*», explique Jean-Christophe Moreau, de l'Institut de l'élevage. Seul point totalement positif, la luzerne connaîtrait des rendements en forte hausse quelle que soit la zone où elle est produite, ce qui s'expliquerait par la possibilité de faire une coupe supplémentaire.

Adaptation des bâtiments

Autre conséquence du changement climatique, l'augmentation du stress hydrique sur les vaches laitières. Les bovins adultes produisent beaucoup de chaleur, et dès 25 °C, ils doivent fournir des efforts d'adaptation. Entre 30 et 35 °C, ils sont en situation de souffrance, et à plus de 42 °C, si la situation perdure jour et nuit, ils meurent. Le projet Climalait a donc étudié le confort dans les bâtiments d'élevage pour déterminer les adaptations à mettre en place. Après une année d'étude, le projet a déjà défini plusieurs pistes. Ainsi, la mécanisation ne serait pas nécessaire partout : dans l'Ouest et le Nord-Ouest de la France, la ventilation naturelle pourra encore assurer le confort des vaches laitières pendant longtemps, si les bâtiments permettent une très libre circulation de l'air. La ventilation mécanique serait davantage utile dans les zones continentales. Pour optimiser la ventilation naturelle, il faut des bâtiments relativement ouverts, et développer davantage l'agroforesterie. Avec deux périodes d'affouragement, hiver et été, il faudra donc concevoir les bâtiments adaptés à cette évolution.

ACTUAGRI

Le semis direct sur c

Le semis direct sous couvert, qu'il s'agisse de repousses du précédent cultural ou d'un couvert implanté, reste encore une pratique minoritaire.
Ses nombreux avantages agronomiques attirent cependant l'attention d'une part croissante d'agriculteurs.
Afin de faire le point sur cette technique, Arvalis Institut du végétal, en partenariat avec *L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire* et *Terres de Bourgogne*, vous propose un cahier spécial.
En espérant que ce dossier "Semis direct sur couverture végétale" vous apporte une information utile, les équipes d'Arvalis Institut du végétal vous souhaitent une bonne campagne et restent à votre disposition.



DIANE CHAVASSIEUX ET LUC PELCÉ

Le semis direct sous couvert : en quoi ça consiste ?

Le semis direct sous couverture végétale permanente (SCV) combine des implantations sans travail du sol, une couverture permanente des sols et une rotation culturale diversifiée. Il s'agit d'un système de culture à part entière où l'agronomie, le sol et les couverts végétaux sont au cœur des réflexions.
Trois objectifs sont visés :
1) la perturbation du sol doit être minimale (3 à 10 % de la surface). Cela passe par l'implantation des cultures et des couverts en semis direct. Le travail du sol, localisé sur la ligne de semis, est effectué par les éléments semeurs dans un sol non travaillé. Le placement des semences est réalisé par des semoirs équipés de disques, plus rarement de dents, voire par du semis à la volée (semis sous la barre de coupe).
2) Une couverture permanente du sol, morte ou vivante, selon les périodes. Le sol n'est jamais laissé nu avec, au minimum, des résidus de la culture précédente. Des couverts ou des cultures dérobées sont semés dès que possible. Dans la plupart des cas, les couverts sont annuels et détruits avant ou juste après le semis de la culture de vente. La couverture du sol est "permanente", même si des couverts pérennes ne sont pas forcément implantés.
3) Apporter au sol de fortes quantités de carbone issues d'une succession de cultures et de couverts diversifiés. L'alternance des cultures dans la rotation est importante pour contenir d'éventuels problèmes sanitaires. Ce principe de base semble d'autant plus essentiel que le travail du sol est absent. La rotation constitue un des principaux leviers agronomiques mobilisables pour gérer différents aspects techniques comme des problèmes sanitaires, la gêne des résidus au semis ou encore l'amélioration de la structure du sol.

SCV : avantages et limites du système

Un système de culture en SCV a plusieurs conséquences ou objectifs : un sol protégé en surface et bien prospecté au niveau racinaire, une activité biologique intense, une diversité de cultures et de couverts assurant une gestion intégrée des ennemis des cultures, des entrées d'azote dans le système grâce notamment aux légumineuses.
L'absence de travail du sol ne permet pas de gérer avec autant de facilité qu'avec un travail profond du sol certaines erreurs dans le pilotage du système de culture (répartition de résidus de récolte, désherbage, tassement des sols…). L'anticipation, la réflexion et la technicité sont nécessaires. La prise en compte du sol et des bénéfices agronomiques des couverts végétaux est également au cœur des réflexions. Il s'agit d'un raisonnement à l'échelle du système de culture et non à l'échelle d'une culture, en intégrant de nombreux paramètres (agronomie, matériel, économie…).

Ces trois piliers des SCV ont été repris dans le concept d'agriculture de conservation, même si ce dernier est moins exclusif car il tolère un travail du sol réduit laissant au moins 30 % de la surface couverte par des résidus après semis. En fonction des conditions locales et des choix de l'agriculteur, la mise en œuvre des SCV est très variable.

Comment gérer les résidus végétaux à la surface du sol ?

La présence de résidus végétaux abondants à la surface du sol, hérités de la culture précédente ou du couvert, est une caractéristique des SCV. Ce "mulch" a plusieurs conséquences positives. La surface du sol est protégée contre l'érosion et l'évaporation de l'eau. Les micro et méso-faunes (petites et moyennes) du sol sont globalement favorisées. La faible création de terre fine lors du semis et la présence d'un mulch en surface limitent les possibilités de levée des adventices. Les résidus peuvent cependant constituer une gêne lors du semis, en particulier s'ils sont abondants, lignifiés ou mal répartis. Les éléments semeurs à disques peuvent enfoncer des résidus dans la ligne de semis, limitant ainsi le contact sol-graine. Dans ce cas, l'ajout de chasse-débris sur le semoir est un plus.
À la récolte, une fauche assez haute et une absence de rebroyage des résidus sont à privilégier. Il s'agit de limiter la création d'un matelas végétal sur le sol qu'il est, par ailleurs, difficile de bien répartir sur des moissonneuses ayant des largeurs de coupe élevées. Équiper la moissonneuse d'un éparpilleur de menues-pailles performant est indispensable. Certains privilégient aussi la moisson aux heures où la paille est bien sèche et se répartit alors le mieux. Si le broyage des résidus avant le semis est déconseillé dans le cas de semoirs à disques, il peut être utile avant l'usage d'un semoir à dents. Ce dernier assure un meilleur contact des semences avec le sol mais il est plus sensible au bourrage par les résidus végétaux, en particulier s'ils sont longs et non attachés au sol.
Le broyage post-semis a aussi été expérimenté avec succès par Arvalis Institut du végétal à Boigneville (91) en semis direct avec un semoir à disques derrière maïs grain irrigué. Ce broyage aboutit à une répartition plus homogène des résidus à la surface du sol et à un peuplement de blé plus régulier. Il s'est aussi avéré très efficace en réduisant les teneurs en désoxynivalénol (DON) grâce à une accélération de la décomposition des résidus de maïs.
Une autre solution à la gêne au semis occasionnée par les résidus consiste à modifier la rotation afin d'implanter les cultures les plus délicates à faire lever en semis direct derrière d'autres précédents que les céréales à paille (colza implanté derrière un protéagineux, orge d'hiver derrière colza, tournesol derrière sorgho).





Quels risques spécifiques ?

Le mulch de résidus en surface peut servir d'abri à certains ravageurs comme les limaces et contribuer à favoriser l'inoculum de certaines maladies. Cela a été identifié par exemple en situation de blé sur blé pour l'helminthosporiose ou encore pour la fusariose sur blé derrière maïs, sorgho ou millet, avec des plus fortes attaques de ces maladies en semis direct par rapport à du travail superficiel ou du labour. D'autres paramètres ont leur importance puisque néanmoins certaines maladies sont, au contraire, plus virulentes sur labour. C'est le cas du piétin verse ou de la septoriose.
Les leviers mécaniques sont très réduits dans les systèmes en SCV mais sont parfois largement utilisés par certains agriculteurs. Le roulage, à l'aide d'outils traditionnels comme les rouleaux Cambridge ou d'outils plus spécifiques, tels que les "Rolo faca", a plusieurs fonctions : amélioration de la fermeture du sillon en passant un peu après le semis, perturbation temporaire de l'activité des limaces, destruction de cultures intermédiaires ou amélioration de l'efficacité d'un herbicide appliqué peu de temps après, création d'un mulch épais et plaqué au sol afin de limiter les levées d'adventices.
Pour préserver la structure du sol en semis direct, il faut limiter au maximum le tassement du sol (réduire les passages d'engins lourds dans les parcelles, passages réalisés dans les meilleures conditions possibles, choix de pneumatiques adaptés). À long terme, l'entretien calcique et humique des sols est

Terres de Bourgogne
L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire

couverture végétale

un levier indispensable en sols battants et naturellement acides. La couverture permanente des sols (et la colonisation racinaire associée) est un atout, en particulier dans les sols à faible stabilité structurale. Cela amène fréquemment les agriculteurs en SCV à mettre en place des cultures fourragères (luzerne…), très bénéfiques, ou à détruire le plus tard possible leurs cultures intermédiaires, y compris avant les cultures de printemps.

Quand et comment détruire le couvert ?

Lorsque des couverts sont implantés ou des repousses laissées en place avant des céréales d'hiver, leur destruction intervient en général très peu de temps avant le semis des cultures. Les pratiques sont plus diverses avant les cultures de printemps, avec la plupart du temps des destructions intervenant dans les deux mois qui précèdent le semis.

Cette diversité s'explique par différentes raisons : type de culture implantée, risque d'assèchement du sol, risque d'organisation d'azote en cas de couvert sans légumineuse, risques ravageurs… Vis-à-vis de ces enjeux, une destruction précoce ou au contraire tardive du couvert aboutira à d'inévitables effets contradictoires. Un compromis doit être trouvé en tenant compte des éléments les plus contraignants.

De la même manière, des couverts sont fréquemment implantés dans des cultures pour des durées courtes (couverts "gélifs" associés au colza par exemple). Dans certains cas, ils incluent des légumineuses pérennes qui peuvent être maintenues une voire plusieurs années dans la rotation (couverts permanents). Les agriculteurs pratiquant le SCV sont les plus friands de ce type de couvert, l'enjeu étant de maximiser les services attendus (apports de carbone au sol, structuration du sol, fixation d'azote, impact sur les adventices…). La mise en œuvre de cette pratique fait l'objet de différents travaux au sein d'Arvalis Institut du végétal.■

Transition vers un système SCV : une adaptation continuelle des pratiques

Arvalis Institut du végétal a testé sur sa ferme expérimentale de Boigneville le passage d'un système en travail superficiel du sol (TSL) à un semis direct sous couvert végétal (SCV). Après quatre années de suivi des paramètres de production, l'objectif de rentabilité est atteint grâce à une productivité du travail accrue. Deux raisons à cela : des rendements toujours élevés pour le blé tendre, qui reste une culture dominante dans la rotation, et la capacité de la main-d'œuvre à exploiter des surfaces importantes grâce à un temps de traction par hectare encore réduit. Dans la micro-ferme "Mach II SCV", l'absence de tout travail du sol s'est traduite par une réduction de temps de traction d'une demi-heure par hectare par rapport à la situation en TSL. À valeur de matériel et nombre d'UTH équivalents, les systèmes en travail du sol simplifié peuvent être déployés sur une surface deux fois plus élevée qu'avec le système de référence en labour (400 ha/UTH contre 200). Ils génèrent donc des charges de mécanisation et de main-d'œuvre d'autant plus réduites par hectare ou par actif.

Ci-dessous : la rotation culturale testée dans la micro-ferme "Mach II SCV" de Boigneville entre 2011 et 2015 (en orange, les interventions culturales pour gérer les adventices, en vert les leviers pour maintenir la fertilité du sol, SD = semis direct et DC = désherbage chimique).

Le blé tendre est la seule culture à enregistrer une hausse de 3 % de rendement en système "Mach II" entre 2006-2010 et 2011-2015.

La maîtrise de l'orge de printemps a été plus compliquée lors du passage en SCV, ce qui s'est traduit par des rendements en baisse et inférieurs à ceux de la micro-ferme de référence, malgré des charges en intrants supérieures et des apports azotés équivalents. Les densités de semis ont été augmentées de près de 40 % pour compenser des pertes à la levée. Le semoir a été équipé de chasse-débris pour améliorer la qualité de l'implantation. Au final, la densité d'épis est restée inférieure à l'optimum avec 600 et 700 épis/m² observés en moyenne. Plusieurs pistes sont à explorer pour identifier les facteurs limitants : conditions de semis et qualité de terre dans la ligne de semis, vitesse de réchauffement du sol, fertilisation azotée. Le recours au "vertical tillage" (travail très superficiel concentré sur la ligne de semis produisant une terre fine favorable à la levée), et la fertilisation localisée sont à l'étude.

Par ailleurs, la culture de colza a été fortement pénalisée par des dégâts de limaces au semis dans la micro-ferme "Match II".

La couverture du sol a été intensifiée sur la micro-ferme "Mach II SCV", sans pour autant parvenir à la mise en place d'un couvert vivant permanent.

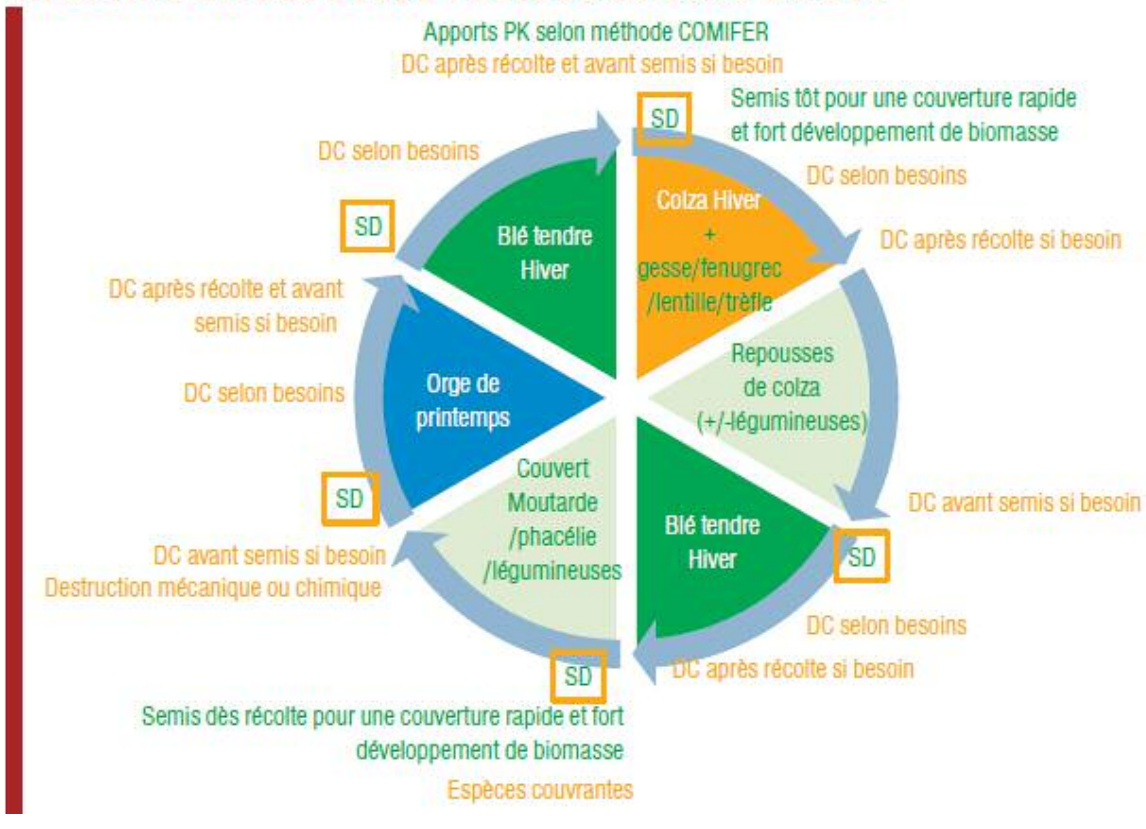
Concernant les adventices, l'équilibre est encore précaire. Après quatre ans de transition, les renouées liseron ont quasiment disparu et la pression ray-grass a été réduite. En revanche de nouvelles adventices ont été favorisées : brome stérile, laitue sauvage, chardons de champs et géranium. Par ailleurs, l'usage d'herbicides est resté élevé. Le glyphosate reste encore indispensable sur la micro-ferme "Mach II". En vue d'obtenir un lit de semences propre, de détruire des couverts et d'éviter la montée à graine après chaque récolte des adventices de fin de campagne. Il s'agit d'un point faible du système, qui reste à améliorer. Arvalis Institut du végétal met en place des expérimentations pour trouver des solutions sur ce sujet.■

RDV au champ le 27 mai à Gémeaux



Arvalis Institut du végétal vous invite le **lundi 27 mai** après-midi sur la plateforme d'expérimentation de **Gémeaux**, chez Bernard Darosey à la ferme de la Venarde. La demi-journée portera sur les effets du décalage de la date de semis sur les ravageurs, adventices et les maladies. Le semis direct sous couvert et le travail du sol simplifié sont deux modalités de travail du sol étudiées.
Nous vous attendons nombreux !

SYSTÈME TESTÉ : cultures et couverts sont implantés en semis direct et les résidus laissés au sol



«Groupes 30 000»

Un nouvel appel à projets en Bourgogne Franche-Comté

L'action 4 du plan Écophyto II prévoit de multiplier par 10 le nombre d'agriculteurs accompagnés dans la transition vers l'agroécologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques. L'objectif est de passer à 30 000 fermes Dephy engagées au niveau national.



Les groupes 30 000, qu'est-ce que c'est ?

L'action 4 du plan Écophyto II prévoit de multiplier par 10 le nombre d'agriculteurs accompagnés dans la transition vers l'agroécologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques. Autrement dit, il s'agit de passer des 3000 fermes Dephy engagées au niveau national, à 30 000 agriculteurs accompagnés dans l'évolution de leurs pratiques.

C'est dans ce but qu'un nouvel appel à projets établi en concertation entre les trois agences de l'eau (RMC, Loire Bretagne et Seine Normandie) et les services de l'État est ouvert jusqu'au 31 mai pour reconnaître et faire émerger de nouveaux groupes. Il est disponible sur le site www.ecophyto-bfc.fr

À qui est-ce destiné ?

L'objectif est de soutenir les projets permettant l'émergence, la structuration et l'accompagnement de groupes d'agriculteurs souhaitant s'engager dans l'agroécologie à bas niveau de produits phytosanitaires. Ces groupes, constitués de 5 à une vingtaine d'exploitants, peuvent être nouvellement constitués ou déjà existants (Dephy, GIEE, Cuma, Geda, GDA…). Ils doivent être suivis par une structure d'accompagnement (chambres d'agricultures, organismes et associations de développement agricole, organismes de collecte, transformation et commercialisation des productions, collectivités territoriales, syndicats mixtes…).

Concrètement, les groupes peuvent faire le choix de déposer un dossier selon leur structuration initiale :

• Volet émergence pour permettre aux agriculteurs de constituer leur groupe autour d'un projet collectif, avec un engagement et un financement pour un an.

• Volet reconnaissance pour permettre aux collectifs existants de dérouler leurs plans d'actions individuels et collectifs sur 3 ans.

Qu'en est-il en Bourgogne Franche-Comté ?

En Bourgogne Franche-Comté, 18 collectifs d'agriculteurs, dits *«groupes 30 000»*, se sont engagés dans la transition vers des systèmes à bas niveau de produits phytopharmaceutiques. À cette occasion, les animateurs de ces collectifs témoignent de leur expérience.

■ **Pourquoi avoir répondu à l'appel à projets "30 000" ?**

Emeric Courbet, CA70 : «Les agriculteurs du groupe T-Sol travaillaient déjà ensemble sur la protection des sols et ont souhaité officialiser l'existence de leur collectif. Ensemble ils tentent de réduire les herbicides, notamment pour faire face au retrait annoncé du glyphosate, une difficulté pour l'agriculture de conservation».

Julie Royer, Jeunes Agriculteurs : *«Un groupe de jeunes était motivé pour travailler en collectif sur la réduction des phytos et souhaitait s'engager dans un dispositif peu contraignant. Parmi leurs objectifs : trouver des alternatives mécaniques au glyphosate, introduire des intercultures, et pour certains s'engager dans une démarche haute valeur environnementale (HVE)».*

Émilie Legros Bouvret, Vignerons de Buxy : *«Tous les viticulteurs du groupe exploitent au moins une parcelle en bordure de la Voie Verte. Leur projet : engager des concertations autour des pratiques phytosanitaires sur ce secteur afin d'améliorer l'image de la viticulture auprès des usagers de la piste cyclable et des riverains et refaire découvrir le métier de viticulteur».*

Amaury Fichot, CA58 : *«Les agriculteurs du groupe CASEI rencontraient des difficultés pour diminuer leurs IFT et répondre aux MAEC contractées. Intégrer un groupe 30 000 était pour eux le moyen d'être accompagné techniquement et d'échanger pour atteindre leurs objectifs».*

Marianne Henner, Société de Viticulture du Jura : *«Nous avons constitué ce collectif pour travailler sur les réductions de doses de cuivre et de soufre en viticulture biologique via un travail sur la qualité de la pulvérisation par exemple. Certains ont déjà des doses très basses et sont un appui technique pour les autres».*

■ **Pourquoi travailler en collectif ?**

AF : *«Chacun tire une expérience de ce qu'a pu réaliser un pair ayant la même problématique, ils se sentent moins seuls face au défi qui se dresse devant eux. Chacun a une thématique de travail privilégiée et sert de référent sur ce sujet, ainsi ils sont reconnus pour leurs compétences».*

MH : *«Il existe beaucoup de techniques pour réduire les phytos, le travail en groupe permet d'identifier celles qui fonctionnent localement, chacun teste de son côté et l'ensemble du groupe en bénéficie. Lorsqu'une parcelle présente un problème, une solution est apportée collectivement».*

■ **Quel est votre rôle en tant qu'animateur ?**

JR : *«En fonction des techniques qu'ils veulent approfondir, j'assure la mise en relation du groupe avec d'autres agriculteurs et techniciens de la région et j'organise les rencontres. Ce peut-être aussi des visites d'essais ou l'intervention de chercheurs de l'Inra».*

EL : *«J'organise et anime les réunions du groupe avec la Chambre d'agriculture au cours desquelles ils échangent sur leurs avancées et difficultés et nous font part de leurs besoins et objectifs. Le rôle de l'animateur, c'est aussi être force de proposition pour leur faire découvrir de nouvelles techniques».*

■ **Qu'est-ce que ce dispositif vous a permis de réaliser ?**

JR : *«Suite à un diagnostic agroécologique et à la découverte de nouvelles pratiques, les jeunes ont pris conscience que le changement était possible et moins risqué qu'ils ne le pensaient. Le fait de partager les mêmes caractéristiques de sol et de climat leur permet de s'identifier aux réussites des uns et des autres. Ils ont un effet « boule de neige » vis-à-vis des autres jeunes qui se montrent curieux des résultats».*

EL : *«Cela a facilité notre mise en réseau avec d'autres collectifs. Nous allons notamment rencontrer un groupe Dephy et un GIEE pour échanger sur nos pratiques. Nous allons organiser une journée sur l'entretien du sol avec des viticulteurs plus en avance sur le sujet et des démonstrations de matériel. Nous affinons également les diagnostics de développement durable des exploitations».*

EC : *«Les financements pour l'animation permettent plus d'accompagnement et de suivi des parcelles. Concrètement, cela nous a permis de développer la couverture permanente des sols via des couverts type luzerne ou trèfle et de former les professionnels à l'agriculture de conservation».*

AF : *«La phase émergence du dispositif nous a permis d'entamer un travail sur l'optimisation de la pulvérisation, le biocontrôle et le désherbage mécanique. Le passage en reconnaissance nous permettra d'approfondir ces thématiques pendant les 3 années à venir».*

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Soja

Le bel avenir du non OGM

Le 19 mars à Chalon-sur-Saône, Extrusel, par l'intermédiaire de son directeur Michel Duvernois, a présenté les perspectives du soja non OGM hexagonal.

Un avenir qui pourrait être radieux si l'ensemble des acteurs de la filière s'engagent dans une démarche visant à s'approvisionner non plus à l'étranger mais en France et, plus particulièrement, localement. L'appel vaut aussi pour obtenir le soutien de tous les élus.



Le site chalonnais pourrait absorber une bien plus grande quantité de soja qu'aujourd'hui.

Née en 1988, la Sica Extrusel a, depuis ses origines, bien changé. Il s'agissait, à cette époque, de transformer le soja français par extrusion et de le destiner aux monogastriques. En 2019, il y a désormais trituration de 30 000 tonnes de graines de soja régional, alors qu'elle serait capable de triturer jusqu'à 80 000 tonnes.

Un fort potentiel de développement

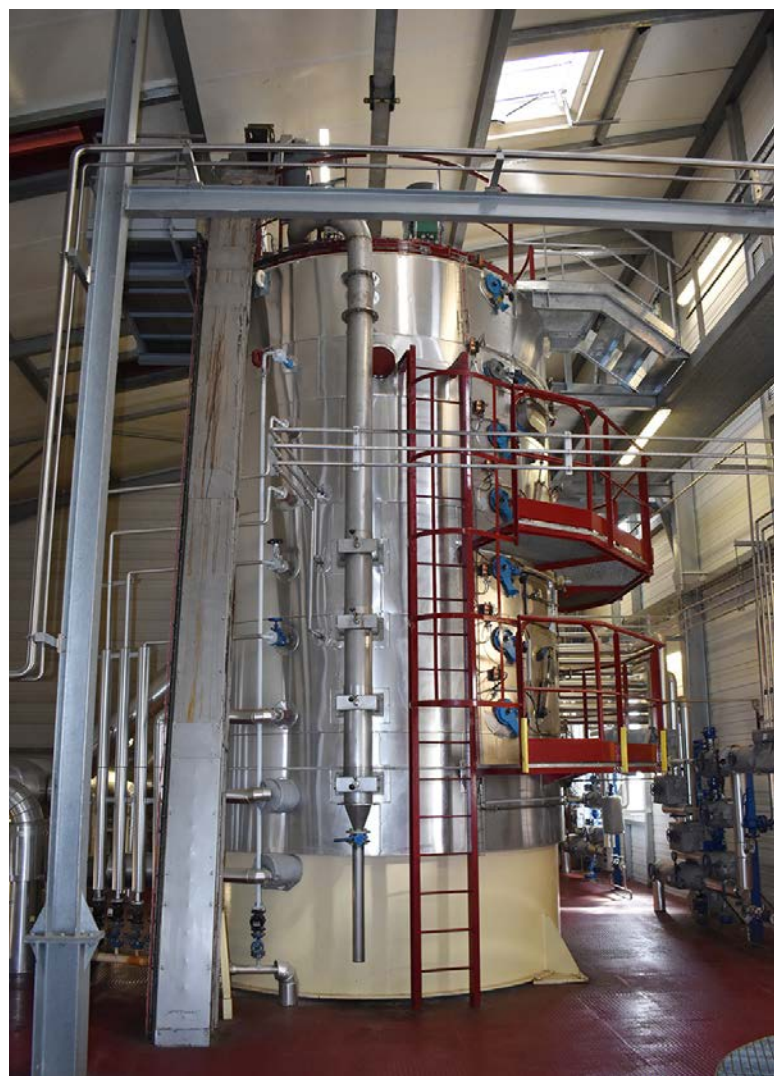
Aujourd'hui, le soja hexagonal et la filière se trouvent à la croisée des chemins. L'ambition est fort simple : garantir au consommateur des produits non OGM, tracés et durables, d'origine France. C'est ce que se propose de faire le soja français via une charte soja de France. Néanmoins, pour que cela soit possible, il faut que l'ensemble de la filière s'engage, de l'agriculteur aux distributeurs en passant par les transformateurs.
L'objectif est de produire, à terme, 450 000 tonnes de graines de soja en France sur quelque 200 000 hectares pour répondre à la demande croissante des filières animales de qualité. L'enjeu est aussi de satisfaire les attentes sociétales et environnementales. Il faut savoir qu'en six ans, soit de 2012 à 2018, les surfaces plantées en soja ont déjà quadruplé, passant de 37 000 hectares à 154 000 hectares. À elle seule, la zone Est compte 61 000 hectares, soit environ 40 % de la surface nationale, pour une production de 80 000 tonnes en 2017. Et devrait vraisemblablement atteindre les 100 000 tonnes en 2020. Mais faut-il encore que tous les acteurs - dont les élus - soient persuadés de l'intérêt de développer une telle filière qui a pourtant bien des atouts à faire valoir.

Partage d'expériences

Agriculteur à Pontoux, Emmanuel Buisset a pu témoigner de son expérience, longue de 25 ans dans cette production, lui qui cultive 40 à 60 hectares de soja chaque année. *«C'est une plante qui structure bien le sol et qui est peu gourmande en intrants. Cela convient très bien à notre plaine alluviale. La maîtrise de la production de semences est essentielle pour note région»*. Pour sa part, Patrick Grosjean, responsable de l'alimentation animale chez Terre Comtoise, a évoqué la démarche menée par sa structure qui, il y a cinq ans, a choisi d'arrêter d'importer du soja et de se tourner vers Extrusel. *«Nous souhaitions avoir une matière première de qualité et stable»*. Ainsi, la filière comté est non seulement un excellent moyen d'écouler la production du soja local non OGM mais aussi de le valoriser. En complément de ces interventions, Michel Duvernois, directeur d'Extrusel et plus largement de Bourgogne du Sud, a invité la presse à effectuer une visite du site, permettant ainsi aux journalistes de constater le potentiel du site chalonnais qui ne demande qu'à s'exprimer au maximum.

RÉGIS GAILLARD


Une visite du site de Châlon sur Saône était organisée à destination de la presse.


Extrusel transforme 30 000 tonnes de soja par an mais est en capacité d'en absorber 80 000 tonnes

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER
BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE
FOSSES BÉTON LISIER & MÉTHANISATION
ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr
wolf SYSTEME
Agent Régional : GUINCHARD SARL
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

LES NOUVEAUX CEREALIERS

RETROUVONS LA FIERTE D'ÊTRE PRODUCTEUR

Nous avons le savoir-faire, il faut le faire savoir ! » Stigmatisés, et mis en cause régulièrement pour leurs pratiques, les céréaliers ont décidé de reprendre la main sur leur communication. L'AGPB a lancé en février une campagne de communication inédite, intitulée **« LES NOUVEAUX CEREALIERS »**. L'AGPB s'est fixée pour objectifs de changer le regard porté par la société et de redonner de la fierté aux producteurs.

REPRENDRE LA MAIN SUR LA COMMUNICATION

A contre-pied des idées reçues et des attaques, l'AGPB veut encourager les céréaliers à reprendre la main sur leur avenir et leur communication. Il s'agit de réapprendre à vivre ensemble sur les territoires, avec les riverains, désormais trop éloignés des préoccupations agricoles. Les céréaliers n'avaient pas pour habitude de prendre la parole mais le monde a changé. La société a changé et les céréaliers également. Il est aujourd'hui indispensable d'expliquer le métier et les pratiques des producteurs d'autant qu'ils disposent de nombreux atouts pour produire des céréales dont la qualité est reconnue en France et dans le monde.
L'AGPB a donc souhaité engager une campagne de communication inédite pour redonner aux céréaliers un sentiment de fierté. C'est par le changement de regard de la société que cela sera possible.

UNE CAMPAGNE INCARNEE PAR DE VRAIS CEREALIERES ET CEREALIERS

Amandine, Aurélie, Christophe, Etienne et François-Xavier, 5 vrais céréalières et céréaliers, toute génération confondue, issus des différentes régions de France portent cette campagne « LES NOUVEAUX CÉRÉALIERS ». Car qui mieux qu'un céréalier peut parler de son métier ?
Ainsi, autour de 7 mots forts : Fierté, Nourrir, Vocation, Protéger, Terre, Qualité, Innover, l'AGPB a voulu représenter les céréaliers dans leurs engagements quotidiens, leur passion pour la terre, et leur sens des responsabilités, qu'elles soient environnementales, sociétales ou économiques. Leurs portraits à retrouver sur www.lesnouveauxcerealiers.fr sont l'occasion de sortir des stéréotypes, de faire de la pédagogie et renouveler le regard du public sur un métier en perpétuelle mutation.

UNE IMAGE POSITIVE A CULTIVER

A l'origine de cette campagne, une étude d'opinion menée en 2018 auprès de 1000 personnes et 400 cadres a révélé un attachement profond des français à cette profession, mais aussi une attention particulière aux impacts environnementaux et à la qualité de leur alimentation. Les céréaliers ont décidé de saisir cette occasion pour prendre la parole.
Ce sondage positif sur le métier et riche d'enseignements révèle malgré tout un clivage générationnel et socioprofessionnel. Le métier est bien identifié et bénéficie d'un « capital image » fort, empreint de sympathie, de confiance et de solidarité. Si 74 % des Français ont une bonne image des céréaliers, c'est le cas seulement pour 64% des 65 ans et plus. Par ailleurs, seuls 53 % des cadres ont une image positive du métier de céréalier. Finalement, plus les sondés sont informés, plus l'image est nuancée. C'est pourquoi tout naturellement, l'AGPB a décidé de cibler plus précisément, pour sa campagne, les urbains actifs de 30 à 60 ans.

UNE DEMARCHE QUI S'INSCRIT DANS LA DUREE

Cette campagne s'inscrit pleinement dans le nouveau cap stratégique de l'AGPB, présenté lors de son Congrès de Compiègne en février dernier. Plus qu'une signature, c'est un engagement qui souligne la transformation profonde depuis plusieurs années de la profession. L'alimentation et l'agriculture sont au cœur des débats de société. Pleinement consciente de ces attentes sociétales, l'AGPB a décidé d'engager l'ensemble des céréaliers français sur la voie de la certification environnementale. Il est en effet, essentiel pour répondre à ces exigences de faire mieux connaître aux français les engagements vertueux de la profession qui a toujours su, au fil du temps, s'adapter. Cette campagne, certes inédite, a vocation à s'inscrire dans la durée tant l'enjeu est important.

UNE CAMPAGNE MULTIMEDIAS

Une campagne publicitaire a été déployée en février et mars dans le quotidien 20 Minutes, distribué dans toutes les grandes métropoles françaises. Les 5 visuels ci-dessous ont été vus par 10 millions de personnes sur la cible identifiée (30 – 60 ans urbains actifs). En outre, des achats publicitaires sur les sites grand public et un plan réseaux sociaux sont mis en œuvre. A cette occasion, en plus du compte twitter AGPB, **@AGPB_cerealiers,** une fan page Facebook a été lancée **https://www.facebook.com/AGPBCerealiers**.
Un site internet **www.lesnouveauxcerealier.fr** porte les messages des Nouveaux Céréaliers, en centralisant les informations dédiées à la valorisation du métier de céréalier, portraits, dossiers thématiques, chiffres clés.
Au travers de cette campagne positive, l'AGPB espère redonner un sentiment de fierté aux producteurs et modifier le regard de l'opinion publique. Sa réussite dépend également de l'engagement de tous. Il est indispensable que chacun relaie la campagne dans ses sphères d'influence. Merci à chacun d'être acteur de cette campagne !



« Être nouveau n'est pas une question de génération mais de mentalité. *Nous sommes nouveaux à plusieurs égards : Nouveaux car nous avons de cesse de changer et de nous adapter aux nouvelles demandes, au changement climatique, aux demandes du marché, aux fluctuations des cours. Nouveaux dans notre façon de nous exprimer puisque, jusqu'à présent, nous n'avions que très peu pris la parole publiquement. Et bien sûr, Nouveaux dans le regard que la société va désormais porter sur nous ! »*

Eric Thirouin,
Président de l'AGPB

Retrouvez-nous sur
lesnouveauxcerealiers.fr

Et sur
@AGPB_cerealiers
AGPBCerealiers



Chronique ovine

Les trois gestes après une naissance difficile

Après une naissance compliquée, si l'agneau a souffert et qu'il peine à trouver sa respiration, trois gestes sont à enchaîner très vite. Ces astuces ont l'avantage d'avoir un effet immédiat, et ne nécessitent pas un médicament d'urgence.

La première consiste à déposer un peu d'eau froide sur la nuque pour déclencher le réflexe respiratoire.

Le second geste réside dans le dégagement des glaires : l'agneau est suspendu par les arrières et secoué à bout de bras en le tenant fermement.

Enfin, Hubert Germain, vétérinaire, souligne *«qu'il faut impérativement vérifier que le cœur a bien démarré, de façon rapide et régulière. Pour ce faire, on pose l'agneau sur ses genoux, couché sur le ventre (jamais sur le côté), et on vérifie en posant le bout des doigts de part et d'autre de la poitrine. Si les battements ne sont pas réguliers ou rapides, on masse avec les doigts des deux mains, une fois par seconde, en appuyant bien ; puis on vérifie le résultat au bout de trente secondes. Parfois, le cœur ralentit à nouveau : on recommence… Certains mettent jusqu'à cinq minutes à redémarrer et ils vivront sans aucune séquelle !»*

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ÉLEVAGE/CIIRPO)



Un massage cardiaque pour sauver un agneau.

▶ Des professionnels à votre service



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Chronique ovine

Ne pas gaspiller d'herbe ce printemps



Arrêter le déprimage lorsque la somme des températures atteint 450 °C, sous peine de faibles rendements à la fauche.

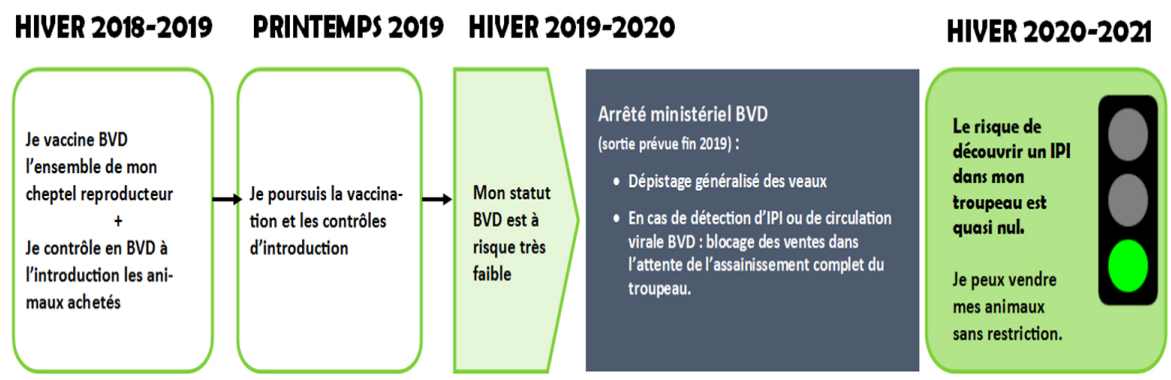
Ce printemps, la reconstitution des stocks de fourrage est impérative. Il faut donc essayer de gaspiller le moins d'herbe possible. Le pâturage sur les parcelles de fauche est souhaitable, à condition d'arrêter ce déprimage à 450 °C. Hervé Feugère, de la Chambre d'Agriculture de la Creuse, indique que *«dans le cas contraire, le rendement à la fauche est divisé par deux»*. Deux jours après la sortie des brebis, un apport de 40 à 50 unités d'azote assure un rendement en foin ou enrubannage nettement supérieur. Une fauche précoce est toujours de mise : le fourrage est de meilleure qualité, et une repousse est possible fin juin pour le pâturage ou bien début juillet pour une récolte de regain. Enfin, la mise en place du pâturage tournant, avec 5 parcelles par lot d'animaux, reste le meilleur gage d'une gestion de l'herbe avec un minimum de gaspillage. Cette année, les refus peuvent être récoltés. Les *«avertissements herbe»*, basés sur la somme des températures, vous fourniront les indicateurs utiles tout au long du printemps. Vous pouvez vous y abonner gratuitement via le site Internet de votre Chambre d'Agriculture.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ÉLEVAGE/CIIRPO)

Erratum

Plan de gestion collective de la BVD

Suite à une erreur, dans l'article BVD publié dans notre dernière édition en page 18, un des tableaux a été publié deux fois (illustration du milieu). Voici la bonne version. GDS



Je vaccine chaque année l'ensemble de mon cheptel reproducteur



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Laissac 09/04/2019	Bourg-en-Bresse 09/04/19	St-Christophe-en B. 03/04/2019	National 03/04 au 09/04/19
Vaches viande (V)	U	3,90 € →	-	3,94 € ↗	3,85 € ↗
	R	3,40 € →	3,55 € →	3,75 € →	3,55 € ↘
	O		3,05 € →	-	3,23 € →
Vaches mixte (M)	R	3,20 € →		-	3,20 € →
	O	3,00 € →	3,00 € →	-	3,08 € →
Vaches lait (L)	O	2,75 € →	-	-	2,74 € ↗
	P	2,60 € →	2,60 € →	-	2,53 € →
Génisses VML	U	-	4,20 € →	4,50 € →	4,14 € →
	R	3,35 € →	3,55 € →	3,90 € →	3,58 € →
	O	3,20 € →	2,95 € →		3,14 € →
Taureaux VML	URO	2,60 € →	2,65 € →	3,17 € →	2,86 € →

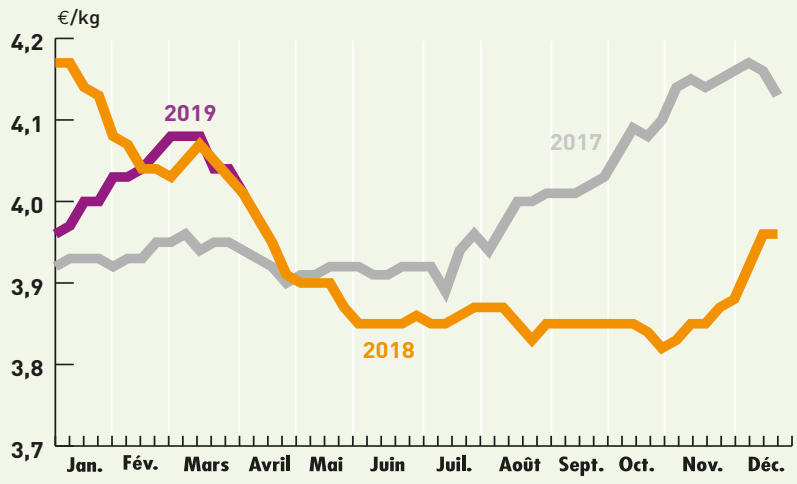
VML : type viande, mixte, lait

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Centre-Est du 01/04/19 au 07/04/19*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,01 €	3,79 €	3,74 €			
Races mixte		-	3,56 €	3,56 €	3,54 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,32 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,11 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,18 €	3,93 €	3,84 €	3,62 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,19 €	3,90 €	3,83 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,12 €	3,97 €				
Races mixte				3,34 €	3,27 €		
Races lait				-	2,90 €	2,86 €	2,80 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,76 €	4,27 €	4,04 €	3,92 €			

Tendance : Commerce difficile en JB. Plus équilibré dans les autres catégories.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 01/04/19 au 07/042019*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,03 €	4,01 €	3,96 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,80 €	4,24 €	3,97 €	3,67 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	4,06 €	3,85 €				
Races mixte					3,36 €	3,33 €		
Races lait						-	2,85 €	2,80 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-			

Tendance : Application du réseau

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **09/04/2019**

Effectif total: 868 - Taux de vente: 95%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	350-400	-	-	-	-
		U	200-250	-	-	-	-
			250-300	3,05 €	3,17 €	3,10 €	-
			300-350	2,75 €	3,04 €	2,91 €	-
			350-400	2,73€	2,99 €	2,81 €	-
			400-450	2,57 €	2,81 €	2,74 €	-
			450-500	2,48 €	2,72 €	2,58 €-	
		R	200-250	-	-	-	-
			250-300	3,04 €	3,12 €	3,05 €	-
			300-350	2,71 €	2,87 €	2,79 €	-
			350-400	2,74 €	2,78€	2,77 €	-
			400-450	-	-	-	-
	F	U	200-250	-	-	-	-
			250-300	2,64 €	2,89 €	2,74 €	-
			300-350	2,60 €	2,84€	2,71 €	-
			350-400	2,55 €	2,76€	2,63 €	-
		R	200-250	2,44 €	2,82 €	2,58 €	-
			250-300	-	-	-	-
			300-350	2,20 €	2,70 €	2,54 €	-
			350-400	-	-	-	-

BROUTARDS : Même si l'offre est toujours importante, la fin de saison s'approche et la qualité recule; ceci dit lesanimaux corrects trouvent preneurs dans une ambiance commerciale toujours animée avec des tarifs facilement reconduits, seul les sujets trop vieux, mal vaccinés ou avecun excès de gras sont plus difficiles à placer.Peu de relève.
LAITONNES : Apports toujoursconséquents mais aprèsquelques semainesanimées, la tendance s'essouffle; avec peu de variation de prix.

Effectif total: 109 - Taux de vente: 84%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	U	400 - 450	2,66 €	2,74 €	2,70 €	-
			450 - 500	2,44 €	2,65 €	2,59 €	-

Effectif total: 304 - Taux de vente: 87%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE				
F	E	- 5 ans	2,31 €	2,68 €	2,42 €	-
		5 à 10 ans	-	-	-	-
	U	- 5 ans	1,90 €	2,31 €	2,08 €	-
		5 à 10 ans	1,81 €	2,24 €	1,96 €	-
		+ 10 ans	1,76 €	1,97 €	1,86 €	-
	R	- 5 ans	1,53 €	1,89 €	1,71 €	-
		5 à 10 ans	1,63 €	1,87 €	1,77 €	-
		+ 10 ans	1,57 €	1,73 €	1,65 €	-
	O	- 5 ans	1,28 €	1,53 €	1,51 €	-
		5 à 10 ans	-	-	-	-
		+ 10 ans	-	-	-	-
F	E	24 à 36 mois	2,36 €	3,30 €	2,62 €	-
	U	24 à 36 mois	1,99 €	2,23 €	2,13 €	-
	R	24 à 36 mois	1,85 €	1,96 €	1,93 €	-
M	TAUREAUX					
	U	+ 500 kg	-	-	-	-
	R	+ 500 kg	-	-	-	-

VACHES/GENISSES DE 30 MOIS : Apports conséquents encore cette semaine avec deux catégories qui apparaissent peu à peu, d'un côté la fin des vaches d'écuries qui sont soignées et de l'autre les premières vaches herbées. Le commerce est fluides pour les deux catégories à condition que celles-ci ne soient pas trop âgées. En effet les sujets avec de l'âge trouvent preneurs plus difficilement. Bonne ambiance commerciale en générale avec des cours reconduits à quelques centimes près.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 01/04/2019

Bovins (292)		
Broutards	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
225 à 370 kg	680 - 1000	2,71 - 3,10
375 à 520 kg	990 - 1240	2,38 - 2,64
Laitonnes		
210 à 295 kg	560 - 790	2,56 - 3,07
320 à 390 kg	820 - 1000	2,42 - 2,72
Génisses		
295 à 450 kg (16-24mois)	-	-
530 à 780 kg (24-36mois)	930 - 1590	1,75 - 2,20
Taureaux		
815 à 1155 kg	1210 - 1910	1,48 - 1,65
Vaches légères	740 - 1060	
Vaches entre deux	1120 - 1300	
Vaches lourdes	1350 - 1860	

La demande en broutards reste axée sur les sujets légers et valablement vaccinés. Fléchissement des tarifs en 400 kg, facilement reconduits en lourds.
Cours stables en femelles d'export. En légères la préférence s'oriente sur les animaux jeunes et d'avenir pour la mise à l'herbe.
Apports stables en vaches maigres, cours reconduits.

Bovins gras : 9

Vaches de viande : 3,70 à 3,78 E kg de viande.

Peu d'apports mais de bonne qualité. Aucun invendu.

Prochain marché le lundi 8 avril aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 27/03/2019

BROUTARDS 6-12 MOIS Effectif total : 202 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Broutards :	M	U	200 - 250	3,06 €	3,29 €	3,22 €	-0,06
Laitonnes :			250 - 300	2,68 €	3,09 €	2,96 €	-0,02
			300 - 350	2,66 €	2,92 €	2,78 €	-0,06
			350 - 400	2,64 €	2,82€	2,72 €	-0,05
			400 - 450	2,52 €	2,66€	2,55 €	-0,03
		R	250 - 300	-	-	-	-
			300 - 350	-	-	-	-
	F	U	250 - 300	2,47 €	2,65€	2,52 €	+0,01
			300 - 350	2,48 €	2,72€	2,57 €	-0,02
		R	250 - 300	-	-	-	-
			300 - 350	-	-	-	-

Tendances SEM. 15/2019

Bovins de boucherie

L'offre est souvent mesurée après les concours dans les bonnes femelles de qualité bouchère, ce qui permet de maintenir les prix malgré une demande plus réservée. Les abattoirs donnent cette semaine la priorité aux animaux de concours. La tendance est plus lourde avec un léger tassement des cours dans les Charolaises où les races à viande de milieu de gamme face au recul des ventes des parties arrière. En laitières, les industriels profitent d'un équilibre plus favorable pour peser sur les prix dans les Holsteins ou Montbéliardes. En jeunes bovins, le placement sur le marché intérieur est compliqué avec une faible valorisation des avants. La tendance est lourde dans les Charolais et les JB de coupe, en attendant une reprise des exportations pour Pâques.

Bovins d'embouche et d'élevage

La mise à l'herbe est à l'ordre du jour dans de nombreuses exploitations qui ont bénéficié des pluies de la semaine dernière et de températures plus printanières. Les engraisseurs butent sur les tarifs de la viande, avec des cours peu évolutifs et souvent à la limite de la rentabilité. Les animaux lourds à finition rapide (2 mois) restent recherchés pour une valorisation optimum de l'herbe de printemps. Les échanges sont plus calmes pour les jeunes animaux de gamme intermédiaire avec des tarifs stabilisés.

Broutards

L'activité commerciale est assez régulière dans les bons broutards de moins d'un an et de 300/350 kg avec des débouchés multiples. Les animaux qui ont la double vaccination FCO 8 et 4 sont recherchés. Les bons mâles Charolais se maintiennent, mais le placement est plus sélectif dans la marchandise plus commune ou non vaccinée. Les sujets plus lourds et les taurillons se maintiennent. Dans les femelles, pas de changement dans les bonnes laitonnes Charolaises ou Limousines.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les disponibilités de ce début de semaine sont plus en adéquation avec la demande ce qui permet aux intégrateurs de peser sur les prix dans les veaux Montbéliards ordinaires, les Abondances ou les Tarins. Les tarifs se tiennent dans les Montbéliards lourds pour l'export. Le tri reste marqué dans les veaux croisés laitiers, Blanc bleus ou allaitants de milieu de gamme (R). Dans les croisés Montbéliards, mis à part le haut de gamme qui se maintient face à une offre mesurée, la tendance est baissière dans les ordinaires ou plus légers avec une progression des vêlages de printemps. ■

Laurent Chupin

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 27/03/2019

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 163 - Taux de vente : 100%

		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches / Génisses :	F	U.	- 5 ans	1,82 €	2,32 €	2,02 €	-0,02
			5 à 10 ans	1,78 €	2,21 €	1,88 €	-0,04
			+ 10 ans	1,70€	1,88 €	1,78 €	+0,02
		R	- 5 ans	-	-	-	-
			5 à 10 ans	-	-	-	-
Génisses		E	de 24 à 36mois	-	-	-	-
		U	de 24 à 36mois	2,06€	2,80 €	2,18 €	-0,08

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **08/04/2019**

Effectif total: - Taux de vente:

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Effectif total: 174 - Taux de vente : 100%				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Brebis: Transactions favorables dans l'ensemble, notamment en bonnes lourdes. Béliers: pas de changement.	M		M	80 €	107 €	-	
	F	U	> 60 kg (F)	1,24 €	1,65 €	1,52 €	
		R	> 60 kg (F)	1,04 €	1,30 €	1,15 €	
		O	< 60 kg (F)	0,62 €	1,01 €	0,77 €	
Effectif total: 12 - Taux de vente : 100%				CAPRINS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Caprins	F	O	-	20 €	37 €	-	
Effectif total: 602 - Taux de vente : 100%				AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Les éleveurs ont préparé plusieurs lots de laitons de bonne qualité à l'approche des Fêtes Pascales. La vente est facile à des cours en hausse dans les bons lots. Il reste quelques lots d'agneaux gris de mauvaise qualité qui ont peiné à trouver preneur.		U	32 - 38 KG	3,46 €	3,65 €	3,54 €	
			38 - 44 KG	3,37 €	3,76 €	3,57 €	-
			44 KG	3,04 €	3,58 €	3,30 €	-
		R	32 - 38 KG	2,96 €	3,11 €	3,04 €	
			38 - 44 KG	3,14 €	3,16 €	3,16 €	-

Sicagemac (prix au kg vif) *Marché de Corbigny du 01/04/2019*

Ovins : 30	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux maigre	-	-
Agneaux gras	110 - 125	1,72 - 2,55
Brebis	85 - 90	1,08 - 1,14
Béliers		-

Peu d'apports, tarifs inchangés.

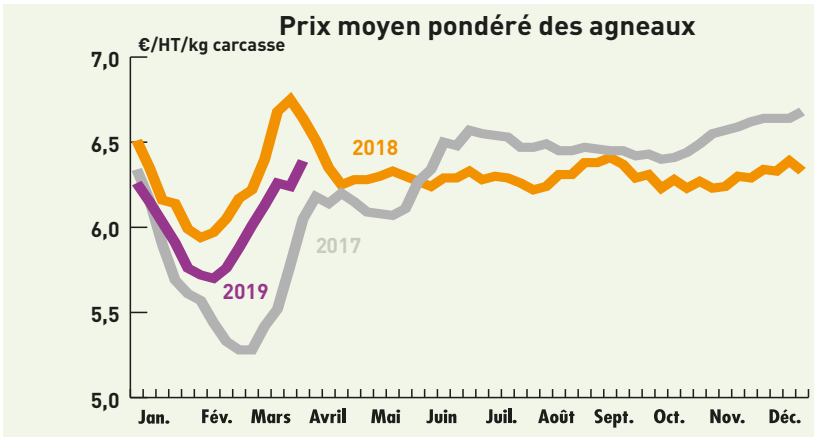
Prochain marché le 15 avril, aux horaires habituels.

(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) Cotations FranceAgriMer du 01/04 au 07/04/2019

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,85 €	6,16 €
Couvert	16 -19 kg	7,35 €	6,73 €	6,15 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	5,51 €	-

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) Cotations FranceAgriMer du 01/04 au 07/04/2019*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,39 €	6,59 €	2,37 €



Cotations régionales des agneaux de boucherie du 01/042019 au07/04/2019

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraisse-ment	Conformation	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,52	7,41	6,59	-	-	-	-
	Var.		0,09	0,02	-0,22				
	R	7,02	6,86	6,43	-	6,90	6,88	6,70	-
	Var.	0,15	-0,06	-0,14		0,03	0,05	0,04	
	O	-	5,80	-	-	6,02	5,94	-	-
	Var.		0,22			0,14	0,18		
3 (couverts)	U	-	7,35	7,29	6,19	-	-	6,80	6,01
	Var.		0,11	0,10	=			0,09	=
	R	6,85	6,73	6,54	5,73	6,74	6,69	6,45	5,98
	Var.	0,01	-0,01	0,01	0,19	0,04	0,09	0,07	0,23
	O	6,16	6,15	6,16	5,63	6,20	6,04	5,90	5,49
	Var.	0,50	0,31	0,11	0,21	0,15	0,18	0,20	0,15
4 (gras)	U				-				-
	Var.								
	R	-	-	5,51	-	-	5,89	5,60	-
	Var.			0,04			0,07	0,01	
	O	-	-	-	-	-	5,67	5,46	-
	Var.						0,18	0,22	

Zone nord : Agneaux : Les opérateurs sont dans l'attente des commandes de pâques.
Zone sud : Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

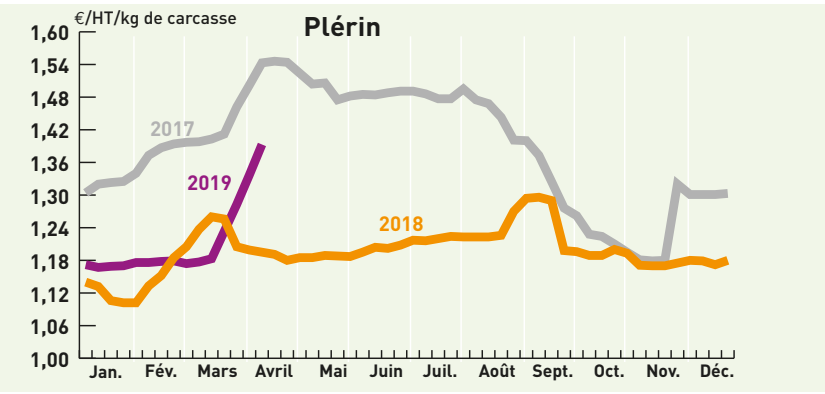
INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 8 avril 2019) : «Cours reconduits dans un marché très exigeant.».

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (4 451 porcs présentés) *Cotations du lundi 8 avril 2019*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,393 €**



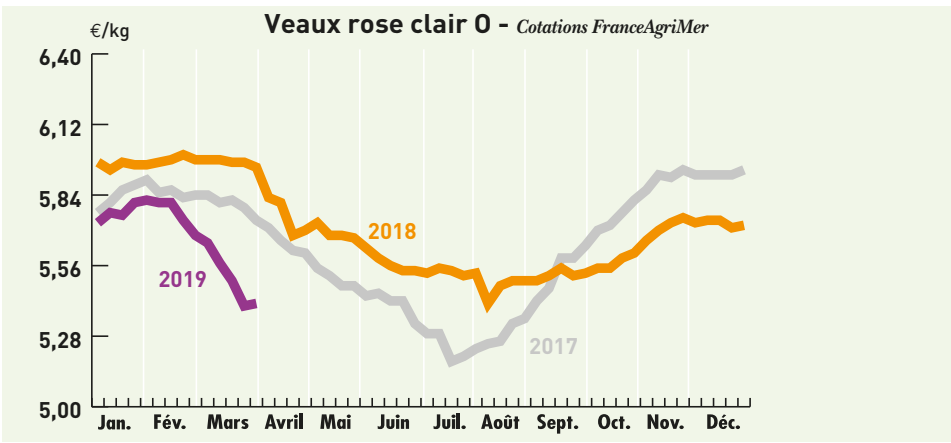
Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du29/03 au 04/04/2019*

1,56 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir) Cotations nationale FranceAgriMer du 01/04 au 07/04/2019*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,50 €	-	-
U	-	7,08 €	5,58 €	-
R	-	5,95 €	4,44 €	3,87 €
O	-	5,41 €	4,27 €	3,46 €



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête) Synthèse nationale FranceAgriMer du 01/04 au 07/04/2019*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	577	Les veaux lourds pour le marche espagnol tiennent leurs cours,vente plus difficile en veaux fariniers.
La Talaudière	363	La vente reste stable.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	196	1
Femelles	119	2
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	108	(=)

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif) Cotations FranceAgriMer du 01/034 au 07/04/2019*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	3,20	0,33	10,31

Céréales

Marché du 04 avril 2019

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE				RÉCOLTE 2018
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud Côte d'Or	meunier	avril-juin	175	V C
	fourrager	avril-juin	160	V C
Nord Côte d'Or	meunier	avril-juin	175	V C
	fourrager	avril-juin	160	V C
Aube/Yonne	meunier	avril-juin	175	N C
	fourrager	avril-juin	168	N C

ORGE FOURRAGÈRE				RÉCOLTE 2018
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube	62-63 kg/hl	avril-juin	156	N C
Sud Côte d'Or	62 kg/hl	avril-juin	155 à 157	T C
Nord Côte d'Or	62 kg/hl	avril-juin	155 à 157	T C

AVOINE NOIRE				RÉCOLTE 2018
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Cote-d'Or/Haute Saone	48/50 kg/hl	avril-juin	153	T C

SEIGLE PLANIFIABLE				RÉCOLTE 2018
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte d'Or			inc.	C

TRITICALE				RÉCOLTE 2018
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte-d'or/haute Saône		avril-juin	155	V C

MAÏS				RÉCOLTE 2018
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube		avril-juin	153,50	N C

GRAINES DE SOJA				RÉCOLTE 2018
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Saône et Loire	Alim. animale	avril-juil.	340	N C

POIS				RÉCOLTE 2018
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte d'Or	fourrager	mars-juil.	190	N C
Yonne	fourrager	avril-juin	190	N C
Aube	fourrager	avril-juin	190	N C

Matériel

Tracteur

Achète tracteur, tracto, télescop, moiss.bat, série 80 NH, accidentés ou incendiés.
CASS TRACT 21
03 80 23 30 22 - 03 80 23 68 44

21 - VENDS cause retraite tracteur, cabine 651, 53970 heures Renault, - pince balles rondes adaptée dessus, le tout en bon état (réf. 15VB1)
✆ **03 80 90 08 73**

38 - Vds moteur Bernard W14 sur châssis, attelage cheval 250 euros moteur Ford 5000refait.
✆ **06 75 04 60 70**

42 - Vds tracteur Case IH633SA - 4 RM - cabine 4 pneus neufs - be - 6800 h + tracteur JD ss cabine 2 RM 6000 h BE
✆ **06 20 80 10 88**

Travail sol

01 - Vds cover crop Bonnel semi porté 24 disques très bon état semoir Nodet 3 m
✆ **06 62 12 60 76**

38 - Vds herse Quivogne repliage hydraulique 4,20 m : 1000 euros.
✆ **06 15 28 53 92**

Récolte

01 - Vds faneuse Agram Jet Fan 554, 4 toupies 5m40 portée repliage hydraulique
✆ **06 84 25 80 81**

01 - Vds faneuse Lely 7m70, 6 toupies, 2017, très peu servie sans TVA - scie à ruban volant 70
✆ **06 26 94 75 70**

21 - Vends presse N.H BR 750 A, année 2006 (.réf. 150G)
✆ **06 38 74 88 56**

21 - Vends faucheuse Kuhn, 4 assiettes, relevage avec verin. Bon état. (1504)
✆ **03 80 64 54 65**
06 81 90 11 45 HR 12h-14h

26 - Vends remorque fourragère 8m par 2.40m TBE prix à débattre
✆ **06 80 07 38 98**

38 - A vendre pirouette 2 toupies Deutz Fahr bon état.
✆ **06 73 11 48 00**

58 - Vends mois. Batteuse New Holland L517 MCS, n° série : 5A30069, année 1996, 3 300 heures, largeur de coupe 4.20 m., 5 secoueurs, équipement, climatisation cabine, scie à colza, chariot de coupe, coupe avancée, broyeur. Disponible de suite. (réf. 130D)
✆ **06 81 04 68 24**

63 - AV faucheuse Khun GMD 600 2000 euros, charrue deux socs 150 euros.
✆ **06 32 93 18 63**

84 - Vds calibreuse cerise Fachaux CS14 IN 4 lignes tapis tri. TBE. Année 2013. Très peu servi : 13 000 H.T.
✆ **06 11 13 01 49**

84 - Vends calibreuse cerise Calibrex XXL très bon état, plus séparateur et table de tri : 3 600 euros à débattre.
✆ **06 09 11 81 83**

Traitement

38 - Vds atomiseur porté 400L turbine 450 débrayable BE 500 euros. Cuve de pulvé 600L polyester avec pompe 200 euros
✆ **06 76 04 37 57**

84 - Vds Atomiseur Orion T 1000L année 2018, vannes électriques, réglage pression électrique, attelage articulé.
✆ **06 20 60 01 77**

88 - Vends pulvérisateur arboricole Nicolas Magistral, 1.000 l, en parfait état, entièrement révisé, prix ‡ débattre, 3.800 euros.
✆ **06 03 42 69 67**

Irrigation

26 - Vds tuyaux arrosage diam 100 30 de 6M à 50 euros= 1500 euros. 10 de 9M à 70 euros= 700 euros. TBE alu.Vds pulve Hardy 800L 1600 euros.
✆ **06 15 75 23 55**

Agri. divers

01 - Recherche rabot à lisier 2m de largeur bon état.
✆ **06 40 18 07 28**

19 - Agri vd machine ss vide 2x0,8M, soudure. Découenneuse Maja, fait les bardes. Autoclave auto 100 4/4. Presse jambon sec.
✆ **06 07 46 89 20**

21 - Recherche mois. batteuses, - tracteurs, - presses moyenne densité et à balles rondes, - épandeur 7 - 12 T., - chargeur, - télescopiques Claas, John Deere, NH, Deutz, MF, Renault, Fendt, Welger et autres (réf. 140A)
✆ **06 30 11 59 25**

26 - Vds tracteur Fiat 766 4900 4 roues motrices bon état,1 presse John Deere moyenne dens CB 330,1 semoir à blé,1 barre de coupe à doigt Someca,1 semoir à maïs 2 rangs,1 râteau faneur,1 pulvérisateur Technoma 660l,1 atomiseur 400l Berthoud, Tuyaux d'arrosage pour 3Ha env. Prix à débattre
✆ **06 31 20 03 01**

38 - Vends remorque de JEEP bétaillère deux grosses bêtes bois bon état.
✆ **06 01 32 73 20**

38 - Vends aérosouffleur à foin + évacuateur à fumier va et vient avec répartiteur circul.
✆ **04 76 71 05 77 HR**

38 - Bétaillère 4,5m J.P. pour 6 grosses vaches. Très bon état.
✆ **04 76 56 34 93**

42 - Vds cse retraire cellule à grains silot Philicot 2 vis à grains semoir engrais 42.
✆ **06 58 28 25 52**

42 - Vds cse retraite charrue trisocs Naud faucheuse Novacat Pottinger 2.25 m botteleuse John Deere 330 - le tout trés bon état
✆ **06 84 71 44 96**
04 77 94 36 22

58 - VENDS deux roues étroites 9,5-44, voile Massey, pneus très moyens, 100 euros, - trois rouleaux tôle (2 x 1,8 m. et 1 x 2 m.), 40 euros l'unité, - deux cellules Privé à démonter 300 euros, - une vis Dubois, diamètre 100, 8 m. avec moteur 100 euros (réf. 1502)
✆ **07 88 25 29 68**

63 - RECHERCHE tous tracteurs 4 RM, - télescopiques, - mini chargeuses, - chariots élevateur, etc... de préférence en panne, accidentés ou brûlés (réf. 150A)
✆ **06 38 78 36 28**

71 - Vds faneuse Fella, 6 toupies 6,80 m, presse New-Holland BR 740, stabul. à démonter fin avril, 648 m2, 90 places jeunes bovins, 9 travées de 6 m, barrières et cornadis en b. état, prix à débattre.
✆ **06 09 44 66 09**

71 - VENDS round baller Renault 54/75 ou Rivière RC 90, chambre variable, largeur balle 0.90 m., diam. de 0.80 à 1.20 m., très bon état, 1 550 euros net de taxe, - Épandeur Hevang 4.5 t., pneus neufs, BE, 800 euros, - Broyeur de haies Lagarde Orion 480, commande téléflexible Rotor, 1.20 m., balayage AR, TBE, 3 700 euros, - Loue presse moyenne densité Rivière Casalis, 0.50 € la botte, - Faucheuse à 2 tambours Claas WM 165-N, BE, 450 euros, - faneuse 2 rotors Class, BE, 250 euros (réf. 150C)
✆ **06 88 36 83 55**

71 - Vends semoir à maïs, 4 rangs, pompe à eau thermique, Honda, effaroucher oiseaux avec bouteilles de gaz.
✆ **06 40 19 17 02**

71 - Vds tracteur Deutz 130, 5.300 h, faneur Claas, 6 toupies, andaineur Claas 4305, presse Rivière RV156L, faucheuse Kuhn, pendulaire GMD 3110, surélévateur mailleux 660.
✆ **06 88 16 04 97**

Elevage

25 - A V. salle de traite TPA 1x10 + autochargeuse foin double essieux tôlée porte-couteaux herbe 45 m3 + 3 ventilateurs séchage foin + 1 salle de traite au sol.
✆ **03 81 60 05 07**

26 - Donne silo à granulés à emporter cause retraite. Drôme
✆ **06 52 02 20 72**

74 - Vds salle de traite mobile avec quais et pipelait, 2x4, 30 000€ ht.
✆ **06 20 06 71 54**

74 - Vends groupe machine a traire, moteur pompe sur chassis AL VP 76.
✆ **06 71 68 64 28**

Véhicule

Utilitaire

38 - Vends véhicule utilitaire 4x4 Toyota Hilux occasion 61000 kms, 2011, 1ere main, trés bon état.
✆ **06 08 65 06 51**

71 - VENDS Renault Master 2.5 litres, bétaillère sur chassis, cabine, certificat de carrosserie et d'étanchéité, CT OK, 93 000 kms, état proche du neuf (réf. 1403)
✆ **03 85 54 70 69 HR**

84 - Vds camion bétaillère DAF 16 T turbo, 550 000 km BE, caisse alu de 2011. Long 8,5 m pneus neufs. Contrôle technique OK. Prix 10 000 euros.
✆ **06 11 73 12 78**
ou 04 90 83 17 68

Tourisme

21 - VENDS Passat 1.9 TDI, 295 000 km, pièces, 500 euros, année 1997 (réf. 1503)
✆ **06 19 32 24 50**

25 - VDS Laguna III 2.0l DCI 130 ch année 2011 Gris Eclipse 160 000 km, révision faite et kit accessoire remplacé CT vierge, attelage rdso / barres de toit / jantes aluminium, GPS, clim, aide au parking ar, ext. Excellent état et non fumeur, prix 8000 euros.
✆ **06 89 66 16 75**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille 2018 en bottes rondes région Bresse
✆ **06 40 18 07 28**

07 - Recherche paille en andain toute quantité propose bon prix
✆ **06 21 05 74 82**

26 - Vends luzernes 2e et 3e coupe bottes rondes 120 par 120
✆ **06 58 39 58 42**

Fourrage

58, VENDS SON, REMOULAGE
pour animaux
MOULIN D'ARON
03 86 58 35 54

18 - Vends enrubannage ray grass Italie, très bonne qualité, bottes rondes 1,20 m, transport possible.
✆ **06 09 76 64 97.**

21 - VENDS 50 bottes de foin 120 x 130, année 2018 (réf. 1401)
✆ **06 46 10 52 91**

21 - VENDS paille 90 €/T., - foin 160 €/T., de qualité, transport par camion. (réf. 140E)
✆ **06 85 73 22 68**
avec répondeur

26 - Vends foin bottes MD(environ 15kg 700 btes)- Prairies naturelles-Zone Saint Nazaire le Désert (26) Départ Hangar
✆ **06 23 69 84 58**

39 - Vds luzerne récolte 2019 balle ronde pressée, foin ou enrubanné au choix, nord Jura
✆ **06 15 26 60 79**

42 - Vds paille et foin très belle qualité. Possibilité livraison.
✆ **06 71 65 85 09**

57 - Vends graines de trèfle violet, récolte 2018 - foin bottes carrées ou rondes 2019
✆ **06 31 21 58 20**

70 - Vends foin certifié AB 2018, bottes rectangulaires 60x70.
✆ **06 82 34 19 31**

Pépinière

26 - Vends plants asperges blanches Argenteuil et vertes voltaire.
✆ **06 10 23 85 14**

Propriété

89 - VENDS terres en appellation AOC St Bris : - AOC Bourgogne Côtes d'Auxerre, - AOC Côteaux Bourguignons, AOC Bourgogne Aligoté, - AOC Bourgogne passe tout grain, - AOC Crémant de Bourgogne, - AOC Bourgogne Mousseux pour une surface de 9 ha 23 a 69 ca, Détail des parcelles sur demande. (réf. 1408)
✆ **lechevalierguillou@orange.fr ou 06 07 32 66 24**

Divers

07 - Vds piquets clôture en châtaignier - fendus - 1,80euros 1,80m - 1,60euros 1,60m
✆ **07 87 05 20 20**

39 - Vends ceinture poulinage, scie à ruban prise-force
✆ **06 89 98 32 64**

55 - Recherche grille trous ronds ø 5 mm, pour séparateur Denis D200.
✆ **06 07 55 28 88**

58 - Vends acacias sur pied et fendus en 2 m. (réf. 1304)
✆ **06 74 69 21 83**

69 - Vds nettoyeur haute pression Sial, eau chaude eau froide prix 150 euros - Semoir engrais Amazone ZAF 804 ouverture Hydro pour pièces.
✆ **06 07 06 77 50 soir**

69 - Vds desherbeuse à gz Delta 1,40 m. 2 rangs de brûleurs commandes électriques 4 roues de jauges 4 bouteilles P 13 kg prix 4000 euros HT.
✆ **06 07 06 77 50 soir**

89 - VENDS poële à bois sur bucher 9 kw, buches, 50 cm, servi 4 hivers, très bon état, 1 850 euros (réf. 1308)
✆ **06 44 24 44 66**

Offre

Emploi

01 - Eta recherche salarié conduite et entretien de matériel agricole - travail du sol.
✆ **06 80 01 62 86**

07 - Emploi de préposé sanitaire abattoir volailles lieu Félines. Durée: CDD 6 mois. Salaire net 1260 euros. Diplôme BAC+2. Contact DDCSPP
✆ **04 75 66 53 41**
ou 04 75 66 53 42

18 - Recherche chauffeur de tracteur confirmé, du 01/05/19 au 31/10/19.
✆ **02 48 73 74 14**
heures repas

25 - Ferme bovins lait et culture cherche une personne motivée en CDI secteur de Besançon
✆ **06 38 68 08 58**

25 - Gaec 3 associés en lait comté recherche 1 associé horizon 2020, bonne situation.
✆ **06 31 29 91 28**

38 - ETA 38 cherche Urgent chauffeur mois.-bat saison 2019 de mi-juin à mi-aoüt plus si compétence.
✆ **06 08 47 08 89**

39 - Ferme lait AOP comté/morbier Jura, cherche candidat à installation cause retraite
✆ **06 07 40 17 16**

42 - Exploitation lait/viande recherche ouvrier(e) temps plein pour traite (sdt 2x16) conduite engins agricoles, soins des animaux - salaire suivant compétence et motivations - possibilité logement.
✆ **04 77 63 33 07**

69 - Recherche agent polyvalent espaces verts, bâtiments, 24 H. hebdomadaires contrat fonction publique de 3 mois renouvelable.
✆ **04 78 43 72 89**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services











cuma Bourgogne Franche-Comté

RECRUTE

UN(E) ANIMATEUR (TRICE) CUMA ET DE LA CUMA DÉPARTEMENTALE

La région Bourgogne Franche-Comté compte 835 CUMA regroupant 15 000 adhérents ; leur chiffre d'affaires annuel s'élève à 31 millions d'euros. Elles sont fédérées au sein de l'association CUMA Bourgogne Franche-Comté.
CUMA Bourgogne Franche-Comté recrute, pour son bureau de Nevers, un(e) animateur (trice) en CDI ; Il ou elle sera chargé d'accompagner la CUMA Terr'eau, CUMA départementale de la Nièvre, et d'assurer l'animation et le conseil de gestion auprès de 50 CUMA locales.
Il (elle) s'intégrera au sein d'une équipe de 17 collaborateurs
Ses missions :
- Animation, conseil (juridique, économique et de gestion) et accompagnement des projets d'un portefeuille de 50 Cuma..
- Assurer la logistique, le suivi et la gestion de la Cuma Terr'eau et accompagner la mise en place de la nouvelle activité toastage de protéagineux.

Profil :
- BTS+licence ou 2 BTS, ou ingénieur, avec expérience.
- Connaissance du milieu agricole serait un plus
- Sensibilité à la coopération et goût pour le monde associatif
- Très bonnes aptitudes relationnelles en entretien individuel et en groupe.
- Domaines de compétences en gestion, accompagnement de projets collectifs, rigueur, méthode, aptitude à la synthèse, excellent esprit d'équipe.

Conditions :
- CDI , basé au bureau de Nevers (58)
- Déplacements dans la Nièvre, indemnisés selon accord d'établissement.
- Véhicule personnel
- Salaire selon accord d'établissement
- Poste à pourvoir à partir du **Lundi 06 mai 2019**

Candidature :
Le dossier de candidature comprendra :
- Une lettre manuscrite
- Un curriculum vitae

Il devra être retourné avant le 01/04/2019
Pour tout renseignement, contacter Mr Jean-Philippe Rousseau, directeur, jean-philippe.rousseau@cuma.fr

Envoyer le dossier de candidature à Monsieur le Président
Fédération CUMA Bourgogne - 25, Boulevard Léon Blum
58000 Nevers

69 - Le Service de remplacement du Rhône recrute un agent en CDI sur le secteur Monts du Beaujolais, et des agents en CDD pour des missions ponctuelles sur tous les autres secteurs. Compétence principale : traite vaches laitières.
✆ **remplacement@rhone.chambagri.fr ou 04 78 19 61 36**

71 - Sud Mâcon, cherche employé viticole, travaux manuels et mécaniques, contrat CDD poss. CDI.
✆ **06 30 58 16 64**

89 - 21 - Exploitation polyculture élevage Recherche salarié (e) pour cet été, région Auxois (réf. 1306)
✆ **06 71 38 55 33**

Demande

Emploi

58 - Agriculteur 53 ans CHERCHE mi-temps sur département 58 et 89. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 1407)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Mariage

Rencontre

22 - Homme 52 ans, célibataire, ayant travail et revenus assurés souhaite rencontrer une personne motivée capable de prendre un nouveau départ, voir plus si affinités, annonce sérieuse, réponse assurée Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 150B)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Animaux

Bovin

01 - Vds 2 taureaux Charolais vêlage facile de 4 et 6 ans prix 1800 à 2000 euros - Elevage Verne Damien 01 Marsonnas
✆ **06 72 14 04 65**

01 - Vds génisses Blonde d'Aquitaine indemnes IBR
✆ **06 76 43 73 77**

01 - Vds 2 taureaux Charolais HBC 15 mois, vêlage facile, bonne origine, TGS, Type mixte prix raisonnable
✆ **06 88 76 67 81**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay vend reproducteurs Limousins 16 - 17 mois HBL, fils de Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), TGS. (réf. 130G)
✆ **06 28 02 04 05**

15 - Vds 8 génisses Aubrac de 12 mois et 8 couples, herd book Aubrac, IBR A.
✆ **06 07 98 60 20 ou 04 71 73 32 24 HR**

15 - Vds génisses salers 24 mois, pleines ou prêtes à saillir, dociles, HBS, GS. Vaccinées BVD.
✆ **06 32 67 28 31**

15 - Vends 6 génisses salers. IBR A. Indemnes BVD. Dociles.
✆ **06 47 91 61 83 ap. 20 heures**

18 - EARL Breton vds 2 taureaux charolais HBC, de 4 et 6 ans, dont un possible pour génisses et reproducteurs charolais HBC, de 14-15 mois.
✆ **06 82 25 17 13**

18 - Vends taureau de 2 ans, bonne origine et veaux de 14 mois, vêlage facile. GAEC Monseau, 18600 Croisy.
✆ **06 16 55 49 47**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 15 et 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 06 07 91 98 08**

18 - EARL Aupetitgendre, Bord, 18200 Arcomps : Élevage charolais HBC depuis 80 ans, qualités d'élevage et sanitaires garanties, vend cause retraite 9 génisses de 1 an inscrites, vaccinées FCO, exportables
✆ **Pierre 06 80 18 92 38 ou Alain 06 85 55 65 83**

21 - Vends reproducteurs Limousins de 13 à 16 mois, TBO, type mixte, TGS. Sébastien Groen - Vic de Chassenay (réf. 0103)
✆ **06 78 97 72 28**

21 - Promotion de printemps.Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose à la vente 20 taureaux de 2 ans, - 25 veaux mâles, le tout à un prix très attractif. Elevage ayant sélectionné depuis des décennies le vêlage facile. Toutes garanties apportées et livraison toutes distances. Sélection rigoureuse de père en fils depuis longtemps (réf.030D)
✆ **06 07 75 59 74 (Jean-Luc) 06 67 58 18 03 (Michel) 06 74 69 62 41 (Bertrand)**

21 - Elevage charolais HBC, EARL Gabory Bruno - 21460 Jeux les Bard VEND taureaux de 2 ans et veaux de 14 mois, fils Hymalaya, champion Semur 2017 + génisses de 18 mois, IND IBR, TGS (réf. 04VB1)
✆ **06 87 43 40 33**

21 - Vends taureaux 2 ans, - veaux 1 an, vêlage facile sans corne, HBC. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 0502)
✆ **06 98 38 19 62**

21 - Elevage Charolais Vend 8 veaux reproducteurs 12 à 17 mois, IND IBR, TGS. Livraison assurée toutes distances. GAEC Baulot Yannick et Xavier - Villars et Villenotte (réf. 090A)
✆ **06 70 12 20 09 06 75 41 60 65**

21 - Elevage HBC, vend taureau adulte, - taureaux 2 ans et veaux de l'année Charolais, IND IBR, TGS. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 100E)
✆ **06 76 65 35 98 (Laurent) 06 37 23 32 07 (Baptiste)**

21 - Elevage Charolais HBC vend taureaux 2 ans et gros veaux 1 an, TGS. Livraison assurée. GAEC Lechenault Frères - Saint Thibault (réf. 1209)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - Vends cause consanguinité taureau février 2014, HBC, origine 71, IND IBR, très bon reproducteur, très bonne origine (réf. 1307)
✆ **06 86 00 02 01**

21 - Vends 8 vaches HBC vêlées début février, vaccinées BVD, le tout IA Parisot Bruno - 21210 La Motte Ternant. (réf. 150E)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - Elevage HBC vend 8 taureaux 18 mois dont 5 pour vaches père Devred, Chabal, Cluedo et Vigny, 3 pour génisses père Caramel, Dumas, , Baltrap, TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf - 150F)
✆ **06 15 28 77 63**

38 - Vds taureaux Limousins HBL 18 mois, génisses et vaches pleines.
✆ **06 12 05 40 97**

38 - Elevage Luc-Pupat vend taureaux Charolais 18 mois dociles hivernés au pré écornés TGS.
✆ **06 08 28 12 92**

42 - Vds taureaux Aubrac 15 et 9 mois habitués à l'attache.
✆ **06 83 35 39 51**

42 - Vds 6 génisses Red Holstein issues IA terme début mai cse cessation - TGS
✆ **06 62 80 13 75**

42 - Vds velles Salers élevage calme.
✆ **06 78 64 18 59**

42 - Vds taureaux Charolais 17 mois issus IA génotypés, livraison possible - GAEC Elevage Plasse.
✆ **06 13 23 71 03**

58 - Elevage charolais HBC, EARL BATHO Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon vend taureaux de 2 ans, - veaux de l'année avec ou sans corne, taureaux adultes (réf. 020C)
✆ **06 83 68 07 96**

58 - Vends veaux et taureaux 2 ans, TGS, TB origines. EARL du Champ Morin - St Seine 58250 (réf. 1201)
✆ **06 78 59 03 92**

58 - Vends veaux reproducteurs, plusieurs vêlages faciles, Celsius, Jolimome et sans cornes, IBR A, TGS, prix raisonnable. GAEC des Morillats - 58360 Préporché (réf. 120D)
✆ **06 33 49 46 88 06 88 94 73 50**

58 - Vends cause cessation jeunes vaches suitées, - laitonnes de renouvellement, - jeunes taureaux reproducteurs 1er prix Marault - St Amand, HBC, TGS. GAEC Guillien - Epiry (réf. 130E)
✆ **03 86 22 43 36 06 82 51 97 32**

58 - Vends taureaux 2 ans, - veaux 15 mois reproducteurs HBC, TGS. GAEC Guillien - Epiry (réf. 130F)
✆ **03 86 22 43 36 06 82 51 97 32**

58 - VENDS taureau 4 ans + veaux 16 mois, le tout HBC, TGS. Pigoury Philippe - St Aubin les Forges (réf. 1402)
✆ **03 86 37 03 57 6 60 28 76 91**

58 - VENDS taureau HBC 6 ans, très bonne origine J.M Langillier, - taureau HBC, vêlage facile, origine GAEC de Fontaine Blanche, fils Artois, IND. IBR. GAEC de Berger (réf. 1409)
✆ **06 33 59 43 13 ou 06 23 19 35 38**

58 - VENDS taureaux 2 ans, IBR A, hivernés au pré, vac. FCO 4 et 8. GAEC de Villacot (réf. 1405)
✆ **03 86 84 21 44 06 72 62 50 76**

58 - Elevage de reproducteurs Limousins VEND veaux de l'année mixte viande, TGS, livraison possible. David Thoulé (réf. 140D)
✆ **06 10 09 65 69 03 45 82 90 10**

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs HBC, IBR A. GAEC Beauzon Frères - Préporché (réf. 14VB1)
✆ **06 88 78 99 53 06 47 76 43 44 06 83 98 87 62**

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont - 58230 Alligny en Morvan, - EARL Guenot Nicolas- 21230 Allerey, IND IBR, VENDS taureaux 2 ans et veaux reproducteurs 17 mois. Visite permanente sur simple appel. Livraison toutes distances
✆ **06 70 34 71 84**

58 - Vds reproducteurs 2 ans et 15 mois IBR à prix raisonnable. GAEC PAUTET.(15VB2)
✆ **06 13 33 44 38 06 09 40 50 63**

58 - HBC El B. Dessauny vend 2 taureaux 3 ans production visible. Taureaux 2 ans type précocité et élevage.
✆ **06 24 21 42 52**

63 - Elevage HBC vend laitonnes taureaux 15 mois nominé aux sabots d'or 3ème année.
✆ **04 70 59 01 30**

69 - Elevage limousins HBL vend 8 génisses 11-14 mois et reproducteurs 18 mois dont un homozygote très bonne origine tgs prix raisonnable possibilité de livraison.
✆ **06 82 22 56 77**

69 - Vds cause surnombre 10 jeunes vaches charollaises suitées TGS IND IBR.
✆ **06 75 94 25 72**

69 - Vds génisses limousines bonnes origines calmes.
✆ **06 86 30 96 24**

69 - Prends 3 vaches en pension d'avril à octobre.
✆ **06 72 26 17 77**

69 - Elevage JAMA-Laby vend reproducteurs limousins 18-20 mois - Génisses limousines 18-20 mois - Livraison possible, TGS.
✆ **06 08 10 22 44**

71 - Vds TB taureaux charolais repro., HBC, de 18 et 30 mois, hivernés au prè, IBR A et GS. M. Dumont JP.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vends taureaux HBC viande et gabarit, bonnes origines. GAEC Goulliard - Toulon sur Arroux (réf. 120E)
✆ **06 74 09 49 89**

71 - HBC vd tx 2 ans et 18 mois gd choix, père : Jaquard, Robinson, Celcius, Levis, TGS, livr., Devillard Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88**

71 - Vds vaches charolaises suitées, 2 taureaux limousins, 3 et 5 ans, cheptel indemne IBR.
✆ **06 20 71 54 47**

71 - Vds taureaux repro. HBC + jeunes vaches avec veau + génisses + veaux 3 semaines, TGS. Debarnot Fr., Charolles.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vds taureau adulte, mère RR4S, IVMat 105, père IVMat 107, production visible, Gaec Devillard J&C, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88**

Scierie de Luzy WIMMER FRANCE
VENTE de BOIS
SCIERIE MOBILE
Rue de Saint-André - 58170 Luzy - **03 86 30 88 84**
www.scieriedeluzy.com - **Professionnels et Particuliers**
Lundi: 13.00 - 16.30 / Mardi - Vendredi : 08.00 - 16.30

71 - Elevage charolais vend bons taureaux 2 ans et un taureau adulte, TGS, liv poss, Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

88 - Vends taurillon BLOND D'AQUITAINE 2 ANS. 4 magnifiques génisses 1 an T B O. indem IBR PARATUBE BVD. 20 BR PAILLE
✆ **06 12 85 67 49**

89 - Elevage Charolais HBC vend 4 taureaux de 2 ans, - 60 mâles de 12 mois à 14 mois, - vaches pleines, - génisses de 2 ans et 1 an. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (réf. 100B)
✆ **06 89 18 05 87 06 79 50 15 71 GAEC CADOUX**

89 - VENDS 1 génisse HBC 2 ans, pleine 2 mois, IA, pointage 8, prix à débattre (réf. 1408)
✆ **03 86 53 02 45**

89 - Elevage HBC, MANDRON Laurent - Montillot PROPOSE à la vente taureaux reproducteurs adultes et 17 - 18 mois, origine IA ou saillie naturelle pour génisses ou vaches, tous écornés ou sans corne, vac. BVD, TGS. Livraison assurée, prix raisonnable, visite permanente (réf. 140C)
✆ **06 87 16 54 66**

Caprin

26 - Vds 10 chevrettes Saanen nées au mois de mars 2019 adhérent capgènes 1100L TB 39.3 TP 35.2
✆ **06 02 11 40 39**

Ovin

38 - Vends 120 brebis et agneaux
✆ **04 76 83 06 11**

89 - VENDS bélier Rouge de l'Ouest (réf. 1501)
✆ **03 86 35 22 54 06 73 04 18 84**

Equin

42 - Vds jument 7 ans stb Percheron x Frison Sports appellation OC- sire 12761731 c
✆ **07 67 72 81 52**

69 - Vends pouliche comtoise née le 07/04/2017 pucée plein papier prix 1600 euros.
✆ **07 85 53 46 73**

Volaille-Lapin

21 - RECHERCHE lapins pour consommation (réf. 1404)
✆ **06 62 31 24 05**

Chien

42 - Vds 3 chiots Border Collie tricolore pure race, nés le 3/02/2019 - portée de 3 - mère 250269801562767 - siret 409510674 00016.
✆ **06 18 83 42 48**

63 - AV 6 chiots type beauceron nés le 25/01/19 pucés vaccinés et vermifugés. Mére : 250268501266308 N° siret : 81815362900014
✆ **04 73 71 52 44 06 21 31 40 65**

84 - Vds grifon bleu 5 ans gascon complet pied ferme cause arrêt chasse, tatoué, pucé.
✆ **06 17 17 12 49**

Travail à façon

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives


Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉSIGNATION

Thomas TISSANDIER
Avocat
2 bis rue du Cap Vert
21800 QUETIGNY

PHARMACIE DE LA FLEURIEE

SELAS de pharmaciens d'officine
au capital de 652.000,32 €
Siège Social : 77 rue en Paillery
21850 SAINT-APOLLINAIRE
R.C.S. DIJON 441 060 290

Par décision de l'associée unique en date du 29/03/19, il a été :

- pris acte de la démission de Mme Valérie PRUDENT épouse FAUGUET de son mandat de Président de la société à effet du 01/04/19 et de la nomination à la même date en remplacement de Mme Emie HENRY, demeurant au 10 rue de la Fontaine Soyer 21850 SAINT-APOLLINAIRE, pour une durée indéterminée.

- désigné Mme Anne-Sophie GIL demeurant au 16 rue de l'égalité 21850 SAINT-APOLLINAIRE, en qualité de Directeur général à effet du 01/04/19, pour une durée indéterminée.

Pour avis,
Le Président.

AL211523639

DIVERS

SAS GROUPE ROCARD

au capital de 1 000 000 €
Siège social
11 Bd Rembrandt - Bâtiment B1
21000 Dijon
828 642 066 RCS Dijon

L'A.G.O. du 05/03/19 a pris acte du décès de M. Bernard ROCARD, membre du Comité de Pilotage et d'Animation et Directeur Général, survenu le 01/01/19 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis
Le Président

AL211523626

NOMINATION

SAS SOCIÉTÉ MÉCANIQUE DE PRÉCISION «SOMEPRE»

au capital de 21045.00 euros
11 rue du BIEF PEROU
ZAE LES GRANGES HAUTES
21130 AUXONNE
RCS DIJON 347 574 519

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29/03/2019, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Christophe JEANVOINE demeurant 48 rue de Saint Vit 25410 MERCEY LE GRAND en qualité de nouveau Président, à compter du 29/03/2019 pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Gérard VITTOZ, Président démissionnaire.

Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL211523599

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI MYM

SCI au capital de 100?. Siège: 15 RUE DE LA CERISIERE 21600 FÉNAY, 801 006 941 RCS DIJON. L'AGE du 24/10/2018 a transféré le siège au 118 AVENUE ROLAND CARRAZ 21300 CHENÔVE. RCS DIJON.

AL211523587

SCI SA

SCI au capital de 1 000 euros - Siège : 7, rue d'Auxonne 21000 DIJON RCS DIJON 513 036 079 - l'AGE du 20.02.2019 a décidé de transférer le siège social du 7, rue d'Auxonne 21000 DIJON au 14 B rue Gustave Noblemaire 21000 DIJON à compter du 20.02.2019 et de modifier art.4 des statuts. Dépôt légal RCS DIJON - pour avis la gérance

AL211523594

EMMA PATRIMOINE

société civile au capital de 10 000 euros Siège social : 14, rue du Clos Vougeot 21240 TALANT 821027141 RCS DIJON, par décision de la gérance du 01.04.2019, il a été décidé de transférer le siège social du 14, rue du Clos Vougeot 21240 TALANT au 47 ter rue Berlier 21000 DIJON à compter du 01.04.2019, de modifier l'article 4 des statuts. Pour avis - La Gérance

AL211523600

SAS EMMA

SAS - au capital de 8 000 euros - Siège social : 14 rue du Clos Vougeot 21240 TALANT RCS DIJON 440 031 094, par décision du 01.04.2019, le Président usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 14 rue du Clos Vougeot 21240 TALANT au 47 ter rue Berlier 21000 DIJON, à compter du 01.04.2019, et modifier article 4 des statuts. POUR AVIS - Le Président

AL211523601

SCI ZUBIAL

au capital de 40 000 euros
Siège social : 11 Avenue Junot
21000 DIJON
443 497 706 RCS DIJON

Par une décision du 28/03/2019, la gérance a décidé de transférer le siège social au 2 Rue de la Noirette - 21850 SAINT APOLLINAIRE à compter du 28/03/2019, et de modifier en

conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis. La Gérance

AL211523642

MODIFICATION DE CAPITAL

MARIJO

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : La Côte à la Vache
21121 Val Suzon
RCS Dijon n° 441 772 969

Par décisions du 26 décembre 2018, l'associé unique a :

- approuvé l'apport en nature effectué à la Société par acte du 4 décembre 2018, l'évaluation et la rémunération des apports,

- constaté l'augmentation de capital de 1.880 euros pour être porté de 10.000 euros

à 11.800 euros par émission de 188 parts attribuées à l'apporteur,

- modifié les articles 6 et 7 des statuts en conséquence.

Pour avis – Le gérant

AL211523539

MS SOULIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
8 place du 30 octobre
21000 Dijon
498 888 601 RCS Dijon

AUGMENTATION DU CAPITAL

Selon décisions extraordinaires en date du 15 mars 2019, l'associée unique décide d'augmenter le capital social d'une somme de 32 000 €, pour le porter de 8 000 € à 40 000 € par incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte « Report à nouveau » et au moyen de l'élévation de la valeur nominale de chacune des 800 parts sociales existantes, laquelle est ainsi portée de 10 € à 50 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

AL211523595

SOCIETE NOUVELLE FICA

SARL au capital de 75 000 euros
Siège social
Rue Saint Roch 21500 Montbard
RCS Dijon 535 372 064

Par Pv du 11/01/2019, l'Associé unique a constaté, en l'absence d'opposition, la réduction définitive du capital social, qui a été ramené de 75 000 euros à 50 000 euros.

RCS DIJON

AL211523636

APPORTS

DIVERS

ETIENNE SAUZET NEWCO
SAS à associé unique
au capital de 100 euros
Siège social : 11 rue de Poiseul
21190 Puligny-Montrachet
842 745 762 RCS Dijon
ETIENNE SAUZET
SAS au capital de 6.018.000 euros
Siège social : 11 rue Poiseul
21190 Puligny Montrachet
382 485 027 RCS Paris

Réalisation apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions

Aux termes des décisions de l'associé unique et de l'assemblée générale des associés du 22/03/2019, de la société ETIENNE SAUZET NEWCO, il a été : Constaté la réalisation définitive de la réduction de capital d'un montant de 90 euros, décidée le 31 janvier 2019, pour le ramener de 100 € à 10 €. Approuvé le traité d'apport partiel d'actif sous seing privé signé en date du 31/01/2019, placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la société ETIENNE SAUZET a fait apport à la société ETIENNE SAUZET NEWCO de l'ensemble des éléments composant sa branche d'activité d'achat, de vente, d'élevage (notamment process de vinification et tout process avant mise en bouteille), de courtage et de distribution de toutes boissons alcoolisées ou non exploitée en France, à Puligny-Montrachet (21190), 11 rue de Poiseul , selon les modalités suivantes : - l'actif total apporté s'élève à : 4.005.387,20 euros manque - le total du passif pris en charge s'établit à : 608.533,30 euros - Soit un actif net global transmis qui s'élève à une valeur comptable dealeur nette de 3.396.853,90 euros. et à une valeur réelle de 7.067.237,87 euros. Compte tenu de la réduction de capital décidée ci-dessus et en rémunération de l'apport partiel d'actif, la société ETIENEN SAUZET NEWCO a augmenté son capital social d'une somme de 706.723,70 euros pour le porter de 10 euros à 706.733,70 euros, au moyen de la création de7.067.237 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 0,10 euro, qui ont été attribuées à la société Etienne Sauzet. Les articles 6 et 7 correspondant des statuts ont été modifiés. La différence entre la valeur nette des biens apportés, soit 3.396.853,90 euros et l'augmentation du capital de la société bénéficiaire, soit 706.723,70 euros, soit une prime d'apport de 2.690.130,20 euros a été inscrite à un compte «prime d'émission, de fusion, d'apport». Cet apport a un effet rétroactif au 1er septembre 2018. Compte tenu de la date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, l'ensemble des opérations réalisées par Etienne Sauzet, relativement à la branche apportée, entre le 1er septembre et la date d'immatriculation de la Etienne Sauzet Newco, le 3 octobre 2018, ont été reprises par Etienne Sauzet Newco. Par les mêmes décisions , il a été décidé de :

d'apporter une précision à l'objet social, comme suit : «directement ou indirectement, en tous pays, France ou étranger, l'achat, la vente, l'élevage (notamment process de vinification et tout process avant mise en bouteille), le courtage, la distribution sur toutes boissons alcoolisées ou non». L'article 2 des statuts a été modifié.

de modifier la dénomination sociale pour Etienne Sauzet. L'article 3 des statuts a été modifié. d'augmenter le capital social de 200.000 €, pour le porter de 706.733,70 € à 906.733,70 €. Les articles 6 et 7 correspondant des statuts ont été modifiés. Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL211523623

DIVERS

ETIENNE SAUZET
SAS au capital de 6.018.000 euros
Siège social : 11 rue Poiseul
21190 Puligny Montrachet
382 485 027 RCS Dijon
ETIENNE SAUZET NEWCO
SAS à associé unique
au capital de 100 euros
Siège social : 11 rue de Poiseul
21190 Puligny-Montrachet
842 745 762 RCS Dijon

Réalisation apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale des associés du 22/03/2019, les associés de la société Etienne Sauzet ont : Approuvé le traité d'apport partiel d'actif sous seing privé signé en date du 31/01/2019, placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la société Etienne Sauzet a fait apport à la société Etienne Sauzet Newco de l'ensemble des éléments composant sa branche d'activité d'achat, de vente, d'élevage (notamment process de vinification et tout process avant mise en bouteille), de courtage et de distribution de toutes boissons alcoolisées ou non exploitée en France, à Puligny-Montrachet (21190), 11 rue de Poiseul.

Cet apport a un effet rétroactif au 1er septembre 2018. Compte tenu de la date d'immatriculation de la société Etienne Sauzet Newco, au Registre du commerce et des sociétés, l'ensemble des opérations réalisées par Etienne Sauzet, relativement à la branche apportée, entre le 1er septembre et la date d'immatriculation de la Etienne Sauzet Newco, le 3 octobre 2018, ont été reprises par Etienne Sauzet Newco.

La même assemblée a : modifié l'objet social comme suit « L'exploitation et l'administration de tous domaines viticoles qui pourront être pris à bail ou en location; ...», afin d'y supprimer l'activité objet de l'apport, à savoir : l'achat, la vente, l'élevage (notamment process de vinification et tout process avant mise en bouteille), de courtage et de distribution de toutes boissons alcoolisées ou non. L'article 2

correspondant des statuts a été modifié. modifié la dénomination sociale pour «Domaine Etienne Sauzet». L'article 3 correspondant des statuts a été modifié.

nommé en qualité de membre du comité de surveillance:

Mme Jeanine Boillot, demeurant 13 rue des Bois 21190 Puligny-Montrachet

M. Gérard Boudot, demeurant Hameau de Mandelot, 21190 Mavilly Mandelot

Mme Emilie Boudot demeurant 11 rue de Poiseul 21190 Puligny-Montrachet

M. Benoit Riffault demeurant 11 rue de Poiseul 21190 Puligny-Montrachet

Mme Elsa Boudot demeurant149 bis, rue Saint-Charles 75015 Paris

M. Nicolas Boudot demeurant 12 rue du regard 75006 Paris

pris acte de la démission de M. Gérard Boudot de ses fonctions de Dirtecteur général

nommé, en qualité de Directeurs généraux: Mme Emilie Boudot et M. Benoit Riffaut

Suivant décisions du Comité de Surveillance du 22/03/2019, il a été désigné M. Gérard Boudot, en qualité de Président du Comité de Surveillance.

Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL211523625

MODIFICATION DE STATUTS

PLANET GROUP

Société à responsabilité limitée au capital de 120 000 euros Siège social : ZAC Porte de Beaune – 31 Rue Buffon – 21200 BEAUNE 791 266 059 RCS DIJON Aux termes de décisions du 30 mars 2019, l'associé unique a, de première part, décidé de transférer le siège social de la ZAC Porte de Beaune – 31 Rue Buffon à BEAUNE (21200), au 28 et 30 Rue du Faubourg Perpreuil à BEAUNE (21200), à compter du 1er avril 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, et, de deuxième part, décidé d'étendre à compter du 1er avril 2019 l'objet social aux activités d'achat et de vente de tous véhicules neufs ou d'occasion, de pièces détachées et accessoires, de location avec ou sans chauffeur de tous véhicules, et celles d'acquisition et gestion de tous biens immobiliers, en ce compris notamment mais pas seulement l'exploitation de tout ensemble immobilier et plus généralement l'exercice de toutes activités de parcage et/ou stationnement de véhicules et prestations liées, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et, de troisième part, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 1er avril 2019, sans création d'un être moral nouveau et adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées nonobstant la transformation. Le capital social reste fixé à la somme de 120 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Monsieur Sébastien AUBRY a cessé ses fonctions de Gérant du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Sébastien AUBRY, demeurant Hameau de Bourguignon – 11D Rue des Haras à MEURSANGES (21200). Pour avis Le Président

AL211523602

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 08/04/19

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

FRANCHEVILLE: Terres, landes - Libre après enlèvement des récoltes 2019 - Zonage : RNU

33 ha 48 a 75 ca - Champs de coupeaux: ZL-11 - Champs de l orme: ZL-20(A)-20(B) - L abrepin: ZB-35 - La vase roie: ZI-78 - Le retour: ZH-22(A)-22(B) - Les taissonnieres: ZL-61[14]

MESSIGNY-ET-VANTOUX: Landes, pré Libre- Zonage : zone A du PLU

1 ha 18 a 03 ca - Les lavieres: ZM-25[9](A)-25[9](B)

NORGES-LA-VILLE: Terre - Libre après enlèvement des récoltes 2019 - Zonage : zone A du PLU

59 a 72 ca - Au buisson potin: WA-1

SAVIGNY-LE-SEC: Terre - Libre après enlèvement des récoltes 2019 - Zonage : zone Aa du PLU

2 ha 03 a 12 ca - Au bois rond: ZM-51 1 ha 12 a 56 ca - En la combotte antoine: ZL-12

TIL-CHATEL: Terre, lande - Libre après enlèvement des récoltes 2019 - 5 ha 75 a 37 ca - Sentier de marey: YD-28(*)-29(*)-30-31(*) Zonage : zone A du PLU,

ZD-89[32] : Zonage : Zone Nb du PLU

VERONNES: Terre - Libre après enlèvement des récoltes 2019 - Zonage : RNU

1 ha 02 a 30 ca - Suche: ZB-72[55]-74-75

BEURIZOT: Pré, terre, lande, bois - Classification urbanisme : RNU

Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles occupées.

18 ha 94 a 24 ca - Champ de la grange du bour: D-42-44-45 - La grenouillere: B-124-125 - La raye drossot: B-114-115-116-117 - La tramblot: D-154-155-159 - Le closeau: B-210 - Le travers des aubues: B-206 - Le village: E-64-88 - Les aubues: B-185-186 - Pre gendrot: B-182 - Sous les jacquerelles: B-113 comprenant des bâtiments en ruine

CORPOYER-LA-CHAPELLE: Pré, terre, lande, bois - Classification urbanisme : RNU

Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles occupées.

28 ha 87 a 41 ca - Ecorche cul: ZD-52-55-62-63-64 - Le patis: AB-88 - Le theurot: ZD-45-46-47(B)-47(C)-47(D)-47(F)-47(AJ)-47(AK)-47(EJ)-47(EK)-49-101[45] - Le theurot bizot: ZC-114 - Les essarts: ZC-24-26 - Les tremblots: ZD-25 - Moulin bernard: ZD-33(A)-33(B)-33(C)-33(D)-34-35-36-37-38-39 - Peute montagne: ZD-73-92-95

DARCEY: Pré, terre, lande, bois - Classification urbanisme : RNU

Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles occupées.

27 ha 01 a 69 ca - Combe barre: ZI-49-50-51-52-53-54-55 - La peute montagne: ZI-26-27(A)-27(B)-27(C)-27(D)

FROLOIS: Pré, terre, lande, bois - Classification urbanisme : RNU

Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles occupées.

13 ha 02 a 30 ca - Champs des bateaux: YB-104(B)-104(AJ)-104(AK) - Le bois foulnier: YA-5-9-10-17-18-21 - Le sentier de sainte reine: YA-87 - Les marelles: YA-55 - Sous vocele: YB-3-21

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 30/04/2019** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL211523646

SA DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros Siège social : ZAC Porte de Beaune – 31 Rue Buffon – 21200 BEAUNE 808 535 728 RCS DIJON Aux termes de délibérations du 30 mars 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a, d'une part, décidé de transférer le siège social de la ZAC Porte de Beaune – 31 Rue Buffon à BEAUNE (21200), au 28 et 30 Rue du Faubourg Perpreuil à BEAUNE (21200), à compter du 1er avril 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, et, d'autre part, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 1er avril 2019, sans création d'un être moral nouveau et adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées nonobstant la transformation. Le capital social reste fixé à la somme de 50 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Monsieur Sébastien AUBRY a cessé ses fonctions de Gérant du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Sébastien AUBRY, demeurant Hameau de Bourguignon – 11D Rue des Haras à MEURSANGES (21200). Pour avis Le Président

AL211523603

AVIS DE TRANSFORMATION AVEC CHANGEMENT DE DENOMINATION

POMPES FUNEBRES MARBRERIE CARRERE

Société à responsabilité limitée -Transformée en société par actions simplifiée-Au capital de 7 623 euros- Siège social : 40, avenue de Dijon-21150 VENAREY LES LAUMES 401 344 312 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 25 mars 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 623 euros. La dénomination de la Société « POMPES FUNEBRES MARBRERIE CARRERE SARL » est désormais remplacée par : « POMPES FUNEBRES MARBRERIE CARRERE » ; ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Toutes les cessions d'actions, à l'exception de celles au profit des conjoints, ascendants et descendants, ou par voie de succession ou en cas de liquidation de biens entre époux doivent être autorisées par la Société. Monsieur Danny CARRERE et Monsieur Philippe CARRERE, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Danny CARRERE demeurant 7 Rue Alfred Monot, 21150 POUILLENAY Pour avis Le Président

AL211523609

GFA DOMAINE XAVIER LIGER BELAIR

société au capital de 548 816,46€,
siège social : 38 rue Thurot
21700 Nuits Saint Georges

AGE du 20/02/2019 : prorogation de 99 ans de la durée de la Société, expirant le 20/02/2119.

Pour avis.

AL211523613

SCI BELLEFONTAINE

SA au capital social de 1 000 Euros
Siège social
Château de Bellefontaine,
95270 Bellefontaine
SIREN

Le 10 avril 2019, l'AGE a décidé :

- de transférer le siège social du Château de Bellefontaine, 95270 BELLEFONTAINE au 20 rue Jacques de Molay, 21200 BEAUNE à compter cette date, et de modifier l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de PONTOISE sous le numéro 528540016 RCS PONTOISE sera immatriculée au RCS de DIJON.

- de nommer gérant, Monsieur Philippe PECULIER, demeurant 3 rue des Chobins Gigny, 21200 BEAUNE gérant suite à la démission de Monsieur Joseph SALABI.

- d'augmenter le capital d'une somme de 230 000 euros et de réduire celui-ci de

la même somme par imputation sur les pertes antérieures. Le capital social est donc désormais de 1000 euros.

- de changer sa dénomination pour SCI AGE D'OR DE BELLEFONTAINE.

AL211523632

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

LE JARDIN DES REMPARTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 127 400 euros
Siège social
10 rue de l'Hôtel Dieu - 21200 Beaune
353 764 210 RCS Dijon

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal du 31 mars 2019, l'associée unique, a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du 1er avril 2019, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée, son capital social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 127 400 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions d'actions de l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Christophe BOCQUILLON et Mme Audrey BOCQUILLON dont les fonctions ont cessé Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT : SARL HOLDING BOCQUILLON, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros, ayant son siège social à BEAUNE (21200) 10 rue de l'Hôtel Dieu, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 790 286 793 ; représentée par M. Christophe BOCQUILLON, gérant. DIRECTEUR GENERAL : Mme Audrey BOCQUILLON, demeurant 13 rue de Vignoles – 21200 BEAUNE.

Pour avis Le Président.

AL211523634

FIDUCIAL SOFIRAL
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SCM CABINET MÉDICAL DE LA FLEURIÉE

Société civile de moyens
au capital de 150 euros
Siège social : 77 D rue en Paillery
21850 SAINT APOLLINAIRE
533 713 475 RCS DIJON

CAPITAL SOCIAL
- ancienne mention : 100 euros
- nouvelle mention : 150 euros
DENOMINATION SOCIALE
- ancienne mention : société civile de moyens des
Docteurs Baveux et Forte
- nouvelle mention : SCM Cabinet Médical de la Fleuriée
GERANCE
- ancienne mention :
Jean-Luc BAVEUX demeurant à SAINT APOLLINAIRE (21850) –
77 D rue En Paillery
Fabien FORTE demeurant à SAINT APOLLINAIRE (21850) – 77 D
rue En Paillery
- nouvelle mention :
Jean-Luc BAVEUX demeurant à SAINT APOLLINAIRE (21850) –
77 D rue En Paillery
Fabien FORTE demeurant à SAINT APOLLINAIRE (21850) – 77 D
rue En Paillery
Madame Estelle CERDAN demeurant à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
(21800) – 24 rue Jacques Prévert.
Pour avis
Jean-Luc BAVEUX, co-gérant

AL211523645

VENTE

VENTE DE FONDS - GÉRANCE

Aux termes d'un acte SSP du 18/03/2019, enregistré au S.P.F. et de l'Enregistrement DIJON 1, le 29/03/2019 Dossier 2019 00018625 référence 2104P01 2019 A 01505, la SAS « TRICOT MOSS », au capital de 76.500 € sise 11 avenue du Polygone – 42300 Roanne, 383 796 984 RCS ROANNE a cédé à la SARL « FIDLER », au capital de 8.000 € sise 17 rue de Palestro – 75002 Paris, 419 493 341 RCS PARIS, un fonds de commerce de « vente de vêtements » sis et exploité au 52 rue du Bourg – 21000 DIJON. L'entrée en jouissance a été fixée au 18/03/2019 moyennant le prix principal de 185.000 €. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales pour la validité au fonds cédé et pour la correspondance au Cabinet CEFIDES – Avocats – 20 Boulevard Eugène Deruelle, le Britannia, Bat A – 69432 LYON Cedex 03

AL211523631

VENTE

CDC HABITAT SOCIAL (SA D'HLM), Vend 1 appartement T3, LOT 52 - UG 3913 situé au 5 rue du Jeu de l'Arc à 21130 AUXONNE d'une surface de 64,13 m² au 2ème étage avec CAVE. DPE : E.

PRIX LOCATAIRE DEPARTEMENT : 47 190 € hors frais de notaire et bancaires. Lot

soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copro :94. Quote part de charges annuelles : 1 930,20 €. PAS

DE PROCEDURE EN COURS. Contact : CDC HABITAT Ventes – Monsieur GENIN Tél : 09 79 99 02 15 romuald.genin@cdc-habitat.fr - Offre

réservée exclusivement aux locataires de CDCHABITAT SOCIAL du département 21 ainsi qu'aux gardiens de CDC-HABITAT SOCIAL pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL211523635

CDC HABITAT SOCIAL (SA D'HLM)

Vend 1 appartement T1, lot 2097, UG 4633 situé au 23, rue de Verdun à 21600 LONGVIC de 32.72 m² au RDC avec cave. DPE : E. PRIX LOCATAIRE DEPARTEMENT : 37 800 € hors frais de notaire et bancaires. Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copro : 310. Quote part de charges annuelles : 1 199.03 €. PAS DE PROCEDURE EN COURS. Contact : CDC HABITAT Ventes – Romuald GENIN Tél : 09 79 99 02 15 romuald.genin@cdc-habitat.fr - Offre réservée exclusivement aux locataires de CDC HABITAT SOCIAL du département 21 ainsi qu'aux gardiens de CDC HABITAT SOCIAL pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL211523637

CDC HABITAT SOCIAL (SA D'HLM)

Vend 1 appartement, lot 2066, UG 4622, 21, rue de Verdun à 21 600 LONGVIC. 1 pièce, de 32.06 m² au RDC avec Cave. DPE : E. PRIX LOCATAIRE DEPARTEMENT : 34 020 € hors frais de notaire et bancaires. Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copro : 310. Quote part de charges annuelles : 811,74 €. PAS DE PROCEDURE EN COURS. Contact : CDC HABITAT Ventes – Romuald GENIN Tél : 09 79 99 02 15 romuald.genin@cdc-habitat.fr - Offre réservée exclusivement aux locataires de CDC HABITAT SOCIAL du département du 21 ainsi qu'aux gardiens de CDC HABITAT SOCIAL pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL211523638

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL FIDUCIAIRE COMPTABLE BOURGUIGNONNE-FICOMPTA

au capital de 300 000 €
Siège social : 11 Bd Rembrandt - Bâtiment B1 - 21000 Dijon
319 181 145 R.C.S. Dijon

L'A.G.O. du 05/03/19 a pris acte du décès de M. Bernard ROCARD, cogérant, intervenu

le 01/01/19 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

La Gérance.

AL211523627

RESILIATION LOCATION GERANCE

La location gérance existant sur le fonds de commerce de sandwicherie, petite restauration à consommer sur place ou à emporter sis et exploité à DIJON (21000) - CDB - C.C. Carrefour, Voie Georges Pompidou, entre CASINO RESTAURATION, SAS au capital de 35 860 173 ?, siège social à SAINT ETIENNE (42000) - 1 Cours Antoine Guichard, RCS SAINT ETIENNE 342 043 528, et FDC RESTAURATION, SAS au capital de 15 000 ?, siège social à FONTAINE-LES-DIJON (21121) - rue des Prés Potets, RCS DIJON 824 138 150, a été résilié au 24/02/2019.

AL211523628

SPFPL VET EXCELLENCE PARTNERS

Société de Participations Financières de Profession Libérale à Responsabilité Limitée au capital de 13.647.965 ? Siège social : 20 rue de la Brot - 21000 Dijon 823 486 725 RCS Dijon En date du 27/12/2018, l'associé unique a pris acte de la démission des fonctions de co-gérant de M. ROUL Sébastien, à compter du 27/12/2018. Modification au RCS de Dijon

AL211523643

DISSOLUTION LIQUIDATION

AML DISTRIBUTION
Société à Responsabilité Limitée
au capital social de 10.000 Euros
Société à Responsabilité Limitée en Liquidation
Siège Social : DIJON (21000).
2, Rue de Bourges
817.412.570. R.C.S. DIJON

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 Février 2019, enregistré auprès du Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement (DIJON), les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er Mars 2019 et sa mise en liquidation amiable.

Ils ont nommé Monsieur Loïc SAUNOIS demeurant à DIJON (21000). 2, Rue de Bourges et lui ont conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Les correspondances, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège de la liquidation sis à DIJON (21000). 2, Rue de Bourges.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

POUR AVIS,

LE LIQUIDATEUR.

AL211523507

ARNAUD DAUPHIN PHOTOGRAPHIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 euros
Siège social : 73, rue Monge
21000 DIJON
528 994 593 RCS DIJON

Par décision du 28 février 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28 février 2019 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Arnaud DAUPHIN, demeurant 5 Chemin du Frejau– 83320 CARQUEIRANNE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 73, rue Monge - 21000 DIJON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention au RCS de DIJON.

AL211523557

ARNAUD DAUPHIN PHOTOGRAPHIE

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 3.000 euros
Siège social : 73, rue Monge
21000 DIJON
528 994 593 RCS DIJON

Par décisions de l'associé unique en date du 28 février 2019, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Arnaud DAUPHIN, demeurant 5 Chemin du Frejau – 83320 CARQUEIRANNE et l'a déchargé de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention au RCS de DIJON.

AL211523558

SCI AAGREEN

Société civile immobilière
au capital de 300 euros
Siège social : 1, rue du Bataillon de choc
21000 DIJON
792 926 107 RCS DIJON

Par décision du 28 février 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28 février 2019, A été nommé Liquidateur Arnaud DAUPHIN, demeurant 5 Chemin du Frejau– 83320 CARQUEIRANNE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 1, rue du Bataillon de choc - 21000 DIJON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention au RCS de DIJON.

AL211523559

SCI AAGREEN

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 300 euros
Siège social : 1, rue du Bataillon de choc
21000 DIJON
792 926 107 RCS DIJON

Par décisions de l'associé unique en date du 28 février 2019, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Arnaud DAUPHIN, demeurant 5 Chemin du Frejau – 83320 CARQUEIRANNE et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Mention au RCS de DIJON.

AL211523560

LE FRUITIER SAINT-MARTIN

SAS en liquidation
Au capital de 10 000 € -
Siège social
66 Rue du Faubourg Saint-Martin
21121 Fontaine les Dijon
Siège de liquidation
14, rue Clément Le Berthot
52190 Le Montsaugeonnais
RCS Dijon 539815738,

L'AGO du 31.08.2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Michaël CHAPELLIERE (14 rue Clément Le Berthot 52190 LE MONTSAUGEONNAIS) de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31.08.2018 - Les comptes de liquidation sont déposés au RCS DIJON

Pour avis le liquidateur

AL211523596

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE «GRANDAYFOIGNOT»

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 524,49 euros Siège Social : Zone artisanale - 21200 MONTAGNY LES BEAUNE Siège de Liquidation : 5 rue du Mont du Chat 21200 SAINTE MARIE LA BLANCHE 340 466 309 RCS DIJON L'Assemblée Générale du 20 mars 2019 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Claude GRANDAY de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

AL211523606

SARL CANNET MIGNOT
Cabinet d'avocats
2 bis rue du Cap vert
21800 QUETIGNY
www.scpmcm.com

SCI AGAPE

SCI au capital de 157 000 €
Siège social
32 Cours du Parc, 21000 Dijon
442 658 613 RCS de Dijon

L'AGE du 19/02/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 19/02/2019,nommé en qualité de liquidateur Mme BOISFER Hannah, demeurant 21 rue Vieille du Temple, 75004 Paris, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Dijon.

AL211523614

SCI SERENITY TOO

SCI au capital de 834 0000 €
Siège social
32 Cours du Parc, 21000 Dijon
492 353 271 RCS de Dijon

L'AGE du 19/02/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 19/02/2019,nommé en qualité de liquidateur M. GAUTHIER Sylvain, demeurant 32 Cours du Parc, 21000 Dijon, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Dijon.

AL211523615

SCI HERMES PATRIMOINE

SCI au capital de 1000 € Siège social : 32 Cours du Parc, 21000 Dijon 494 666 357 RCS de Dijon L'AGE du 19/02/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 19/02/2019,nommé en qualité de liquidateur M. GAUTHIER Sylvain, demeurant 32 Cours du Parc, 21000 Dijon, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Dijon

AL211523618

SCI SERENITY

SCI au capital de 800 000 €
Siège social
32 Cours du Parc, 21000 Dijon
481 246 296 RCS de Dijon

L'AGE du 19/02/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 19/02/2019,nommé en qualité de liquidateur Mme FERREIRA Alice, demeurant 76 C rue René Benoît, 77860 Quincy-Voisins, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Dijon.

AL211523619

SCI SANDAV

SCI au capital de 200 €
Siège social
3 bis Avenue du 8 Septembre
21200 Beaune
449 875 038 RCS de Dijon

L'AGE du 29/03/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 29/03/2019, nommé en qualité de liquidateur M. CASSAGNE David, demeurant Quinta da Cascata - Estrada do Apeadeiro - Pata de Baixo 8200-592, ALBUFEIRA - PORTUGAL, et fixé le siège de liquidation au siège social de la société ADP COURTAGE PLUS, 20 Rue Jean-François Champollion, 21200 Beaune Modification au RCS de Dijon.

AL211523621

SCI HERMES

SCI au capital de 300 000 €
Siège social
32 Cours du Parc 21000 Dijon
448 919 480 RCS de Dijon

L'AGE du 19/02/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 19/02/2019,nommé en qualité de liquidateur Mme GAUTHIER Gaëlle, demeurant 19 rue Sidi Brahim, 75012 Paris, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Dijon.

AL211523622

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 21/03/2018 : forme : SAS, dénomination : BRASSERIE CHOP'IN, siège : 33 Route Départementale 974, 21700 COMBLANCHIEN, durée : 99 ans, capital : 1 000 euros, objet : fabrication, production et vente de bières artisanales et de tous produits dérivés, promotion, diffusion et dégustation des bières artisanales et locales, organisation d'évènements festifs, promotionnels ou autres autour de la brasserie, location de matériels liés à la production et la consommation de bières, consommation sur place de vins, bières, bières artisanales et locales, une action = une voix, cession : agrément en AGE et libres entre associés, Président : M. Alban CHOPIN (12 Rue Chaude 21700 ARGILLY), Directeur général : M. Arnaud CHOPIN (12 Rue Ferrucio Borillo 21700 COMBLANCHIEN), dépôt légal RCS DIJON. Pour avis

AL211523563

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné à la constitution de la S.A.S.U. &OP Siège social: 7 impasse du Caron 21121 AHUY. Objet : Conseil en fabrication & Print Management. Durée : 99 ans. Capital : 5 000 €. Président : Thierry OPPLERT demeurant au 7 impasse du Caron 21121 AHUY. Admission aux assemblées - Droit de vote: tout associé peut participer aux assemblées. Les actionnairesexcercent leur droit de vote proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent. Agrément : les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'après obtention d'un agrément donné par décision collective des associés. Immatriculation au RCS de DIJON.

AL211523585

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 18 mars 2019 A Dijon, il a été constitué une SARL dénommée:

AU DOUX LOGIE

Objet social : l'accueil de jour de personnes âgées valides ou dépendantes, la fourniture de prestations de restauration et d'animations.

Siège social : 20b rues des Moulissards 21240 TALANT

Capital : 1000 euros

Gérance : Mme Nelly BUREAU demeurant 11 rue du Galatas 21121 ETAULES et Mme Sabrina CAILLAULT demeurant 21 rue Jules Ferry 21600 LONGVIC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL211523591

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à DIJON du 26/03/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile ; Dénomination sociale : LA PIERRE; Siège social : 28, rue de Montchapet DIJON ; Objet social : la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Capital social : 598 800 euros, constitué à concurrence de 80 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 598 720 euros au moyen de l'apport de 1 871 parts sociales, émises par la Société LION SERVICE, SARL, dont le siège social est fixé 28 rue de Montchapet - 21000 DIJON, immatriculée au RCS sous le numéro 330 548 470 RCS DIJON ; Gérance : Mr Emmanuel BONNEVIE, demeurant 5 rue Saint Germain 21121 DAROIS ; Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de DIJON. La Gérance

AL211523592

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 02/04/2019 : SARLU SERVICES TRANSPORTS FUNERAIRES 21 - S.T.F. 21- 4 Chemin de la Place 21310 NOIRON SUR BEZE - transport des corps avant et après mise en bière, fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations, fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires, fourniture des corbillards et des voitures de deuil - 99 ans – 5 000 € - Mme Magdalena GUEBELS (4 Chemin de la Place 21310 NOIRON SUR BEZE) – RCS DIJON.

AL211523597

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

AVIS DE CONSTITUTION

Le 27/03/2019 à MEURSAULT il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée - Dénomination : MAISON SKYAASEN - Siège : 8 bis Place du Murger, 21190 MEURSAULT - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - Capital : 10 000 euros - Objet : achat vente de vins, spiritueux et toutes boissons alcoolisées ou non en gros, demi-gros et détail - Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions - Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre - Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés - Président : Joachim SKYAASEN demeurant 8 bis Place du Murger, 21190 MEURSAULT - La Société sera immatriculée au RCS de DIJON. POUR AVIS Le Président

AL211523605

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 27 Mars 2019, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : ROUSSEAU PAILLE ET FOIN

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 21 000 euros

SIEGE : BLANGEY - 5 RUE DE L'ARROUX 21230 JOUEY

OBJET : l'achat, la vente et le transport de fourrage ; l'achat, la location et la vente de matériel et accessoires nécessaires à l'activité principale

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

AGREMENT :

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 17 « Agrément des cessions » des statuts.

PRESIDENT :

Monsieur Gildas BABEY Demeurant Rue des Petits Sapins - 47 A 2916 FAHY (Suisse)

DIRECTEUR GENERAL :

Monsieur Damien ROUSSEAU Demeurant : 5 Rue de l'Arroux 21230 JOUEY.

IMMATRICULATION : au RCS de DIJON

Pour avis,

AL211523607

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à CORMELLES-LE-ROYAL du 28/03/2019, il a été constitué une société par actions simplifiée au capital de 500 000 €, dénommée PM INDUSTRIE, dont le siège social est situé 17, rue de la Brot - Zone Industrielle Saint-Apollinaire - 21000 DIJON, qui a pour objet, en France et à l'étranger, la fabrication et la pose de menuiserie, cloisons, plafonds et isolation en bois, matières plastiques ou autres matériaux, tous travaux de bâtiment neuf, en rénovation ou réhabilitation, notamment tous travaux de charpente, de menuiserie, d'ébénisterie ou relatifs au travail du bois, du plastique ou autres matériaux. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de Dijon. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Clause d'agrément : Toute cession d'actions sera soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix dont disposent tous les associés ; le cédant prenant part au vote. M. Claude TILLAUT, demeurant 13, rue des Jardins - 14000 CAEN, assure la Présidence sans limitation de durée. La société COMPTABILITE FINANCE GESTION (CFG), SARL au capital de 200 000 €, siège : 7, rue Ferdinand Buisson - 14280 SAINTCONTEST, 324 958 073 RCS CEAN, représentée par M. Jean-Fabien FAUDEMER, a été nommée en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de 6 exercices.

Pour avis.

AL211523608

Ola Compta
Cabinet d'expertise comptable
165 av. du Prado 13008 Marseille

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été constitué une SARL dénommée AD & FILS Capital : 1000E Siège social : 20 Chemin des Ronces 21190 MEURSAULT Objet : Achat, vente et négoces de vin et produits assimilés, le conseil et la formation (non réglementée) dans lesdites domaines. Gérant : TIROUL Michel-Henri 23 sentier de Scaubecq SOIGNIES (BELGIQUE), BOUANICH Serge Chemin du Vergon - L'Escale 13510 EGUILLES, BOUANICH Antoine 63 rue de Lodi 13006 MARSEILLE, BOUANICH-CHALANDRE Alexandre Chemin de Vergon - L'Escale 13510 EGUILLES Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS DIJON

AL211523617

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 1er avril 2019, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : AU CHINEUR BOURGUIGNON

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 500 euros

SIEGE : 4 Route Nationale 5 - 21110 LONGEAULT

OBJET : Toutes activités de vente de biens neufs et d'occasions dans le domaine de la maison, la prestation de vide maison ainsi que la vente de boissons non alcoolisées.

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés : cession à un associé, un tiers, un conjoint, un ascendant ou un descendant soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

PRESIDENT : M. SEBILLON Cédric Jean Noël demeurant 4 RN 5 - 21110 LONGEAULT

IMMATRICULATION : au RCS de Dijon

Pour avis.

AL211523629

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 06/04/2019 il a été constitué une SARL à associé unique dénommée:

ORAS VITIS

Sigle: OV

Nom commercial: ORAS VITIS

Siège social: 4 rue de seurre maïté gilles oras vitis 21200 BEAUNE

Capital: 8.000 €

Objet: La société a pour objet : Conseils et formations dans le domaine du vin

Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Gérant: Mme GILLES Maïté 5 Rue Planchot Chez Brigitte Moratin 21420 ALOXE CORTON

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DIJON

AL211523640

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SCI immatriculée au RCS de DIJON, dénommée «SCI MUHLICH», au capital de 1.001 Euros, constitué exclusivement d'apports en numéraire, dont le siège social est à SAINT-VICTOR-SUR-OUCHE (21410) – 4, Ruelle des Cordonniers, ayant pour objet l'achat, la vente, la construction, la gestion et la location de tous biens immobiliers, l'acquisition et la gestion de titres de participation et de toutes valeurs mobilières ou immobilières ; dont les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés ; et dont le premier gérant est M. Laurent MUHLICH, demeurant à SAINT-VICTOR SUR-OUCHE (21410) – 4, Ruelle des Cordonniers, désigné statutairement pour une durée illimitée.

AL211523641

NIÈVRE

SUCCESSION

SCP GUYARD & BLOIN
Notaires à Châtillon-en-Bazois (Nièvre)
3, rue Saint Goard
Bureaux annexes
à La Machine-Saint Saulge et Moulins-Engilbert

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 12 Octobre 2000, Madame Yvette Renée BOCS, en son vivant retraitée, demeurant à AUNAY EN BAZOIS (58110), lieudit «Egreuil», née à VALENCE (26000) le 9 Octobre 1932, veuve de Monsieur Robert Jean René TRICHARD, décédée à DECIZE (58300) le 31 Août 2018, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Denis BLOIN, notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «Sylvie GUYARD et Denis BLOIN, notaires», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à CHATILLON EN BAZOIS (58110), 3 Rue Saint Goar, le 2 Avril 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Denis BLOIN (référence CRPCEN 58026) chargé du règlement de la succession dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Le notaire

AL581523839

Étude de Maître
Jean-Paul GAUTHRON
Notaire à Guérigny (Nièvre),
1, rue Plouzeau

AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe du 30 août 2011

Mme Jeannine Jacqueline Henriette FOURMIGUE, en son vivant retraitée, demeurant à URZY (58130), 361, route du Greux, née à MIRANDE (32300), le 29 août 1929, veuve de Monsieur Raymond GOBILLOT, décédée à NEVERS (58000), le 14 mars 2019, a institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Jean-Paul GAUTHRON, notaire à GUERIGNY suivant procès-verbal du 3 avril 2019, dont une copie authentique a été envoyée au tribunal de grande instance de Nevers.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Jean-Paul GAUTHRON, notaire à GUERIGNY (58130), 1 rue de Plouzeau, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis.

AL581523858

Maître Valérie PLANÇON, Notaire à VARZY (58210)

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 07 décembre 2013 , Monsieur Camille Marcel Raymond GAUTHIER, né à BRINON SUR BEUVRON[, le 16 février 1926, demeurant à BRINON SUR BEUVRON (58420), 2 rue du Commandant Victor Guerreau, veuf de Madame Suzette Raymonde LEMAITRE, décédé à CLAMECY, le 10 février 2019, a institué plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Valérie PLANÇON, suivant procès-verbal en date du 04 avril 2019, dont une copie authentique a été reçue par le TGI de NEVERS .

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Sylvie GUYARD, Notaire à MOULINS ENGILBERT (58290), 14 rue du Pont du Guichet , Notaire chargé du règlement de la succession.

AL581523862

SCP JP JACOB
Notaire
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Par testament olographe du 6/9/2018, Mr PETIT Jean Michel Raymond Fernand, né à PARIS (15è) le 17 novembre 1946, veuf de Mme CHAGNET Danielle, demeurant à GARCHY (Nièvre) 12 rue aux Anes, les Malvaux, décédé à NEVERS (Nièvre) le 12 décembre 2018,

A institué un ou plusieurs légataires universels.. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Jean-Paul JACOB, suivant procès-verbal en date du 30 mars 2019, dont une copie authentique a été reçue par le TGI de NEVERS, le 4/4/2019.

Les oppositions sont à former en la SCP JP JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc, Notaire chargé du règlement de la succession.

POUR AVIS

Me JACOB, Notaire.

AL581523863

NOMINATION

GARAGE JACQUEY SA

Société Anonyme au capital de 56 200 €
Siège Social
6, rue Nicolas Delange 58000 Nevers
320 993 447 RCS Nevers

Aux termes de l'AGO du 29/03/2019, Mr Laurent AUZEL dt à NEVERS (58) - 31, rue Gabriel Valette a été nommé aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Mme Régine JACQUEY dont le mandat est arrivé à terme.

Pour avis.

AL581523823

Campus In Extenso La Doua
53 Av Albert Einstein
69100 Villeurbanne

ALBA2DIS

SARL au capital de 10.000 euros
Siège social
7, rue Etienne Litaud 58000 Nevers
831693460 RCS Nevers

Par décision du 29/03/2019, l'associé unique a nommé le Cabinet GELAS AUDIT, domicilié 91 rue Pouilly-Loché, 71000 MACON en qualité de Commissaire aux Comptes, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2024.

AL581523851

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI IDAU

Le 10/07/2018, les associés de la SCI IDAU, SCI au capital de 2.000 €, dont le siège social est à NEVERS (58000) 12, rue Georges Tardy, RCS NEVERS n° 451 571 392, ont décidé à compter du même jour de transférer le siège social à ARLES (13200) 4 Chemin du Mas Paget, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. Mention au RCS de TARASCON

AL581523822

GAEC DE TROUGNY

Siège social : Trougny
58330 Saxi Bourdon
RCS de Nevers
N° 325 001 063

Suivant délibération d'AGE du 28 mars 2019, la collectivité des associés a agréé, à effet du 1er février 2019 le transfert du siège social à Précy 58330 SAXI BOURDON.

Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers.

Pour avis et mention, les gérants.

AL581523848

ÉLECTIONS

MEDICAVET
ZA le Clos Ry–1 Rue Louis Pasteur
58 000 Sermoise/Loire

AGO

Les adhérents réunis ou représentés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2018 ont procédé au vote pour renouveler les administrateurs dont le mandat venait à échéance.

Ont été élus administrateurs pour une période de 6 ans Madame Isabelle COURTOIS et Monsieur Thierry SIMONNEAU.

L'Assemblée Générale Ordinaire a par ailleurs approuvé les comptes, bilan et conventions. Elle a décidé d'affecter aux réserves facultatives le résultat de l'exercice.

Alexandre ANIER, Directeur général

AL581523861

ADJUCATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOCATION DU DROIT DE CHASSE AU GIBIER D'EAU SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

pour la période
du 1er juillet 2019 au 30 juin 2028

Adjudication aux enchères verbales
le jeudi 11 juillet 2019 à 14h30
à Nevers - Salle municipale des Eduens

Domaine public concerné : Loire (9 lots), Allier (1 lot), Aron (3 lots), Yonne (2 lots)

Participation à l'adjudication : les personnes intéressées doivent faire acte de candidature par écrit auprès de la Direction départementale des territoires de la Nièvre, dans les 30 jours suivant la publication du présent avis.

Consultation des documents : le cahier des charges, le cahier affiche et le plan du lotissement sont téléchargeables sur le site des services de l'État dans la Nièvre www.nievre.gouv.fr

Pour tous renseignements : s'adresser à la Direction départementale des territoires de la Nièvre, 2 rue des Pâtis, BP 30069, 58020 Nevers Cedex, tél. 03.86.71.52.58, courriel ddt-sefb@nievre.gouv.fr

AL581523833

APPORTS

AUGMENTATION DU CAPITAL PAR APPORT EN NATURE

LACORNE DECORATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
porté à 130 000 euros
Siège social : rue du Lavoir
Zone Artisanale,
58470 MAGNY COURS
839 879 202 RCS NEVERS

Suivant PV des décisions de l'associé unique du 27.02.2019 et suivant acte SSP du 27.02.2019 enregistrés au service de la publicité foncière et de l'enregistrement NEVERS 1 le 22/03/2019 : Monsieur Frédéric LACORNE a fait apport à la Société LACORNE DECORATION société à responsabilité limitée au capital de 100 euros, ayant son siège social rue du Lavoir Zone Artisanale 58470 MAGNY COURS, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 839?879 202 RCS NEVERS, d'un fonds de commerce de négoce d'articles de décoration et cadeaux exploité rue du Lavoir Zone Artisanale 58470 MAGNY COURS et inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 399 694 785.

L'apport sus désigné évalué à 129 900 euros a été consenti à charge pour la Société bénéficiaire de l'apport de régler le passif de l'apporteur. Il a été rémunéré moyennant l'attribution à l'apporteur à titre d'augmentation de capital de 129 900 parts sociales de 1 euros de nominal émises par la Société LACORNE DECORATION. La date d'entrée en jouissance du fonds apporté a été fixée au 1er juin 2018.

L'augmentation du capital de 129 900 euros par voie d'apport en nature entraîne en conséquence la modification des articles 9 - apports et 10 - capital social des statuts, et notamment la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 100 euros.

Nouvelle mention : Capital social : 130 000 euros.

Pour avis La Gérance

AL581523838

RECTIFICATIF

AVIS MODIFICATIF

Suite à l'insertion parue dans l'édition du 22 Février 2019 sous la référence AL580823365

Dénomination sociale : SCI LES PERRIERES

Forme : Société civile immobilière

Siège social : 31ter rue Faidherbe 58000 NEVERS

Capital social : 7 622,00 €

SIREN 380 800 243 RCS NEVERS

Il y a lieu de compléter :

Monsieur Frédéric LURIER est nommé en qualité de gérant de ladite société en remplacement de Madame Martine Raymonde LURIER née HAUTIN démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de NEVERS.

Pour avis

AL581523821

Erratum à l'annonce n° AL581423815 parue le 05/04/2019 dans le présent journal.

Il fallait lire : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial de Me Sophie KOWAL, Notaire à CORBIGNY (58), 22 avenue du Champ de Foire, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire.

AL581523865

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaires

Me Marie CHERAMY
3, rue Henri Barbusse
BP 50634
58006 NEVERS CEDEX

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY notaire à NEVERS (Nièvre), 3, rue Henri Barbusse office notarial n° 58001, le DEUX AVRIL DEUX MILLE DIX-NEUF Monsieur Paul, André MAZOYER et Madame Annie Paulette Georgette MERET son épouse demeurant ensemble à VARENNES VAUZELLES (58640) 12 Rue Eugène Delacroix mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de NEVERS (58000) le 21 juin 1975, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Marie CHERAMY notaire à NEVERS où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL581523832

MODIFICATION DE STATUTS

CUMA DU PONTOT
N° d'agrément : 58-252
RCS DE NEVERS 322 132 218

MODIFICATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA « DU PONTOT » à Cervon, réunie le 28 Mars 2019, a décidé

- de mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 28 Avril 2017,

- de transférer son siège social de Chez Mr Bernard BOITEUX – Le Bourg – 58800 CERVON à 22 Route du Morvan – 58800 CERVON

Le Président de la CUMA

AL581523835

L'AGRICOLE
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 866 000 euros
Siège social : 10, Place Carnot
58000 NEVERS
530 717 867 RCS NEVERS

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 28/03/2019, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 866 000 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par Monsieur Jean-Pierre THIBAULT, demeurant 77 et 77 bis, rue des Chauvelles à NEVERS (58), qui devient Président de la société,

La société FT PRESTATIONS, SARL au capital de 10 000 euros dont le siège social est situé 10 Place Carnot 58000 NEVERS immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 829 130 186, Représentée par son gérant et associé unique, Monsieur Flavien THIBAULT, est désignée Directrice Générale.

Pour avis

Le Président

AL581523864

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LE RIO

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000,00 €
Dont le siège social est à Nevers (58000)
7 place Guy Coquille
Immatriculée au RCS de Nevers
sous le numéro 844.443.069

Démission d'un co-gérant

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de la collectivité des associés en date du 18 mars 2019, il a été pris acte de la démission de Monsieur Hamouda BEN HAMED dans ses fonctions de co-gérant avec prise d'effet rétroactivement à la date du 31 décembre 2018.

Monsieur Mahdi ALIMI demeure seul gérant.

Pour avis.

AL581523850

L'ECLUSE DE LA MOME

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5.000 Euros
Siège social : Maison Eclusière
n° 31 de Gravier
58800 Marigny sur Yonne
RCS Nevers : 828 405 894

DEMISSION COGERANT

DECISION du 11 mars 2019

DATE D'EFFET 30 septembre 2018

GERANCE :

Ancienne mention :

- Monsieur Didier LEGER demeurant à GUIPY (Nièvre) – 3, Route des Etangs,

- Monsieur Laurent SARRAZIN demeurant à BAZOLLES (Nièvre) – BAYE – « LaDigue »

Nouvelle mention :

- Monsieur Didier LEGER demeurant à GUIPY (Nièvre) – 3, Route des Etangs,

Pour avis.

AL581523853

NON DISSOLUTION

MAISON DAMOUR

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €
Siège social
Rue de la Chouette Ravière
58310 Bouhy
484 452 230 R.C.S. Nevers

Suivant procès-verbal en date du 29 mars 2019, l'assemblée générale mixte statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Les représentants légaux.

AL581523855

MGC RESTAURATION

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social
28, rue René Cassin
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 804 618 049

AVIS DE NON DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2019, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS Le Président.

AL581523849

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES GRANDS CHAMPS
Société Civile au capital de 3.048.98 euros
Siège social : PREMERY (Nièvre)
Route de Varzy
RCS NEVERS : 344 381 611
Société en liquidation

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Décision : Assemblée générale extraordinaire du 28 FEVRIER 2019

Objet : Dissolution amiable

Liquidateur :

- Monsieur Jacques VATAN demeurant à PREMERY (Nièvre) – 6, Rue des Donloups

Siège de la liquidation : PREMERY (Nièvre) – 6, Rue des Donloups

Lieu où la correspondance doit être adressée :

PREMERY (Nièvre) – 6, Rue des Donloups

Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS

LE LIQUIDATEUR

AL581523819

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : FL CONSEILS.

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 50 euros.

Siège social : LA FORET, 58270 St sulpice.

502053283 RCS Tribunal de Commerce de Nevers.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 21 mars 2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le liquidateur.

AL581523826

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : FL CONSEILS.

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 50 euros.

Siège social : LA FORET, 58270 St sulpice.

502053283 RCS Tribunal de Commerce de Nevers.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 mars 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 21 mars 2019. Monsieur ALAIN LEMIRE, demeurant 15 BIS RUE DE MAUBEUGE 75009 Paris 09 a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

AL581523827

AVIS DE LIQUIDATION CABINET BEAUREGARD AGADJANIAN-DECHET

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mars 2019 de la Société Civile de Moyens CABINET BEAUREGARD AGADJANIAN-DECHET, société en liquidation au capital de 928 €, siège social : 1 Rue du Général de Gaulle, 58660, COULANGES LES NEVERS, RCS NEVERS : 539 204 651. Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Monsieur Romuald DECHET, demeurant à l'adresse : 285 Rue de la Côte

Blanche, 58600, GARCHIZY, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de la dite assemblée. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur.

AL581523831

ROLAND MASSE

SARL au capital de 7 622,45 euros
2, Rue du Montignon
58220 CESSY-LES-BOIS
R.C.S. NEVERS 395 079 478

Décision du 31/03/2019 : L'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Roland MASSÉ, dt 2 Rue du Montignon 58220 CESSY-LES-BOIS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur.

AL581523842

CDPR

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 70.000 euros
Siège social : avenue du Docteur Monot
58230 Montsauche les Settons
RCS Nevers : 519 652 978

Par décision du 28/02/2019, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28/02/2019 et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Mme Chantal DESLOIRE, demeurant à James – 58290 MOULINS ENGILBERT, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à James – 58290 MOULINS ENGILBERT, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.

Mention sera faite au RCS : NEVERS.

AL581523854

SCM MEDICALE DE GUERIGNY EN LIQUIDATION

Capital 304,90 euros
4 avenue Arnault de Lange
58130 GUERIGNY
R.C.S. NEVERS 413 158 130

Le 25.03.2019, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 25.03.2019. M. Jean-Marc LAICK demeurant 6 B rue Henri Gamard 58130 GUERIGNY, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.

Pour avis.

AL581523866

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 04/03/19, il a été constitué la SCI dénommée DES CHAUMES. Siège social : Criens 58270 Billy-chevannes. Capital :100 euros. Objet :acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance:M.Frédéric LEGER,criens 58270 Billy-chevannes. Cessions soumises à agrément. Durée :99ans. Immatriculation au RCS de NEVERS.

AL581523668

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 15 mars 2019, il a été constitué une SARL dénommée: SEVIN

Objet social : Exploitation de panneaux photovoltaïques

Siège social : Le Bourg, 58450 ANNAY

Capital : 1000 euros

Gérance : Mme Magali SEVIN demeurant Le Bourg 58450 ANNAY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL581523726

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SAS CHABIN

Forme sociale : SAS

Capital social : 1 000 €

Siège social : 50, Faubourg de la Baratte – 58000 NEVERS

Objet social : Travaux d'électricité générale

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Présidente : Mr Jean-Marc CHABIN dt à NEVERS (58) – 50, Faubourg de la Baratte

Immatriculation : RCS de NEVERS.

AL581523825

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/04/2019, il a été constitué une SASU dénommée : SG CONSEIL S.A.S.U. Siège social : 05 IMPASSE GUSTAVE FLAUBERT, 58000 NEVERS Capital : 1.500€ Objet : Conseil en informatique, formation, assistance aux entreprises et aux particuliers Ingénierie, Président : M. sherif GOUDA, 05 IMPASSE GUSTAVE FLAUBERT, 58000 NEVERS. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS.

AL581523829

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 01 avril 2019, il a été constitué une SARL dénommée:

SARL DU PARADIS BLANC

Objet social : propriété, acquisition, vente, administration et gestion, notamment par location meublée ou équipée, ou autrement, de tous immeubles, droits ou biens immobiliers et participations dans toutes sociétés immobilières, propriété, acquisition, vente, administration et gestion de sous biens meubles.

Siège social : 6, Le Paradis - 58210 VARZY

Capital : 1 000 euros

Gérance : Mme Clémence BRETON demeurant 6, Le Paradis 58210 VARZY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL581523834

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/04/2019, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : NL2L Objet social : acquisition, aménagement, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobilier Siège social : 10 route d'Orge, 58400 Chaulgnes. Capital : 1000 ? Durée : 99 ans Gérance : M. LOISY Nicolas, demeurant 10 route d'Orge, 58400 Chaulgnes Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas Immatriculation au RCS de Nevers

AL581523836

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : Expert Conseil en Bâtiment et Agriculture

Forme : Société par actions simplifiée (SAS)

Siège : 11 rue du Margat, 58400 Chaulgnes

Objet : Activités d'économiste de la construction, activités d'expertise et de conseil en agronomie. Accessoirement : réalisation de petits travaux de technicité courante et conseil et assistance aux entreprises et services publics.

Durée : 99 ans

Capital : 1000 €

Président : Aude MADAMET demeurant 11 rue du Margat, 58400 Chaulgnes

Admission aux Assemblée et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre actionnaires avec accord du Président de la société.

Immatriculée au R.C.S. de Nevers

AL581523837

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte S.S.P. du 3 avril 2019 il a été constitué une Société par Actions Simplifiée :

Dénomination : TERRE D'EVI BIO

Siège social : 43, boulevard Camille Dagonneau, 58640 VARENNES VAUZELLES

Objet : Vente de produits d'origine natu-

relle et issus de culture biologique, fruits, légumes, épicerie, produits pour le jardinage et l'hygiène, matériel pour l'apiculture et la culture biologique, produits frais et cuisinés issus de culture biologique, produits diététiques et naturels, cosmétiques, compléments alimentaires,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1500 €

Présidence : Mme Geneviève AUBRY demeurant Les Bruyères de Vaucoulmin, 03460 AUROUER, pour une durée indéterminée.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément: toute cession d'actions est soumise à l'agrément unanime des actionnaires.

Immatriculation RCS Nevers

Pour avis .

AL581523840

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 mars 2019, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour :

Dénomination : ROZAE

Capital social : 390.390 €

Siège Social : 58B rue de Gerigny 58400 LA-CHARITÉ-SUR-LOIRE

Objet : fabrication, distribution de produits cosmétiques, alimentaires et d'hygiène à base de plantes.

Durée : 99 années

Président : MBH 78, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 918.000 €, 51 rue de Paris 78490 Montfort-l'Amaury, 828 146 753 R.C.S. Versailles, représentée par M. BURIN DES ROZIERS Marc

Directeur général : Mme Caroline DONIN DE ROSIERE, demeurant 95 boulevard de Montmorency 75016 Paris

Commissaire aux comptes titulaire : David ZULLI 22 avenue de Friedland à Paris 75008

Commissaire aux comptes suppléant : Sami Daniel CHRIQUI 5, rue Plumet à Paris 75015

Conditions d'exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : la transmission des actions est soumise à l'agrément des associes..

La société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers.

Le président.

AL581523841

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CHARITE-SUR-LOIRE en date du le 06 février 2019, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : CHARITE BAZAR, SIEGE SOCIAL : avenue du Maréchal Leclerc, lieu-dit Champ de Donzy, CHARITE-SUR-LOIRE (58400) OBJET : toute activité se rapportant à la vente en détail et en gros d'articles pour la maison, de meubles, de bazar, d'ornement, d'alimentation et de vêtements. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. CAPITAL : 1 000 euros ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un associé est donné par les associés. PRESIDENT : la société TATOU, société à responsabilité limitée au capital de 7 630 euros, dont le siège est au 6 rue de l'Acqueduc Darcy, AHUY (Côte d'Or), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 438723314, représentée par Nahel JAGHLIT en qualité de gérant. DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Ahmad KHADRA, demeurant 32 rue Chevreul, DIJON (Côte d'Or), IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de NEVERS. Pour avis, le président.

AL581523844

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 04 avril 2019, il a été constitué une SASU dénommée : ENRCOM.

Capital : 1000€.

Siège : 47 bis rue Henri Bouquillard 58000 Nevers.

Objet : Energie et travaux de télécommunication.

Durée : 99 ans.

Président : M. DARDOUR Yassine 6 rue Père de Foucauld 58000 Nevers, pour une durée indéterminée.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque action donne droit à la participation aux assemblées et aux votes.

Transmission des actions : cessions libres.

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL581523847

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à LA FERMETÉ (58160) du 4 avril 2019, il a été formé un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (G.A.E.C.), société civile de personnes, régi notamment par les articles L.323-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : LA FERME DU ROMPÉ Siège social : Le Rompé - 58160 LA FERMETÉ - Agrément : Le G.A.E.C. a été agréé par le préfet du département de la Nièvre suivant décision définitive en date du 6 mars 2019 sous le numéro 851. Le présent GAEC fait l'objet d'une immatriculation au RCS de NEVERS.

AL581523852

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à NEVERS (58) du 21/03/2019, il a été constitué une sas dénommée CHAPITRE 58 - Siège social : NEVERS (58000) 11 rue du Champ de Foire - Objet : Vente de livre d'occasion en magasin; librairie-papeterie; salon de thé; édition de livres, brochures; organisation de rencontres, conférences, formations, débats; service de photocopies et de petites impressions; location de salles de réunion; snack, petite restauration; café / Bar; reprise ou création de commerce - DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers - Capital : 500 euros - Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions - Cessions d'actions : En cas de pluralité d'actionnaires, toutes les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires - Président : M. Gil MEYLAND, demeurant à NEVERS (58000) 42 boulevard du Pré Plantin.

Pour avis.

AL581523857

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/11/2018, il a été constitué une SCI dénommée :SCI LES BLUETS Siège social : 1 rue Maurice Kriegel Valrimont, 58350 CHÂTEAUNEUF-VAL-DE-BARGIS Capital : 1.000€ Objet : Acquisition, gestion, location, exploitation par bail, location ou autre des immeubles de la société Gérance : Mme GINETTE RIVIERRE, 5 rue d'Auvergne, 03200 VICHY Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS.

AL581523859

Notaires
Me Marie CHERAMY
3, rue Henri Barbusse
BP 50634
58006 NEVERS CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS (Nièvre), 3, rue Henri Barbusse, le PREMIER AVRIL DEUX MILLE DIX NEUF, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : BD2L

Forme : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

Capital Social : MILLE EUROS (1.000,00 €).

Siège Social : MONTIGNY AUX AMOGNES (58130), 6 route de Baugy.

Objet Social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Apports :

M. Thierry BORDELLIER : apport en numéraire de la somme de 250,00 Euros.

Mme Christine BORDELLIER née DESTOMBES : apport en numéraire de la somme de 350,00 Euros.

M. Louis BORDELLIER : apport en numéraire de la somme de 200,00 Euros.

M. Clément BORDELLIER : apport en numéraire de la somme de 200,00 Euros.

Tous domiciliés à MONTIGNY AUX AMOGNES (58130), 6 route de Baugy.

Gérance : Mme Christine BORDELLIER née DESTOMBES.

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de NEVERS.

Cession de parts sociales - agrément :

Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision ordinaire.

Pour Avis, Maître Marie CHERAMY.

AL581523860

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SARL Aménage Toit ; Forme sociale : SARL ; Siège Social : Chemin de la Rivière – 58700 SICHAMPS ; Objet social : Travaux de couverture et zinguerie – Pose de plaques de plâtre – Travaux de peinture intérieurs et extérieurs – Pose de revêtements sols et murs - Pose de carrelage - Réalisation de bardage - Travaux de charpente - Travaux d'électricité - Ravalement de façades - Pose de menuiserie intérieure et extérieure - Pose de terrasses en bois ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 3 000 € ; Co-Gérance : Mr Nicolas GIRARD dt à COULANGES LES NEVERS (58) – 17, rue Claude Monet et Mr Arnaud LOPEZ dt à SICHAMPS (58) – Chemin de la Rivière ; Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.

AL581523868

FIDUCIAL SOFIRAL

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé en date à CHATEUNEUF VAL DE BARGIS du 04/04/2019, constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DÉLERY CHRISTOPHE

Siège social : 24 Route de Varzy 58350 CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS

Objet social : Pose et installation, rénovation de tous systèmes électriques dans tous types de locaux (professionnels, particuliers, collectivité..); Electricité générale, Chauffage, Plomberie, Isolation, Sanitaire, Carrelage, Couverture, Zinguerie; Energies renouvelables, pompes à chaleur, climatisation; Pose et fourniture de tout automatisme, système de fermetures électriques, alarmes; Domotique; Pose et installation de tous types de câblages aériens ou souterrains: fibre optique, réseaux électriques, téléphonie, vidéo, domotique, télésurveillance, communications électroniques, ainsi que toutes innovations technologiques, Aménagement de salles de bain, revêtement de sols et murs, Entretien, dépannage et maintenance liées à ces activités, Exécution desdites prestations en sous-traitance et plus généralement toutes activités ou prestations de service de rapportant à cette activité.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 5 000 euros

Gérance : M. Christophe DÉLERY, dt 24 Route de Varzy 58350 CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS

Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS

Pour avis La Gérance

AL581523869

YONNE

SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 29 octobre 2010, Madame Anne Paulette Odobe, retraitée, demeurant à Avallon (89200) 14 rue de Lyon, née à Auxerre (89000), le 14 octobre 1928, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à Avallon (89200), le 25 janvier 2019, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Sylvie Lelièvre, notaire associée à Avallon (Yonne), 13 rue Nicolas Caristie, le 3 avril 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Sylvie Lelièvre, notaire à Avallon (89200), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de Auxerre de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, le notaire

AL891524001

NOMINATION

S.J.B.
Société d'Avocats

NOMINATION DIRECTEUR GENERAL

FRANCOIS RAVENEAU Société par actions simplifiée au capital de 60 000 euros Siège social : 9 Rue Chichée - 89800 CHABLIS 399 508 555 RCS AUXERRE Aux termes d'une Assemblée Générale Mixte en date du 28 mars 2019, Madame Isabelle RAVENEAU-VALLADE, demeurant 11 Rue Emile Zola, 89800 CHABLIS a été nommée en qualité de Directeur Général, à compter du 1er avril 2019, en remplacement de Monsieur Bernard RAVENEAU, démissionnaire.

AL891524026

S.J.B.
Société d'Avocats

CHANGEMENT DE DIRIGEANT

ETABLISSEMENTS FRECHOT Société par actions simplifiée au capital de 76 500 euros Siège social : 2 Rue de la Gare - 89160 CUSY 426820262 RCS AUXERRE Aux termes d'une décision collective des associés en date du 1er avril 2019, Monsieur Maxime FRECHOT, demeurant 6 Rue de la Gare, 89160 CUSY a été nommé en qualité de Président, à compter du 1er avril 2019, en remplacement de Monsieur Philippe FRECHOT, démissionnaire.

AL891524027

TRANSFERT DE SIÈGE

AGENCEMENT VEHICULES IMMOBILIER

SAS au capital de 10002euros. Siège social: Rue du Moulin 89460 Deux Rivières 532167210 RCS AUXERRE. Le 11/02/19 les associés ont décidé de transférer le siège social au 40 RUE DE VEZELAY 89460 BAZARNES;décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient ULTERIA IMMOBILIER.

Mention au RCS de AUXERRE

AL891523817

SASU ENP

L'AGE a décidé, le 15.3.2019, de transférer le siège social de la société ENP, SASU au capital de 1€, 10 Rue Penthièvre, 75008 Paris, 842 047 078 RCS Paris, le 1.4.2019, au 36 Avenue Edouard Branly, 89400, Migennes. Objet : activité de nettoyage bâtiment. Durée : 99 ans. Président : Mr EL ATMANI KARIM, 8 Rue De Bonnard, 89400 Cheny, pour une durée indéterminée. La société sera radiée du RCS de Paris et réimmatriculée au RCS de Sens

AL891523982

ELODIE ET JULIEN MONPOIX

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 70 Grande Rue
89100 NAILLY
829 922 681 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 01/03/2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ELODIE ET JULIEN MONPOIX a décidé de transférer le siège social du 70 Grande Rue, 89100 NAILLY au Allée du Stade - Zone Artisanale de la Fosse Vernière - 89100 NAILLY à compter du 01/03/2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis - La Gérance

AL891524020

SCI DES BLEUETS

Société civile immobilière
au capital de 1 100 000euros
Siège social : Résidence des Pins
Bas Turny 89570 TURNY
508 609 948 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 3 avril 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de Résidence des Pins - Bas Turny 89570 TURNY au 34 Route de la Brumance 89570 TURNY à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.

Pour avis - La Gérance

AL891524030

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL DES PIERRES

EARL au capital de 78 790 € - Siège social : 11 rue d'en Haut - 89570 BEUGNON - 428 271 373 RCS AUXERRE - L'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2019 a décidé de réduire le capital social de 37 620 €, ramenant celui-ci à 41 170 €. Pour avis, la gérance.

AL891523999

AVIS DE REDUCTION DE CAPITAL

SCI NICOLLE Société civile immobilière au capital de 391 000 euros Siège social : 38 rue du Moulin, Cidex 414, 89310 POILLY-SUR-SEREIN 495 332 876 RCS AUXERRE Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2019 prenant effet le même jour, la collectivité des associés a décidé de réduire le capital social d'une somme de 356 000 euros par voie de rachat de 3 560 parts sociales, pour le porter à la somme de 35 000 euros.

Pour avis, le gérant

AL891524015

SARL MICHEL RECYCLAGE

Le 28.9.2018, l'associé unique de la SARL MICHEL RECYCLAGE au capital de 5.000 ?, siège social à VENOY (89290) Route de Chablis 519 437 370 RCS AUXERRE, a décidé d'augmenter le capital social de la société de 105.000 ?, par création de 10.500 parts nouvelles de 10 ? nominal chacune intégralement souscrites et libérées en numéraire. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : Capital : 5.000 ? ; NOUVELLES MENTIONS : Capital : 110.000 ?

AL891524022

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans Terres de bourgogne du 1 mars 2019, concernant la société SAS LINGUINOU FABRICATION, demeurant 63 Route de Verlin, 89330 St julien du sault. Il y a lieu de lire «Aux termes de l'AGO en date du 13 février 2019, les actionnaires ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, prononcé la clôture de liquidation de la société au 31/12/2018», et non pas : «Aux termes de l'AGO en date du 13 février 2019, les actionnaires ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, prononcé la clôture de liquidation de la société»..

AL891524009

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

le MARDI 14 MAI 2019 à 11 heures
au Palais de Justice de SENS (89)

Commune de JOIGNY (Yonne)

Dans un ensemble en copropriété sis 25 rue de la Porte du Bois, 4 appartements vendus en un seul lot :

Le lot numéro 4 : un appartement LIBRE de 36,7 m² de deux pièces principales avec accès depuis la cour comprenant un séjour avec coin cuisine, une salle d'eau, un WC, une entrée

Le lot numéro 7 : un appartement OCCUPE de 22,4 m² d'une pièce principale avec accès depuis l'escalier B, porte à gauche, comprenant une cuisine, un séjour et une salle d'eau avec WC

Le lot numéro 8 : un appartement OCCUPE de 37,5 m² de deux pièces principales avec accès depuis l'escalier B, porte à droite, comprenant un séjour avec coin cuisine, une chambre, une salle de bains, un WC, une entrée

Le lot numéro 13 : un appartement LIBRE de 26,3 m² d'une pièce principale avec accès depuis l'escalier B, deuxième porte à gauche, comprenant un séjour avec coin cuisine, une salle d'eau avec WC et une entrée

MISE A PRIX : 67.100,00 €

Outre les charges

Aucune visite sur place n'est prévue.

Pour la consultation du cahier des conditions de vente et tous renseignements, s'adresser :

·A Me Rudy FARIA, Avocat, 6 Rue Champfeuillard 89100 SENS (03.86.65.52.37)

· Au greffe du Tribunal de Grande Instance de SENS.

AL891524013

MODIFICATION DE STATUTS

AVOCAT LOIRE CONSEIL
Avocats associés à Orléans
(Loiret)
62, rue de la Bretonnerie

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL ET CHANGEMENT DE GÉRANT

LA SARL MORIN
Immatriculée au RCS de SENS
sous le n° 523 912 020
Siège social 15 HAM DE LA MORTOISERIE
89150 SAVIGNY SUR CLAIRIS

Par acte de cession de parts sociales en date du 22 novembre 2018, Messieurs Thierry et Alexandre MORIN et Mesdames Ghislaine et Emilie MORIN, ont cédé l'intégralité des parts sociales détenues de la SARL MORIN à Monsieur Arthur DA SILVA BARBOSA, ès qualités de gérant de la SAS CHRISTINE, immatriculée au RCS d'Orléans sous le n° 478.609.027, acte enregistré au Service de la Publicité Foncière de l'enregistrement du 13 décembre 2018. Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 novembre 2018, Monsieur Arthur DA SILVA BARBOSA est désigné gérant de la SARL MORIN à compter de ladite AG. Les statuts ont été modifiés en conséquences. Mentions seront portées au Registre du commerce et des sociétés de SENS. Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 novembre 2018, il a été décidé de transférer le siège social du 15 HAM DE LA MORTOISERIE 89150 SAVIGNY SUR CLAIRIS au Rue des Balletières 45100 ORLÉANS, à compter du 23 novembre 2019 et de modifier les statuts en ce sens. La société sera désormais immatriculée au RCS d'ORLÉANS. Pour avis.

AL891523977

GAEC DE L'HERMITE

GAEC agréé au capital de 237 600 euros - Siège social : l'Hermite - PERREUX - 89120 CHARNY ORÉE DE PUISAYE - 401 811 690 RCS SENS - Par suite de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2019, la collectivité des associés : - A pris acte de la démission de Mme Isabelle COURTOIS de ses fonctions de gérant. - A décidé de transformer le groupement, sans création d'un être moral nouveau, en une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée. Les caractéristiques de la société sous sa nouvelle forme sont les suivantes : Dénomination sociale : EARL DE L'HERMITE. Forme : Exploitation Agricole à responsabilité Limitée. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural. Capital social : 237 600 €. Siège social : L'Hermite - PERREUX - 89120 CHARNY ORÉE DE PUISAYE. Durée : Jusqu'au 24 juillet 2045. Gérant : M. Dominique COURTOIS demeurant 11 la Grande Coudre, PERREUX, 89120 CHARNY ORÉE DE PUISAYE. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres. Pour avis, la gérance.

AL891523983

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

FONTAINE-LA-GAILLARDE - bois

63 a 68 ca - Les clos: C-812

zonage : RNU

MOUTIERS-EN-PUISAYE - pré - location par le biais d'un Bail SAFER pour la campagne 2019

16 ha 72 a 00 ca - 'Champ de la pointe': C- 150 - 'La chaume des plantes': C- 149 - 'Le grand pre': C- 349[283] - 'Les grands pres': C- 147- 148 - 'Les pres de la batisse': C- 152

zonage : RNU

VALRAVILLON (LADUZ) - terre occupée

15 a 50 ca - 'Les latteux laduz': 213ZI- 36

zonage : RNU

POILLY-SUR-THOLON - terre et bois-taillis

22 a 49 ca - 'Le crot de l hirondelle': D- 1718 - 'Les cormiers': B- 758 - 'Les obtards': ZK- 106[804] - 'Les sablons': B- 1752- 1753 - 'Les vernes parigot': B- 1579

zonage : carte communale - non constructible

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 29 avril 2019** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL891524033

BOUCHERON SERVICE AGRI - B.S.A.

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 9 Route Nationale
89160 LEZINNES
452 536 196 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date 29 janvier 2019 et du procès-verbal des décisions de la gérance en date du 1er avril 2019 :

- le capital social a été réduit d'une somme de 6 000 euros, pour être ramené de 10 000 euros à 4 000 euros par rachat et annulation de 600 parts sociales puis augmenté de 196 000 euros par incorporation de réserves.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

Ancienne mention : «Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 euros).»

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à deux cent mille euros (200 000 euros).»

- le siège social a été transféré du 9 Route Nationale - 89160 LEZINNES au 12 Rue Terre Plaine - 89420 CUSSY LES FORGES à compter du 1er avril 2019.

Pour avis, la Gérance

AL891524029

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Notaires

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI LE VILLAGE CCC Société civile immobilière au capital de 69.000,00euros Siège social : 27 rue de Bourgogne 89510 ETIGNY RCS : SENS : 442723284 Aux termes d'un acte reçu par Me Romain LENDAIS, notaire à VILLENEUVE SUR YONNE, le 29 mars 2019, a été nommé gérant de la société Monsieur Jean-Claude Roger Eli CATOIRE demeurant à ETIGNY (89510) 27 rue de Bourgogne en remplacement de Monsieur Christian Philippe CADENAT et ce, à compter du 29 mars 2019. Pour avis,

AL891523979

SARL KL

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 21 rue Olympe de Gouges
89400 Migennes
RCS 527488860

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2019, l'Assemblée Générale extraordinaire a décidé :

De nommer Madame BONDOUX Laurence, Gérante de la société à compter de cette date, en remplacement de Madame HUGON Katy, démissionnaire co-gérante

En conséquence, modification de l'article 13 des statuts.

Mention au RCS de SENS.

La Gérance.

AL891524003

ETERNITE 2004

Société civile immobilière au capital de 265 000 euros Siège social : 7 rue de Preuilly 89000 AUXERRE 477 645 915 RCS AUXERRE Aux termes d'un acte notarié en date du 12 mai 2009, l'assemblée générale extraordinaire a constaté la démission de Mme Patricia TRANCY épouse DROUHIN de ses fonctions de gérant. Pour avis, la gérance

AL891524025

LES VANNES

SCI au capital de 137 160 €
Siège social : moulin Barnaud
89130 TOUCY
RCS d'AUXERRE 337 511 828

L'AGM du 24/05/2000 a décidé à compter du 24/05/2000 de nommer en qualité de gérante Madame MAUDUIT Françoise, demeurant 19 rue des Cordelières, 75013 PARIS en remplacement de Monsieur MAUDUIT Edouard, pour cause de démission.

Modification au RCS d'AUXERRE.

AL891524031

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

NON DISSOLUTION

BATI ECLAIR

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Lotissement
12 La cour des Maillys
89270 Mailly la Ville
792925349 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 4 février 2019, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL891523995

DISSOLUTION LIQUIDATION

S.A.R.L. MACONNERIE - TRAVAUX - RENOVATION

« M.T.R. «
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : Champ de l'Etang Nord,
QUARRE LES TOMBES (89630)
RCS AUXERRE 408 951 754

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 avril 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 3 avril 2019, et sa mise en liquidation amiable. L'Assemblée Générale a nommé comme liquidateur Madame Sylvie MORETTINI, domicilié à Champ de l'Etang Nord, 89630 QUARRE LES TOMBES, lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé à Champ de l'Etang Nord, 89630 QUARRE LES TOMBES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre.

Pour avis, le liquidateur,

AL891523890

SOLAIRE HABITAT

SARL au capital de 150€ Siège social: 135 Rue Du Pont 89400 Charmoy 503248692 RCS SENS. L'AGE du 31/03/2019 a décidé : la dissolution de la société et sa mise en liquidation, de nommer en qualité de liquidateur Mathieu Jacques demeurant 135 Rue Du Pont 89400 Charmoy et de fixer le siège de la liquidation au 135 Rue Du Pont 89400 Charmoy.

Dépôt au RCS de SENS.

AL891523953

ADHECOR

SASU au capital de 3.000 euros
16 rue des Glycines
89240 DIGES
RCS AUXERRE 817 832 561

Par décision de l'associé unique du 07/03/2019 il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour. Liquidateur : M. Francis BRUYERE, 16 rue des Glycines, 89240 DIGES. Le siège de liquidation et la correspondance sont fixés au siège social.

Dépôt légal au G.T.C. d'AUXERRE.

AL891523958

AVIS

IMMO GEYER BOURGOGNE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 28 rue du Général de Gaulle
89270 VERMENTON
505 265 157 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 7 mars 2019, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Marie GEYER MARCHET, demeurant 2 Cour de Toussac 89290 CHAMPS SUR YONNE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 23 rue du Général de Gaulle - 89270 VERMENTON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC d'AUXERRE, en annexe au RCS.

AL891523981

SARL PROXI

L'AGO de la société PROXI, SARL au capital de 13 000€, 6-8 Rue Henri Dunant, 89100 Sens, 819 246 620 RCS Sens, a approuvé, le 2.1.2019, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr ZAHEER Adil, 7 Le Prieure, 89140 Lixy pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, au 2.1.2019. Mention au RCS de Sens.

AL891523984

JMG

Société Civile en liquidation
au capital de 1 000 000 €
Siège social et de liquidation
4 rue des Carboines 89250 Seignelay
500 614 524 RCS Auxerre

Aux termes du PV du 31/12/2018, l'AG a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation, à compter du 31/12/2018.

La société sera radiée au RCS de AUXERRE

AL891523986

GROUPE ROY

SARL au capital de 850 900 € Siège social : 4 square Raphaël, 89600 Saint-Florentin 339 506 198 RCS d' Auxerre L'AGE du 28/02/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 28/02/2019,nommé en qualité de liquidateur M. ROY Alain, demeurant 4 square Raphaël, 89600 Saint-Florentin, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS d' Auxerre

AL891523987

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : BARTHELEMY MACONNERIE.

Forme : EURL société en liquidation.

Capital social : 5000 euros.

Siège social : 15 Rue Pasteur,

89140 Pont sur Yonne.

534573829 RCS Tribunal de Commerce de Sens.

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2019, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du Tribunal de Commerce de Sens.

Le liquidateur

AL891523992

ABC WINE DEVELOPPEMENT

SARL en liquidation
Au capital de 30 000 euros
Siège social : Château de CUDOT
89116 CUDOT
Siège de liquidation :
75 Boulevard Malesherbes
75008 PARIS
RCS SENS 522 887 348

L'AGE réunie le 24/12/2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Bruno DE CHAISEMARTIN, demeurant 75 Boulevard Malesherbes 75008 PARIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 75 Boulevard Malesherbes 75008 PARIS.

Dépôt au RCS de SENS.

AL891523994

ABC WINE DEVELOPPEMENT

SARL en liquidation
Au capital de 30 000 euros
Siège : Château de CUDOT,
89116 CUDOT
Siège de liquidation :
75 Boulevard Malesherbes
75008 PARIS
RCS SENS 522 887 348

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2018 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bruno DE CHAISEMARTIN, demeurant 75 Boulevard Malesherbes 75008 PARIS, de son mandat de Liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Radiation au GTC de SENS.

AL891523996

ASC GIBERT PHILIPPE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social
6 Rue du Nivernais - 89000 Auxerre
488 107 913 RCS Auxerre

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 26 mars 2019, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe GIBERT, demeurant 6 Rue du Nivernais 89000 AUXERRE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au GTC d'AUXERRE, en annexe au RCS.

AL891524010

Notaires

SCI DU PUITS D'AMOUR

Société civile immobilière
au capital de 60.979,61 euros
Siège social
54 rue du puits d'Amour
89500 Villeneuve sur Yonne
RCS Sens N°401.284.914

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2018 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 17 décembre 2018 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur Maurice GENET demeurant à VILLENEUVE SUR YONNE (89500) 54 rue du puits d'amour et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé au domicile du liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS

Pour avis, le notaire.

AL891524012

LE MONTECRISTO

S.A.R.L. au capital de 10 000 Euros
Siège social : 14/16 rue des Lions
89170 Saint-Fargeau
R.C.S : Auxerre 530 929 207

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 DECEMBRE 2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 DECEMBRE 2018 et sa mise en liquidation amiable. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur VITTE Christophe demeurant Les Denisots 89170 LAVAU, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 14/16 rue des Lions 89170 SAINT-FARGEAU adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.

Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.

Pour Avis, La gérance.

AL891524014

NORATEX

L'AGO de NORATEX France, SASU au capital de 1 000€, 22 PLACE COROT, 89000 AUXERRE, 818 215 675 RCS Auxerre, a approuvé, le 31.1.2019, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr CHAOUI Boubker, 22 Place Corot, 89000 Auxerre pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, au 31.1.2019. Mention au RCS de Auxerre

AL891524017

LE POULET BRAISE

L'AGO de LE POULET BRAISE, SARL au capital de 5 000€, 1 Rue Aristide Briand, 89400 Migennes, 811 858 919 RCS Sens, a approuvé, le 31.1.2019, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr JAOUAT Rachid, 10 Av Des Cosmonautes, 89400 Migennes pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, au 31.1.2019. Mention au RCS de Sens

AL891524018

BOUCHERIE AL BARAKA

L'AGO de BOUCHERIE AL BARAKA, SARL au capital de 5 000€, 41 Rue Rouget De L'isle, 89000 Auxerre, 828 180 075 RCS Auxerre, a approuvé, le 31.12.2018, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr OULAD ZIANE ABDELLAH, 9 Rue De Dahlias, 45000 Orléans pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, au 31.12.2018. Mention au RCS de Auxerre

AL891524019

SARL LA MEDIEVALE
S.A.R.L. au capital de 7 630 €
Siège social :
5 Place du marechal
de Lattre de Tassigny
89170 Saint-Fargeau
R.C.S : Auxerre 483 647 939

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 DECEMBRE 2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 DECEMBRE 2018 et sa mise en liquidation amiable. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur VITTE Christophe demeurant

Les Denisots 89170 LAVAU, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 5 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 89170 SAINTFARGEAU adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE. Mention sera faite au RCS d'AUXERRE. Pour Avis,

La gérance.

AL891524023

AVIS DE DISSOLUTION

SARL THOMELIN
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 68 602,06 euros
Siège social : ZA des Champs Casselins
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE
Siège de liquidation : 15 bis Route de Paris
89380 APPOIGNY
410 570 121 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 29 mars 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mars 2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Thierry THOMELIN, demeurant 15 bis Route de Paris 89380 APPOIGNY, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 15 bis Route de Paris 89380 APPOIGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC d'AUXERRE, en annexe au RCS.

AL891524024

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 05/03/2019 constitution de la SAS : LA CANTINE DE CHAMPIGNELLES. Capital : 1000 euros. Siège social : 4 rue pesant et bombert 89350 champignelles. Objet : Activité de restauration. Président : La société 4833 (SASU), au capital social de 1.000 euros, domiciliée au 11 rue Daubigny 75017 Paris, RCS Paris 827 835 752, représentée par son Président Monsieur Guillaume Truttmann. Admissions aux assemblées et droits de vote: chaque associé participe aux AG, une action = un vote. Clauses d'agrément: cession libre. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Auxerre.

AL891523828

« ACTIV' RENCONTRES SAS »
Société Par Actions Simplifiée
(SAS) au capital de 2 500 euros
Siège social : 8, Rue Franche
89310 – SARRY

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 28 mars 2019, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION: «ACTIV' RENCONTRES SAS»

FORME : Société par Actions Simplifiée

CAPITAL : 2 500,00 euros

SIEGE : 8, Rue Franche – 89310 SARRY

OBJET : Création et gestion d'une agence de rencontres

DUREE : 99 années

PRESIDENTE : Madame Sandrine MASURE, 8, Rue Franche, 89310 SARRY

DIRECTRICE GENERALE : Madame Caroline TISSERAND, 2, Route d'Auxerre, 89310 NOYERS SUR SEREIN

IMMATRICULATION : RCS d'Auxerre.

Pour avis,

AL891523980

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une Société civile dénommée TMCG au capital de 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire, le siège social est fixé 5 Rue du Pré Briffou 89230 MONTIGNY LA RESLE, ayant pour objet : l'acquisition de biens immobiliers en direct, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, la gestion d'un patrimoine mobilier et immobilier. La gérance est assurée par M. Thierry GAULUET et Mme. Marie-Christine GAULUET demeurant 5 Rue du Pré Briffou 89230 MONTIGNY LA RESLE. Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis donnés par les associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales.

La Gérance.

AL891523985

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CHEU en date du 1eravril 2019, il a été constitué une société en nom collectif présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : CHEZ TOF, SIEGE SOCIAL : 2 rue du bois, CHEU (89600) OBJET : exploitation d'un fonds de commerce de bar, de vente de tabac, d'articles de fumeurs, dépôt de presse, bimbeloterie, confiseries, restauration rapide, toutes activités de LOTO et Loterie proposée par la Française des jeux auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. CAPITAL : 2 000 euros ASSOCIES : Madame Hélèna DOS SANTOS SOUSA, associée, demeurant 2 route de Chéu, VERGIGNY (89600), Monsieur Christophe POUSSARD, associé et gérant, demeurant 2 route de Chéu, VERGIGNY (89600), IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant

AL891523991

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Guerchy en date du 1 er avril 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes Dénomination sociale : M@RKAT

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée

Siège social : 14 route de Branches 89113 Guerchy

Objet social : Ventes et Conseils informatiques

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 5 000 €uros

Transmission des actions : cession libre

Président : Monsieur Marc SOREZ

Demeurant : 14 route de Branches 89113 Guerchy

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL891524002

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 4 avril 2019, il est créé la SASU SO'GEST.

Siège sociale : 4-6 place du Coche d'eau 89000 AUXERRE.

Pour une durée de 99 ans.

Objet : Prestation Administrative.

Capital : 500 euros.

Gérant : Sophie DEPEIGE, 2 chemin de Jussy 89580 VALLAN.

Immatriculation au RCS AUXERRE

AL891524006

CONSTITUTIONS

Suivant acte SSP du 22/03/2019, il a été constitué une SAS dénommée «MAREC HOLDCO» - Siège social : 9 Place du Maréchal Leclerc - 89000 AUXERRE - Capital social : 30.000 € constitué d'un apport en nature - Objet social : La prise de participations directes ou indirectes dans toutes entreprises - Durée : 99 ans - Président : Mr Thibaud MAREC demeurant 5 route de Maison Dieu - 89660 CHAMOUX - Directeur Général : Mme Blandine GAUDUBOIS épouse MAREC demeurant 5 route de Maison Dieu - 89660 CHAMOUX - Cession d'actions : Les cessions ou transmissions des actions sont libres - Droit de vote : Chaque action est attaché à un droit de vote - Immatriculation au RCS d'AUXERRE.

AL891524008

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant ASSP à SENS du 01/04/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile Immobilière

Dénomination sociale : SCI LES 2 OLIVIERS

Siège social : 38 Grand Rue, 89100 SENS

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Francis PAUTRAT, né le 13 octobre 1968 à AUXERRE, demeurant 25 les Favereaux 89330 SAINT MARTIN D'ORDON

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de SENS.

AL891524011

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23/03/2019 il a été constitué une SASU dénommée:

D. GROJSMAN - VOIX EN SCENE

Siège social : LES BONNINS, 8 ROUTE DE PERREUX CHARNY 89120 CHARNY. Capital : 500euros. Objet : Promotion activités musicales et théâtrales. Président : M GROJSMAN DIDIER, LES BONNINS, 8 ROUTE DE PERREUX CHARNY 89120 CHARNY. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de SENS.

AL891524016

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte S.S.P en date à SENS du 03/04/2019, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SAS LES GOURMETS

FORME : SAS

CAPITAL : 1.000

OBJET : terminal de cuisson, fabrication et vente de pain, produits panifiés, sandwichs, produits traiteurs, viennoiseries, pâtisserie, confiseries, glaces, boissons, le tout à emporter ou à consommer sur place

SIEGE SOCIAL : 10, Place de la République – 89100 SENS

DUREE : 99 années à compter de la date d'immatriculation au RCS

PRESIDENT : Monsieur Essid CHOUL demeurant 30, rue d'Alsace – 92110 CLICHY, pour une durée illimitée

La Société sera immatriculée au RCS de SENS

AL891524021

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
t.mercier@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

Adresses utiles



HAUTE-LOIRE (43)

Paroles *de jeune*

LA FERME DE SAUVAGNAT

Pour s'installer au côté de son compagnon, Aurélie Nagral a dû faire preuve de patience et d'une motivation sans faille. 16 ans après l'obtention de son BTS et riche d'une expérience professionnelle variée, elle devient enfin agricultrice.



J'aime
- Manger de bons produits
- Les personnes consciencieuses dans leur travail
- Faire des sorties avec Émilien

Je n'aime pas
- La polémique lancée par les végans contre l'élevage
- L'hypocrisie

Aurélie, guidée par une motivation sans faille

À Lavaudieu, Aurélie Nagral s'est installée en Gaec avec son compagnon Émilien Piroux en mai 2018. Ils élèvent 30 mères Aubracs et Limousines, 104 porcs et transforment la viande pour la commercialiser en circuit court. Mais Aurélie a dû faire preuve d'une grande patience avant de s'installer... A deux reprises, la jeune femme a dû se résoudre à reporter son installation au côté d'Émilien en raison de la fragilité économique du projet. Au fil des années (Émilien s'est installé en 2005), Aurélie a pourtant gardé sa motivation intacte.

Passionnée par les animaux depuis sa plus tendre enfance, Aurélie, dont les parents étaient chefs d'entreprise dans le Puy-de-Dôme, a suivi des études agricoles au lycée de Bonnefont, établissement où elle rencontre Émilien. Après leur BTS, elle suit son compagnon dans le Tarn-et-Garonne. Pendant qu'Émilien se lance dans un CS en agriculture biologique, Aurélie trouve du travail à la DDT du Gers, avant de devenir salariée dans une usine agroalimentaire. *« À l'usine, je me suis aperçue que je préférais être mon propre patron... »*, dit-elle.

Un stage en Irlande

C'est aussi dans cette région que le couple fait des découvertes (la vente directe et l'agriculture biologique) qui vont s'avérer déterminantes pour leur futur projet d'installation. De retour en Haute-Loire, des terrains se libèrent à Lavaudieu. Une opportunité pour l'installation d'Émilien et d'Aurélie qui à l'âge de 21 et 23 ans se sentaient encore trop jeunes pour se lancer tout de suite dans l'aventure. Ils décident alors de partir en Irlande pour un stage de 6 mois en vue de faire des rencontres et d'explorer une autre agriculture. De retour d'Irlande, les terres ayant été stockées par la Safer, ils reprennent leur projet d'installation. *« Or, à l'issue du stage 40 heures, le chiffrage du projet ne permettait pas de rémunérer 2 personnes. Les investissements étaient trop lourds. »*



Aurélie et Émilien engraissent des porcs à Lavaudieu. © HLP

Émilien s'est donc installé seul pendant qu'Aurélie est repartie à l'usine, puis dans une banque, à la DDT et pour terminer chez les Jeunes agriculteurs au Point Info Installation en décembre 2007. Un poste qui lui a beaucoup apporté et qui lui a ouvert d'autres portes puisqu'elle a par la suite (de 2011 à 2012) intégré les JA d'Auvergne en tant qu'animatrice régionale installation.

Rejoindre Émilien sur la ferme

Motivée par ses fonctions enrichissantes sur le plan professionnel, Aurélie ne perd tout de même pas de vue son objectif ultime : celui de rejoindre Émilien sur la ferme.

Elle refait donc une tentative en présentant un projet d'installation autour d'une activité de transformation à la ferme via un atelier de découpe collectif à Brioude. À l'issue du chiffrage, même déception : l'exploitation était encore trop fragile... Retour à la case départ pour elle.

> *« Pour rien au monde, j'habiterais ailleurs. Ici, on respire... et puis j'adore jardiner et m'occuper de mes animaux. »*



La Ferme de Sauvagnat pratique la vente directe du producteur au consommateur. © HLP

Usine, DDT tout en s'occupant en parallèle de la construction du projet d'atelier de découpe collectif. Atelier qu'Émilien intègre dès son ouverture en janvier 2014 et Aurélie en tant que salariée.

En 2017-2018, Aurélie tente à nouveau sa chance et cette fois son projet orienté sur la vente directe et l'engraissement de porcs lui permet de créer avec son compagnon un Gaec « La Ferme de Sauvagnat ».

« J'apprécie la diversité de mon métier. Je peux organiser mon travail comme je le souhaite... », indique Aurélie qui s'occupe de la transformation, de l'emballage des produits, de la commercialisation et de la livraison des produits et des tâches administratives.

Son profil

Originaire du Puy-de-Dôme (Pont-du-Château), Aurélie Nagral passionnée d'équitation rejoint le lycée de Bonnefont pour se lancer dans des études agricoles. Après un bac STAE production animale (2001), un BTS « PA » (2003), Aurélie suit Emilien dans le Tarn et Garonne.

Jusqu'à son installation en mai 2018, Aurélie va travailler dans des usines, à la DDT, au Point Info Installation chez les JA puis aux Jeunes Agriculteurs d'Auvergne.
En mai 2018, Aurélie s'installe en Gaec avec Émilien et crée La ferme de Sauvagnat.
La ferme dispose de 77 ha, d'un cheptel de 30 mères allaitantes Aubracs et Limousines et leur suite et de 104 porcs en engraissement.

La Ferme de Sauvagnat, conduite en agriculture biologique, transforme un bovin par mois, un veau par mois et des porcs pour la charcuterie ou vendus en frais.
Les produits de la ferme sont découpés et transformés au sein de l'atelier de découpe collectif « Paysans bio d'Auvergne » à Brioude et sont vendus et livrés en caissettes aux particuliers, ou bien vendus au détail à la boutique de l'Atelier de découpe. Les produits de la ferme sont en vente dans des boutiques parisiennes, dans le Gard, à Murat et depuis novembre 2018, à Brives Charensac au magasin de producteurs « La Ferme Ponote ».

Épanouie, elle confie : *« Pour rien au monde, je n'habiterais ailleurs. Ici, on respire... et puis j'adore jardiner et m'occuper de mes animaux »*.

Optimiser le temps de travail

Aurélie et Émilien, qui ont opté pour l'agriculture biologique en 2011 (une évidence pour eux), se sont fixés des objectifs clairs pour leur ferme : *« Sortir deux salaires corrects et optimiser notre temps de travail. Nous faisons partie de cette nouvelle génération d'agriculteurs qui tient à se réserver du temps libre et à partir en vacances 15 jours par an »*.

Véronique Gruber

Portrait

Vétérinaire rural «*Une vocation, presque un sacerdoce*»



Réussir


Gilles Le Sobre accompagne Maud Rouault, étudiante en 5e année d'études vétérinaires à VetAgro Sup près de Lyon, dans l'exécution d'une échographie de confirmation de gestation.

Le métier de vétérinaire en milieu rural est une profession où se mêle technique, passion et investissement personnel. Encadrant à VetAgro Sup de Lyon, Gilles Le Sobre transmet son savoir-faire à des étudiants. Reportage.

8 heures du matin, l'École nationale vétérinaire de Lyon se réveille au son des meuglements de son troupeau pédagogique. Deux jeunes étudiantes grimpent aussitôt dans une Berlingo blanche. Au volant, Gilles Le Sobre, leur encadrant. La voiture prend la route en direction d'une ferme pour un suivi de troupeau.

La transmission du métier

Gilles Le Sobre, praticien hospitalier vétérinaire, enseigne depuis douze ans à l'école VetAgro Sup de Marcy-l'Étoile. Sa spécialité : la médecine vétérinaire rurale. Ce matin, il accompagne deux élèves de cinquième année dans une ferme du Rhône, pour un suivi de troupeau. *«Je vous laisse tout faire et, si besoin, j'interviens»*, leur annonce-t-il. Pas une seconde à perdre, Christian Barberet, éleveur de 46 montbéliardes les attend de pied ferme dans son exploitation. Hélène, 25 ans, et Maud, 26 ans, enfilent rapidement bottes et casaques, échographe autour du cou. « Les filles » prennent tout de suite en main la situation sous le regard attentif du *«professeur»* qui ne peut s'empêcher de leur donner un dernier conseil avant qu'elles se mettent à l'œuvre. *«Rappelez-vous, d'abord l'examen de loin, susurre-t-il, quand on regarde l'animal dans son ensemble, on voit déjà beaucoup de choses»*. Suit l'examen rapproché pendant lequel muqueuses, ganglions, cœur, poumons, rumen, abdomen et jugulaire sont passés au crible. Méticuleux, Gilles n'oublie pas d'observer les pattes de la vache ainsi que son poil *«qui en dit beaucoup sur son alimentation»*. Stéthoscope autour du cou, Maud crée instantanément une proximité rassurante avec les vaches laitières. *«Ici, il semblerait qu'il y ait deux veaux. À ce stade, ils ne mesurent que quelques centimètres chacun mais le scanner permet de bien les distinguer»*, explique l'étudiante originaire des Hauts-de-France. Avant de procéder à la consultation, Hélène chatouille la queue de Jordanie qui n'a pas l'air d'avoir bien envie de se laisser approcher. Grande, fine, l'étudiante s'adapte aux mouvements brusques de la vache avec détermination et bienveillance. *«Parfois c'est compliqué, si l'animal n'a pas envie d'être examiné, on ne peut pas travailler dans de bonnes conditions. Il faut être patient, lui laisser le temps et y revenir si possible un peu plus tard»*, explique la jeune vétérinaire avec calme et maturité.


Gilles Le Sobre est vétérinaire en médecine rurale depuis plus de 30 ans.

«Parfois seul face à l'adversité»

Regard rassurant envers ses étudiantes, Gilles n'a de cesse de les questionner et de les pousser dans leurs retranchements pour les faire progresser. Cet homme de 56 ans a intégré l'une des premières classes de l'école vétérinaire de Nantes. Depuis la profession a bien évolué. *«En déplacement, j'ai toujours mon ordinateur, en plus du stéthoscope, du thermomètre et de l'échographe. On s'adapte aux nouvelles technologies»*, explique-t-il. Derrière ses grands yeux bleus se cache un homme discret et déterminé, une personne droite désireuse de transmettre ses connaissances et sa passion aux futures générations. *«J'essaie d'être le plus réaliste possible par rapport à la profession, je leur explique que c'est un métier difficile et ultra-technique. Il faut être prêt à vivre des moments très forts, qu'ils soient beaux ou tristes. On est parfois seul face à l'adversité, face à une torsion de matrice, quand un vêlage se passe mal par exemple. Vétérinaire rural, c'est une vocation avant tout. On ne compte pas nos heures. Que ce soit le jour, la nuit, la semaine, le week-end ou les jours fériés, on y va. C'est tellement passionnant, on apprend toute sa vie»*, ajoute Gilles. Et même si les maux physiques ne tardent pas à se manifester quand on débute dans la profession, la passion permet de garder le cap.

Le relationnel, un incontournable

Et pour preuve, en une journée, ce trio de choc aura non seulement ausculté une cinquantaine de vaches le matin mais aussi administré un antiparasitaire à un bouc nain de 7 mois blessé à l'oreille. Les vétérinaires se seront en plus déplacés pour réaliser deux rappels de FCO et examiner un broutard affaibli depuis quelques jours. *«Ce qui me plaît le plus dans ce métier, c'est qu'on ne fait jamais les mêmes choses, d'une journée à l'autre»*, se réjouit Maud. Petit débriefing en fin de journée. C'est à elles de dresser le bilan de l'état de santé de la ferme de la Grange Bodet. *«Le taux cellulaire du troupeau a bien été récupéré ces derniers mois. Néanmoins, il y a encore quelques infectées chroniques et trop de vaches partent à la réforme trop tôt»*, concluent-elles. Leur encadrant acquiesce et apporte ses conseils. Hélène et Maud n'en perdent pas une miette. Elles s'en inspirent pour peut-être un jour dépasser leur maître. Et lui donner raison de s'être autant investi dans son devoir de transmission.

ALISON PELOTIER